

LA

# GORGONE.

LA

# GORGONE

PAR

G. DE LA LANDELLE.

6




PARIS.

LOCARD-DAVI, ÉDITEUR,

RUE DE L'HIRONDELLE, 16.

—

1851.

Impr. de Pommeret et Moreau, quai des Augustins, 17.

## VII.

### L'arrestation.

Lorsque *la Gorgone* arriva en rade de 'oulon, déjà le bruit de son désarmement t du licenciement de l'équipage s'était ré- andu sur le littoral de l'arrondissement aritime.

La réputation de Liart rendait cette nouvelle d'autant plus intéressante pour les familles de marins, que sous un tel chef tout était à craindre. Aussi, moins d'une heure après le mouillage, dès que la quarantaine d'observation eut été levée, une multitude de barques et de petits canots se dirigea vers le navire. Ces embarcations portaient non-seulement les femmes et les enfants des matelots toulonnais, mais encore de braves gens venus des quartiers d'alentour, de Saint-Tropez, de Fréjus, d'Antibes, de La Ciotat, de Marseille et même de plus loin. C'étaient des mères, des sœurs, de proches parents, d'anciens camarades qui accouraient au devant de leurs enfants, de leurs frères, de leurs amis, dont l'esclavage allait enfin avoir un terme.

Dans l'un de ces rafiaux de louage se

trouvait un vieillard dont l'aspect imposait un sentiment de vénération ; il portait le costume d'un campagnard de la clase aisée, mais sa figure sillonnée de cicatrices et sa pose militaire racontaient ses nobles antécédents mieux que de longs récits. C'était le brave sergent du capitaine d'Héricourt, Urbain Lartigue, le père de Martial et de Paoletta. Il s'appuyait au bras de l'aînée de ses filles, deux de ses petits-enfants se tenaient près de lui ; ses parents de Toulon, et entre autres la veuve Toinon, — femme maritime s'il en fut, — l'entouraient et le félicitaient de son bonheur. Depuis quelques jours, il avait appris par *L'Hécla* la nouvelle du retour de *la Gorgone*, et aussitôt, malgré son grand âge, il s'était mis en chemin pour aller au devant de son ancien frère d'armes, de Paoletta, sa fille chérie, de Martial Lartigue, l'aîné de ses

enfants, et de Caboche, qui devait aussi devenir son fils.

Ses traits exprimaient un bouillant enthousiasme.

Il reconnaissait déjà sur la dunette M. d'Héricourt et sa famille, sur le petit gaillard d'avant les deux quartiers maîtres et la soubrette, il les nommait avec émotion, il agitait son grand chapeau, il leur faisait des signes, il s'avançait vers le bord à force de rames.

M. d'Héricourt, Caboche, Lartigue et Paoletta reconnurent aussi le vétéran et le saluèrent; il était ravi; des larmes de bonheur roulaient dans ses yeux, des paroles d'espérance résonnaient à ses oreilles; il ne pouvait s'apercevoir encore de la douleur profonde de tous ceux vers qui volait son cœur.

Mais comme à bord de *la Claire*, le com-

mandant Liart des Ardannes avait défendu de laisser accoster aucun canot étranger à la marine.

Tous les visiteurs furent impitoyablement repoussés.

— Au large! cria le factionnaire, en obéissant à la consigne. Au large!...

Les bateaux se dispersèrent; celui d'Urbain Lartigue passa plus d'une heure aux environs de la frégate; pendant plus d'une heure le vétéran espéra qu'on finirait par accorder la permission d'accoster. Il fit une dernière tentative.

— Dites-moi, s'il vous plaît, criait-il, quand cessera la défense?

— Bonhomme! repondit le capitaine d'armes, vous attendriez huit jours que vous ne monteriez pas!

Urbain Lartigue retourna tristement à

terre et resta sur le quai, pour y recevoir la famille d'Héricourt.

Les sympathies de l'équipage étaient acquises à Merval, mais on n'admettait pas qu'il pût être absous par le conseil de guerre. Le jeune officier lui-même s'attendait à être condamné ; ce fut dans ce sens qu'il acheva ses lettres à ses protecteurs et à ses parents. Schneider, qui seul communiquait encore avec lui, — on se rappelle l'ordre du jour de Liart touchant les arrêts des officiers, — Schneider fut chargé de remettre toute sa correspondance à Nestor.

Nestor était consigné pour avoir remplacé Merval pendant le fatal quart du matin ; il donna à M. d'Héricourt la longue lettre destinée à sa femme, et le pria de jeter les autres à la poste. Le père de Suzanne, on le conçoit, s'acquitta de cette

dernière commission avec une exactitude empressée, si bien que les amis influents de Merval s'agitaient en sa faveur avant même que le procès fût commencé.

Cependant il était douteux qu'ils réussissent.

Les journaux avaient fait grand bruit de l'indiscipline des officiers dans l'escadre de la Méditerranée; l'opinion publique s'en était émue; l'autorité suprême pouvait arguer de la nécessité d'un exemple.

Merval, qui ne se faisait point illusion, envisageait la mort plus froidement qu'il n'avait subi les vexations incessantes de Liart. Les cœurs généreux préfèrent les grands dangers aux petites tortures, le fer du bourreau aux coups d'épingle du tyran domestique.

Merval était calme maintenant; déterminé, s'il était acquitté ou gracié, à don-

ner sa démission, et sûr d'épouser Suzanne; s'il devait mourir, il léguait à Nestor sa fortune et son amour: —car, il n'en doutait pas, Nestor, après lui, reporterait sur la jeune fille l'affection qui les unissait depuis si longtemps; et souriant à ce tableau voilé d'un crêpe funèbre:

— Ils s'aimeront, disait Merval, ils s'aimeront en mémoire de moi; mon amour et mon amitié me survivront et seront les premiers liens de leurs cœurs. Qu'ils soient heureux!

Et il pensait ainsi, quand il fut emmené du bord sous l'escorte d'un officier du port, du capitaine d'armes et d'une troupe armée. Il pensait ainsi en voyant Nestor et Suzanne qui pleuraient.

Suzanne alors était appuyée sur le bras de Nestor.

M. d'Héricourt, grave et triste, fit à Merval un signe d'adieu.

Madame d'Héricourt, dont les préventions ne s'étaient pas entièrement dissipées, croyait que M. des Ardannes se montrerait magnanime et sauverait Adrien. Sa position était fausse et pénible; elle avait appris que son mari, sa fille, Paoletta, Merval, Nestor agissaient à son insu. Sans la crainte que M. d'Héricourt lui inspirait à présent, et s'il eût été question de toute autre peine que de la peine de mort, nul doute qu'elle se fût ouvertement liguée avec le commandant contre tous les siens. Lorsque Merval dut être conduit en prison, elle évita de se trouver sur son passage.

Mais l'excellent Phylon-Binôme interrompit brusquement ses calculs, courut à l'échelle, et fit ses adieux à son jeune col-

lègue avec plus d'effusion qu'on n'en aurait attendu de sa part.

— J'ai eu les plus grands torts envers lui, dit-il ensuite au docteur Blaye, je l'avais injustement accusé d'avoir parlé au commandant d'une de mes opérations mathématiques. Je reconnais à cette heure que Cybélus m'espionnait. Aussi ferai-je tous mes efforts à l'audience pour réparer mon erreur et rétablir l'équilibre.

Le docteur Blaye cédant à un bon mouvement ôta sa casquette, tendit la main et faillit exprimer ses regrets par un geste de commisération amicale ; mais apercevant Liart sur la dunette, il arrondit le bras et se gratta l'occiput.

Phylon remarqua ce double mouvement, et dit avec son flegme ordinaire :

— Votre main, docteur, a décrit la courbe de la poltronnerie.

Le commissaire Gerbier, qui savait prendre le juste milieu en toutes choses, s'était encore abstenu de monter sur le pont.

Quant à Montoire, il eut le courage de la flatterie; il se tint auprès de son patron, sans saluer, ni sourciller.

Le capitaine de corvette, qui présidait au débarquement de Merval, eut le courage plus réel de lui serrer publiquement la main :

— Vous êtes un bon jeune homme et un brave officier, dit-il, je le proclamerai hautement devant le tribunal. Je le prouverai par des faits. Quels que soient vos torts, on doit prendre en considération vos loyaux services d'autrefois. Comptez que je dirai la vérité, toute la vérité.

— Merci, mon cher commandant, dit

Merval avec un triste sourire, mais la vérité même me condamne.

---

En rade de Toulon, en plein jour, une révolte à bord eût été absurde; les plus turbulents matelots, les plus dévoués à Merval n'y songèrent même pas.

Schneider, appuyé contre le pied du grand mât, pleurait.

Lartigue, Caboche et Paoletta formaient un groupe muet de douleur. Lartigue devait la vie à Merval, Caboche cherchait le moyen de se dévouer pour lui, Paoletta voyait Suzanne pâle et soutenue par une sorte de fièvre, l'infortunée soubrette ne pouvait plus se rendre utile : elle était navrée.

Célestin, Kerprigent, Gérodias et quelques autres anciens hochaient la tête, en murmurant :

—On fusillera donc le brave des braves.

L'équipage, morne et silencieux, s'était spontanément découvert. Le respect, la vénération, la sympathie étaient dans ce silence et cette tristesse. Le départ de Merval fut une sorte d'ovation populaire.

Qu'y pouvait le commandant? — Ils n'avaient pas dit un mot; ils s'étaient bornés à s'incliner sur le passage du prisonnier.

Liart sentit qu'au tribunal, la plupart des témoins élèveraient la voix contre lui :

— Aurais-je fait une imprudence?..... murmura-t-il. Puis il pensa que Montoire, le capitaine d'armes, et l'escouade de mouchards de Cybélus seraient autant de témoins à charge : — Rivelles ne saurait m'accuser, je le tiens de trop près. Phylon fera rire. Laviolais sera considéré comme partial, et ces matelots oseront-ils bien parler selon leurs cœurs? Ils veulent

être congédiés !..... Non ! pas d'inquiétudes ! on le condamnera ! il le faut, j'y tiens ! je le veux !..... Ensuite nous verrons !.... un homme adroit sait tirer parti de tout ! .

Jadis l'affaire du bonapartiste Merlin avait fait honneur à Jacques Liart, il était capable d'exploiter à son avantage la condamnation de Merval. Il pensa même à acheter la main de Suzanne, au prix de la grâce du jeune officier. — Il calcula sur la mort de M. d'Héricourt, dont la santé, affaiblie par ses travaux de la Mitidja, se ressentait des violentes émotions de la traversée.

Le père de Suzanne aurait eu besoin d'un repos complet ; il avait abusé de ses forces, il n'aurait dû ne s'occuper que de son rétablissement. Au lieu de cela, il se trouvait forcé de déployer une énergie de tous les instants entre sa fille désespérée et

sa femme, qu'il ne contenait point sans efforts dans les bornes de la modération.

— Cette lutte l'achèvera, pensa Liart; et Suzanne finira par retomber en mon pouvoir !

---

Quand le canot fut à demi-portée de fusil, Pierre Cordier, le capitaine d'armes, baissa la tête pour cacher les larmes qui remplissaient ses yeux. Mais il ne pleurait pas sur Merval.

« Treize ans auparavant, il s'en souve-
» nait, — un canot semblable avait tra-
» versé la rade de Lorient. Quelques jours
» après, le vieux Merlin était passé par les
» armes, et sa veuve mourait de douleur. »

Les rameurs remarquèrent l'émotion de l'adjudant et s'en étonnèrent.

Pierre Cordier en redressant la tête se disait intérieurement :

— L'heure de les venger approche!.... tout est prêt... J'espère avec confiance.... je suis sûr, oui, je suis sûr du succès.

Un sourire étrange rida ses lèvres; puis il redevint *Face-de-Fer*.

Quant à Merval, il levait les yeux vers le ciel: — Innocent, jeune, riche, aimant, aimé par le plus noble des amis, aimé par une jeune fille digne de son amour, il allait se faire juger, et probablement il serait condamné à mourir; mais la mort n'effraie que le crime, la misère, la caducité, l'égoïsme, et Merval était innocent, jeune, riche, aimant, aimé.

Après lui, Nestor et Suzanne pouvaient encore être heureux.

— Ils s'aimeront, car je leur léguerai mon cœur.

Ils mêleront leurs larmes et leurs prières.

Ils béniront ensemble mon souvenir.

C'est ainsi qu'on accueille la pensée de la mort, lorsque la vie rayonne à l'horizon de tout l'éclat d'un avenir brillant.

Mais voyez au fond du bagne, ce vieux parricide que les circonstances atténuantes ont arraché à l'échafaud, voyez-le dévoré par une lèpre du corps plus impure s'il est possible, que celle de son âme; — la mort passe, — il a peur, il gémit, il pleure, il se désespère :

— Mort! laisse-moi mon bagne, ma chaîne, ma lèpre, ma honte!..... mort, éloigne-toi!... mes fers, mes plaies et mon déshonneur me sont chers; c'est encore la vie.

Nous avons vu un forçat caduc mourir de la sorte, en implorant le médecin qui le condamnait.

Qui n'a vu de jeunes hommes victimes

des passions politiques ou de la loi militaire, marcher au supplice d'un œil serein.

Qui n'a vu surtout de jeunes et belles créatures s'éteindre en souriant à l'âge où tout est joie et bonheur, et ne regretter ni ce bonheur, ni cette joie, ni cette longue carrière qui leur était brusquement fermée?

Après le départ de Merval, la famille d'Héricourt fit ses apprêts pour descendre à terre.

Merval avait laissé pour Nestor une dernière lettre, chef-d'œuvre de sensibilité, de noblesse et d'abnégation. La reconnaissance, l'amour, l'enthousiasme avaient dicté ces pages grandes de simplesse et de pureté. Nestor prit à l'écart M. d'Héricourt et sa fille, il leur fit l'analyse des fragments dont il jugea convenable de

parler, il était violemment ému. Suzanne l'écoutait en sanglottant.

— *L'Hécla* est à Toulon, ajouta Nestor, faites prévenir Madec de votre arrivée; Fortanet doit aussi se trouver au port, faites-le prévenir également; ils sont les amis de Merval, ils sont les miens..... Ils peuvent être utiles. J'ai le malheur d'être consigné, je suis condamné à la plus cruelle inaction. Ils me remplaceront, ils s'empresseront de vous seconder.

— Dès aujourd'hui, répondit le père de Suzanne, ils seront informés de tout.

En montant sur le pont, M. d'Héricourt vit Caboche et Lartigue qui aidaient Paoletta et embarquaient dans le canot les effets de la famille.

— Adieu, mes enfants, et à bientôt! leur dit l'ancien capitaine d'Urbain Lartigue, je vais revoir votre père tout-à-l'heure;

il entendra son vieil ami lui faire votre éloge à tous deux.

Suzanne leva sur les quartiers-maîtres ses grands yeux noirs baignés de larmes.

Martial Lartigue embrassa Paoletta en pleurant; — mais Caboche prit vivement la main du riche capitaliste, et la serrant avec force :

— Monsieur, dit-il, je ne suis qu'un pauvre matelot breton, je n'ai rien, hormis la vie... ma vie, je suis prêt à la donner pour ceux que j'aime, pour vous, monsieur, pour mademoiselle Suzanne aussi, pour... n'importe !

Caboche reprit haleine après un gros soupir; M. d'Héricourt attendait.

— Écoutez, monsieur, écoutez ! dirent à la fois Martial et Paoletta Lartigue ; il a sûrement une idée...

— Une idée de matelot, ajouta Caboche.

Suzanne cherchait une espérance, elle écoutait avec anxiété.

— Il se dit, monsieur, reprit le charpentier à voix basse, il se dit comme ça qu'avec de l'argent..... beaucoup d'argent... des masses d'argent... on a sauvé des hommes de la mort par justice... Vous êtes riche, monsieur d'Héricourt, suffit !... Moi, je ne suis qu'un pauvre matelot !... La manœuvre qu'il faut faire pour réussir je ne la connais pas, moi !... Mais vous avez des amis, vous êtes savant, vous savez naviguer dans Paris, écrire et tout !... suffit !.... S'il ne fallait que le sang d'un vrai matelot, je ne parlerais pas tant !....

Caboche avait posé la main sur son cœur ; il ajouta d'un ton profondément sincère :

— Je n'y connais rien !... rien de rien !...

Si, par supposition, on demandait avec, la peau d'un matelot fini... vous leur diriez : J'en connais un qui marchera...

— Et deux pareillement! interrompit Lartigue. Il a des idées, lui!... Mais j'ai aussi une vie, moi!

Paoletta venait de se jeter dans les bras de Caboche, en poussant un cri d'enthousiasme et d'amour.

Lorsque le canot eut débordé, Caboche et Lartigue se retirèrent sur l'avant, sans échanger un mot de plus. Il étaient misérablement convaincus de l'inutilité de leurs efforts.

---

Déjà quelques bruits sinistres circulaient sur les quais populeux de Toulon. Un officier de *la Gorgone* venait d'être mis en prison à bord de l'amiral; l'on assurait qu'il s'agissait d'une affaire entraînant

peine de mort. Et la famille Lartigue, recueillant quelques-uns de ces bruits vagues, commençait à témoigner de l'inquiétude; mais le vieil Urbain dit alors :

— Enfants !.. tranquillisez-vous !... Et remercions le bon Dieu, puisqu'il n'est arrivé malheur à aucun des nôtres. Nous les avons tous vus, de nos yeux ; nous les avons tous vus en sûreté !.... M. d'Héricourt, mon vieux capitaine, votre second père, enfants !.... et madame Thérèse et mademoiselle Suzanne !.. Nous avons vu Martial, Caboche et ma petite Paoletta !.. Sur les six, il va bientôt en descendre quatre à terre, et les autres ne tarderont pas à être libérés..... Ils auront échappé à leur scélérat de commandant !.. Tranquillisez-vous donc, mes fils, et ne recommençons pas à nous tourmenter !...

Le vétéran parlait encore ainsi lorsque

la famille passagère entra dans le port. Son cœur battait de joie, il ne voulait point se laisser attrister par des nouvelles de mauvais augure; il s'abandonnait aux sentiments les plus affectueux et les plus doux; la reconnaissance, l'amitié, le dévoûment, l'amour paternel répandaient leur éclat sur le front bronzé du vieillard; mais à mesure que le canot approchait et qu'il distinguait mieux les d'Héricourt et Paoletta, son cœur se resserrait, ses sourcils se contractaient, ses yeux se voilaient de larmes...

Suzanne, affaissée sous le poids de la douleur, Suzanne, pâle comme une morte, reposait sur la poitrine de son père; M. d'Héricourt malade, mais plus cruellement éprouvé par des souffrances toutes morales, tournait vers son brave frère d'armes un regard éteint et douloureux.

Paoletta ne regardait même point, elle n'était occupée que de sa jeune maîtresse. Enfin, madame d'Héricourt, seule de l'autre côté du canot, courbait honteusement la tête et n'osait même plus seconder l'attentive Provençale. Elle semblait repoussée du sein de sa famille.

Ces remarques étaient faites à haute voix par les enfants et les petits-enfants d'Urbain Lartigue, et par la veuve Toinon, leur parente, qui les avait reçus chez elle.

— Il y a du Liart encore là-dedans!.. s'écria la veuve toulonnaise. Le *marri-couquin* est l'auteur du mal, soyez-en bien sûr, père Lartigue!.... Ah! brigand de Liart!... on ne l'écharpera donc pas une bonne fois!..

La mère Toinon et quelques autres femmes maritimes accourues autour de la

patache, lieu du débarquement ordinaire, accablaient Liart d'un concert de malédictions. Le vieux sergent tremblait. Sa fille aînée et ses petits-enfants gardaient un triste silence, quand les passagers mirent enfin pied à terre.

Alors on vit M. d'Héricourt se jeter avec effusion dans les bras du modeste vétéran, qui n'osait le questionner.

— Le malheur nous frappe!... ami... disait l'opulent capitaliste, emmène-moi! rentrons!... tu sauras tout!... Ne crains rien pour tes fils, Martial et Caboche échapperont au despote.

Urbain et ses petits-enfants soutenaient M. d'Héricourt.

Les femmes entraînaient Suzanne.

Madame d'Héricourt était conduite par la fille aînée d'Urbain.

L'on arriva ainsi jusqu'à la demeure de

la veuve Toinon, qui avait arrêté d'avance l'appartement du premier pour la famille d'Héricourt ; et alors Paoletta dit en peu de mots que l'officier conduit à l'amiral, sous la prévention de voies de faits envers le commandant, était le fiancé de mademoiselle Suzanne.

Mais, après quelques instants consacrés à ces douloureuses communications, Monsieur d'Héricourt se rapprocha de sa femme :

— Je viens de donner l'ordre, Madame, lui dit-il, de retenir une place dans le courrier... Votre présence à Toulon est inutile... Allez à Paris, Madame, et puissiez-vous employer utilement votre crédit en faveur du malheureux Adrien de Merval !..

Madame d'Héricourt n'opposa aucune résistance ; elle partit, laissant son mari

et sa fille environnés de la tendre sollicitude de la famille Lartigue.

Fortanet et Cécile vinrent le soir même partager la douleur de M. d'Héricourt et de sa fille.

Mais Madec, convoqué aussi à ce triste rendez-vous, ne put y assister. Le préfet maritime, considérant que le lieutenant du vapeur avait été embarqué sur *la Gorgone* pendant plus d'un an, venait de le désigner pour prendre le poste de Merval. Madec quittait ainsi *L'Hécla*, où il avait été heureux sous les ordres du capitaine Durocher, pour retomber sous le joug de Liart.

Pierre Cordier fut la cause déterminante de cette mesure, qui rentrait dans ses derniers plans. Après avoir escorté Merval prisonnier jusqu'à l'amiral, l'adjudant dût aller chez le préfet maritime pour lui remettre quelques dépêches de Liart. Le

préfet l'interrogea sur l'état des esprits à bord de la frégate.

— L'équipage est mal monté, dit l'adjudant, et pendant l'absence des officiers lorsque je serai à terre comme témoin, on se soulèverait contre le commandant que je n'en serais pas surpris.

Le préfet tressaillit à ce propos ; Pierre Cordier en profita pour ajouter :

— Par exemple, si M. Madec, qui est sur *L'Hécla*, se trouvait à bord de la frégate, il n'y aurait pas de danger. M. Madec connaît tout l'équipage ; c'est un officier solide, et personne n'osera souffler, s'il veille à côté du commandant.

Ces paroles, dites avec une certaine indifférence, furent suivies de questions qui décidèrent l'amiral préfet à une mutation exceptionnelle, mais justifiée par la gravité des circonstances. Au lieu d'appeler

à remplacer Adrien, un lieutenant ou un enseigne en disponibilité d'embarquement, on retira Madec au capitaine Durocher.

Cécile et Paoletta ne quittaient plus Suzanne, qui déployait maintenant une force d'âme dont on l'aurait pu croire incapable. Elle voulut assister à toutes les délibérations relatives à Merval; elle ne tomba plus en faiblesse une seule fois; elle priait, elle pleurait; elle puisait dans son malheur même l'énergie nécessaire pour le supporter.

M. Durocher fut présenté aussi chez monsieur d'Héricourt. On se concertait pour contreminer les projets de Liart. Le père de Suzanne adressa une lettre pressante au gouverneur d'Alger, haut et puissant personnage qui était alors sur le point d'entrer dans une combinaison ministérielle.

Suzanne elle-même écrivit à plusieurs

des amies de sa mère, dames très-influentes dans le club de la rue Saint-Florentin; car elles jouissaient de l'intimité de madame de Saint-A***. Or l'amiral Saint-A*** était l'antagoniste déclaré du vieux P. N.

M. Durocher et Fortanet, qui ne servaient plus sous ses ordres depuis qu'il était lieutenant de vaisseau, agirent à Toulon.

On ne parle pas d'une multitude de pétitions adressées au ministère de la marine.

L'équipage de *la Gorgone* était toujours consigné. Les parents des matelots reçurent des lettres où le congédiement était mis en doute. En s'en retournant chez eux, ils maudissaient Liart et se racontaient avec effroi la terrible aventure de Merval, dont l'affaire s'instruisait.

En ville, on ne parlait que du procès Merval.

Il n'y avait qu'une voix pour flétrir la conduite du capitaine de vaisseau.

M. d'Héricourt n'avait pu revoir ni Laviolais ni Madec, retenus en rade par Liart, ni Merval renfermé à bord de *l'Amiral*, sorte de ponton-corps-de-garde et prison, qu'il ne faut pas confondre avec un vaisseau portant le pavillon d'un amiral. Mais sa position indépendante lui avait permis de plaider chaudement contre le commandant Liart, en intercédant pour le prévenu. De si nombreuses démarches lui faisaient négliger les soins nécessaires à sa santé délabrée.

Peu de jours après, il fut autorisé à aller visiter Merval à bord de sa prison flottante.

Quand il rentrait, les Lartigue, Paoletta, Cécile et Suzanne accouraient audevant de lui, accueillant avec joie les

moindres espérances, tremblant si quelque circonstance fâcheuse pouvait faire concevoir de plus vives craintes.

Parmi les juges déjà nommés, plusieurs étaient connus comme sévères, inflexibles, attachés à la lettre de la loi; M. d'Héricourt ne cachait point qu'en général la composition du conseil était mauvaise pour l'accusé.

Parmi les autorités du port, il se trouvait des chefs très-jaloux des faveurs peu méritées dont Liart avait été l'objet à leur détriment. D'autres étaient touchés par les qualités aimables, par le mérite, par les belles actions récentes du jeune lieutenant de vaisseau. Les uns et les autres devaient agir pour Adrien.

Le préfet maritime n'aimait pas Liart, et se montrait ouvertement favorable à Merval.

Sur les entrefaites, *la Némésis* commandée par le capitaine de vaisseau Dubreuil, arriva en rade; le brave officier, chargé, comme on sait, de la mission diplomatique qu'aurait dû remplir *la Gorgone*, s'émut du sort réservé à Merval, qu'il avait eu sous ses ordres à bord de *la Glorieuse*, et promit son concours actif.

— Ainsi, disait M. d'Héricourt, s'il est condamné, tout ne sera pas perdu nous serons chaudement appuyés à Paris. On ne peut, il est vrai, rappeler du jugement d'un conseil de guerre maritime, mais le recours en grâce est formellement autorisé.

Malheureusement une dépêche ministérielle, la plus sévère qu'on eût reçue à Toulon depuis 1830, arriva peu après, tonnant contre l'indiscipline, et prescrivant aux préfets maritimes, majors généraux, chefs de division et capitaines de bâtiments,

de sévir avec la dernière rigueur contre tous les manquements des officiers.

Cette dépêche, au dire de la chronique locale, émanait d'un pouvoir supérieur à celui du ministre. Elle ne permettait donc point d'espérer le moindre succès d'un pourvoi de grâce.

Les amis de Merval étaient consternés.

Pierre Cordier, poursuivant ses projets de vengeance, attendait le jour où les témoins seraient appelés à déposer devant le conseil de guerre ; il les connaissait tous à fond, et se basait sur cette circonstance pour démasquer ses premières batteries. Pierre Cordier, témoin lui-même, devait nécessairement se trouver à terre en même temps que Caboche, Lartigue, Schneider, Chérinot et foule d'autres matelots du bord.

# VIII.

## Les complices.

Les dernières pages du livre rouge renfermaient une série de notes particulières que Pierre Cordier y avait réunies dans l'ordre suivant :

« N° 1. — Caboche (Guy-Tanguy), —

Breton établi à Marseille, homme sûr et discret, très-influent, etc... (Voir d'autre part, page ***.) — Il a pour hôtesse à Toulon la mère Bringuebale, sur le quai en face de la Consigne. — Les Bretons, les Ponantais en général, tous les ouvriers du bord. — *Archi-pompe.* »

Nos lecteurs savent déjà ce que le capitaine d'armes avait écrit *d'autre part* sur le compte du quartier-maître de charpentage ; ils se rappellent aussi qu'une lettre anonyme avait antérieurement établi de mystérieux rapports entre l'adjudant et l'ouvrier breton.

« N. 2. — Lartigue (Martial), — patron caboteur qui navigue habituellement entre La Ciotat et Marseille. — Il exerce à bord une influence marquée sur tous les gens de son pays, a été plusieurs fois injustement puni, doit la vie à Merval, est l'ami

intime et le futur beau-frère de Caboche (voir d'autre part, page XC, articles d'Héricourt, Paoletta, Célestin, etc... p. MI,f3.) Adroit, bon matelot, rusé, vindicatif, violent parfois, — vaniteux, — à prendre par l'amour-propre autant que par les sentiments du cœur. — Sa famille est présentement à Toulon, chez sa cousine la veuve Toinon, rue Neuve, n. 2. — Les Provençaux, les chaloupiers, les bâtonistes, etc... *Caisson de la chaloupe.*

« N. 3. Mulhausen (Jacob). — Alsacien, brave garçon, bon soldat; — doux, mais entêté. — Il sait lire le français, et l'on peut être sûr qu'il ne fera rien sans consulter Schneider, son intime camarade. Nous avons à bord vingt conscrits de leur pays; ils adorent Merval. — Mulhausen est sans relations à Toulon, mais Schneider, en sa qualité de domestique, connaît beaucoup

M. Buchard, fournisseur de l'état-major, chez lequel il a placé ses petites économies. — Les Alsaciens et les domestiques des officiers, ce qui peut servir suivant le cas. — *Buffet de l'office du carré.*

« N. 4. — Chérinot (Anatole, dit Obélisque). — Parisien, méchant drôle ; — se vante d'avoir été émeutier ; — a failli assassiner Liart ; — a reçu le fouet dix fois depuis un an ; — insolent, bavard, ivrogne. — Cybélus a tâché de l'enrôler dans sa bande d'espions, mais n'a pu y parvenir. — Il sait lire à merveille. — Son genre loustic lui a fait acquérir une certaine popularité. — Il est, du reste, le bien aimé des plus détestables sujets du bord. — C'est un bon instrument pour un mauvais coup.

« Chérinot est particulièrement connu au café de la Victoire, sur le quai en face

de la Patache ; — amant de mademoiselle Zéphyrina, dame du comptoir.--Les bandits Martinat, Trillanchet, etc., et pas mal d'imbécilles. — *Poste des malades.* »

Quatre lettres anonymes, dans lesquelles Pierre Cordier eut soin de contrefaire son écriture, étaient adressées sous enveloppe, pour chacun de ces quatre hommes, l'une à la mère Bringuebale, l'autre à la veuve Toinon, la troisième à M. Buchard, qui devait la remettre à Schneider, la quatrième à mademoiselle Zéphyrina, ci-devant figurante du théâtre des Funambules, à Paris.

La veille du jour fixé par le préfet maritime pour la réunion du conseil de guerre, Pierre Cordier descendit en ville et mit ses lettres à la poste.

Appelé à déposer comme témoin, il fut spécialement chargé d'escorter les gens de

l'équipage, du débarcadère au tribunal.

Il y comptait.

En passant devant le café de la Victoire, Chérinot s'y glissa en fraude; le capitaine d'armes feignit de ne s'être aperçu de rien; mais un moment après, quand le Parisien reparut dans les rangs, il tenait à la main la lettre du sous-officier.

Quand on passa devant la porte de M. Buchard, Schneider demanda la permission d'y entrer: —l'adjudant ne la refusa point.

Pierre Cordier chargea Caboche d'une commission insignifiante pour la mère Bringuebale, et ne permit qu'à Lartigue d'aller chez la veuve Toinon, où la famille du quartier-maître apprit de lui les dernières nouvelles de la frégate.

Chérinot, Caboche, Lartigue lurent, re-

lurent et détruisirent les billets qu'ils venaient de recevoir.

Schneider se réserva de remettre le quatrième à Mulhausen, qui, — l'on peut le dire sans plus tarder, — le réduisit en pâte aussitôt qu'il en eut pris connaissance.

Le capitaine d'armes jugea sur les figures des trois premiers matelots de l'effet produit par ses mystérieuses communications ; il remarqua d'ailleurs que Lartigue et Caboche en gardèrent le secret l'un pour l'autre. Pierre Cordier l'avait prévu.

Les témoins furent introduits dans une salle d'attente, pendant les préliminaires de rigueur.

Le conseil qui devait juger Merval entrait en séance.

Il était composé d'un contre-amiral, président, et de sept officiers supérieurs nommés par le roi, assistés d'un capitaine

de corvette, rapporteur, et d'un greffier choisi parmi les commis d'administration du port.

Fortanet, le capitaine Durocher, une foule de camarades et d'amis de Merval, l'estimable M. Buchard, la mère Bringuebale, la veuve Toinon, Urbain Lartigue et Paoletta, plusieurs autres membres de leur famille, et foule de curieux se pressaient dans l'étroit espace réservé au public.

Madec était de garde à bord de *la Gorgone.*

Cécile s'était dévouée à rester auprès de Suzanne; la jeune et pieuse femme s'épuisait en tendres efforts pour soutenir son courage; elles priaient et pleuraient ensemble, tandis que la ville entière s'agitait et ne retentissait que du procès Merval.

Après les premières formalités, le greffier, sur l'injonction du président, donna

lecture du procès-verbal d'information et des pièces de la procédure, lesquelles consistaient principalement en une longue plainte du capitaine de vaisseau Liart des Ardannes, commandant la frégate *la Gorgone*.

Alors le président ayant ordonné de faire comparaître l'accusé, Merval entra d'un pas ferme, mais sans affectation d'aucun genre. Son extérieur ne trahissait qu'une émotion légitime. Il était grave, calme et résigné. Sa conscience ne lui reprochait rien ; il avait fait le sacrifice de la vie, et ne tenait qu'à défendre son honneur.

Son escorte reçut l'ordre de rester en dehors de la salle du conseil.

e jeune lieutenant de vaisseau se plaça debout en face du tribunal, auprès de la sellette d'accusé. — Il avait résolu de dire

la vérité tout entière. — Il répondit avec simplicité aux demandes relatives à ses nom, prénom, âge, profession, demeure et lieu de naissance ; puis, quand on procéda à l'interrogatoire touchant les faits, Merval s'étant peu à peu rendu maître du trouble inséparable de sa position, analysa rapidement les deux ans de campagne, peignit le régime despotique du bord, et rappela, qu'après huit mois d'embarquement, il avait fait tous ses efforts pour quitter *la Gorgone*, qu'il avait même remis sa démission au major général, mais que cette démission avait été retirée, sans son consentement, par le capitaine de vaisseau Liart des Ardannes.

Le président fit observer à l'accusé que de pareils détails étaient étrangers aux débats.

Adrien avait pour défenseur un jeune

avocat de mérite qui s'était pénétré de tous les détails de l'affaire et qui, demandant aussitôt la parole, prouva que ces déclarations étaient indispensables.

—Elles démontraient clairement, dit-il, que Merval avait prévu depuis longtemps les dangers dont il était menacé. Après quelques développements, l'avocat insista pour qu'il fut permis à son client de continuer.

Un des juges, usant alors du droit de poser des questions, demanda au jeune officier pourquoi il avait renoncé à reprendre ses démarches de débarquement.

Merval en avoua la cause. Il parla de Nestor, et s'échauffant par degrés, il peignit chaleureusement le dévoûment de son ami, qui s'était sacrifié pour le servir, et qui pendant une année n'avait cessé de soutenir son moral, de l'exhorter à la pa-

tience, et de lui donner l'exemple du zèle, de la subordination, de l'abnégation militaire la plus absolue.

Ces paroles produisirent sur l'auditoire un effet marqué.

Le capitaine Durocher et Fortanet se serrèrent la main, en échangeant un regard d'enthousiasme. Urbain Lartigue et Paoletta étaient frappés d'admiration. Dans la partie de l'enceinte réservée au public, tous les cœurs, — hormis un seul, — battaient pour Merval, qui parla bientôt de l'espionnage du bord.

Pour la seconde fois, le président crut devoir inviter le prévenu à rentrer dans la question; pour la seconde fois, l'avocat allait faire observer que l'exposé de ces faits était nécessaire, lorsque Merval l'en empêcha.

— J'en ai dit assez, je crois, s'écria-t-il,

pour faire connaître mes opinions sur un sujet dont M. le président m'interdit de poursuivre l'examen. Il suffit que MM. les juges puissent apprécier la situation d'esprit dans laquelle je me trouvais, lorsque le capitaine d'armes vint me prévenir qu'un voleur s'était glissé dans ma chambre. *Un voleur* !... Si j'avais cru que ce fût un voleur, je n'aurais certes pas quitté mon banc de quart !

Merval ne fut plus interrompu, pas même lorsqu'il répéta incidemment qu'il avait toujours soupçonné Cybélus d'être l'espion en titre du commandant Liart.

Après un fragment de récit conforme de tout point à la plus stricte vérité :

— Je fus surpris, messieurs, dit-il, de me voir accusé de trois graves délits : — de manquement au service du quart, de violences envers un subalterne et de pro-

pos séditieux, lorsqu'au contraire je me considérais comme porteur d'une plainte fondée. En voyant que le coupable, l'espion, ou si vous aimez mieux, le voleur, voleur avec effraction et résistance à main armée, échappait à toute punition, tandis que moi j'étais menacé, traité d'*insolent*, et cruellement outragé par le ton sarcastique du commandant, je fus transporté de colère..... Et qui de vous, messieurs les juges, ne l'eût pas été comme moi?...

...... Vous êtes officiers de marine, messieurs, mettez-vous à ma place, et la main sur le cœur, prononcez!... La dignité du corps dont vous faites partie était atteinte; ma dignité personnelle était compromise! Veuillez remarquer surtout que deux ans de tortures avaient précédé les dernières insultes de M. le comman-

dant Liart. Les témoins constateront l'exactitude de ce que j'avance !

Plusieurs questions du président furent suivies de réponses catégoriques ; mais à la dernière, Merval s'écria :

— Qui a porté le premier coup ? je ne le sais que par le procès-verbal ; l'audition des témoins vous éclairera sur le fait matériel. Quant à moi, je réponds qu'une épée et qu'un poignard me menaçaient déjà, quand j'ai frappé. J'étais dans le cas de légitime défense. Un subordonné doit-il donc se laisser traiter comme un esclave ?... Parce qu'on est officier, officier français, cesse-t-on d'être un citoyen libre ? Non, c'est absurde. Il existe des bornes morales à l'autorité du chef sur ses subalternes, et ces bornes une fois franchies le subalterne et le chef disparaissent, deux hommes se trouvent en présence, l'agres-

seur et l'attaqué. Ce dernier c'était moi. C'est donc moi qui devrais être la partie plaignante, M. Liart des Ardannes l'accusé. Je n'ai pas été blessé, la lame de l'épée n'a qu'effleuré mes vêtements, j'en conviens ! mais encore une fois, cette épée était dirigée sur moi ! Et qui levait le poignard, n'attendant qu'un signe pour en faire usage ? — Le nègre Cybélus, qui m'avait frappé d'un coup de couteau trois heures auparavant, l'infâme espion origine de la querelle, le domestique, le séïde, le bravo du commandant. — Il était aposté dans la pièce voisine.... Ce fait seul me justifie.

Le défenseur se hâta de faire observer que Liart, contre l'usage, était armé, quoiqu'il ne fût pas sorti de sa chambre ; il insista sur ce que Cybélus était caché un poignard à la main, derrière le rideau

de la galerie; il dit en propres termes que Merval avait été attiré dans un guet-apens, avec le dessein prémédité de le conduire où il était, c'est-à-dire au conseil de guerre.

— Si M. Jacques Liart *dit* des Ardannes, poursuivit l'avocat, n'a pas osé commettre le meurtre, c'est qu'il a craint d'être accusé d'homicide, et que, d'ailleurs, il comptait déjà sur une condamnation. La lettre-morte nous condamne en effet ; mais le conseil de guerre ne se rendra pas complice d'un assassinat juridique bassement prémédité...

Le président interrompit le défenseur de Merval, l'admonesta sévérement, et lui retira la parole, en ajoutant :

— Du reste, monsieur, le moment de plaider n'est pas venu.

Quelques sourds murmures se firent

entendre, mais la menace de faire immédiatement évacuer la salle, rétablit le plus profond silence.

L'avocat ne répliqua rien ; l'on introduisit le premier témoin.

Les témoins, tant à charge qu'à décharge, étaient au nombre d'environ vingt-cinq. Cependant, comme le commandant avait été obligé de citer, sur sa plainte, non-seulement le capitaine d'armes, Montoire, le docteur Blaye, Cybélus et quelques autres agents de sa police secrète, mais encore la capitaine de corvette, Phylon, Nestor, Caboche et Lartigue, il n'y avait guère de distinction légale à établir entre les uns et les autres. L'accusé invoquait, d'ailleurs, le témoignage des mêmes individus, à peu d'exceptions près.

Toutefois, Nestor avait désigné en outre M. d'Héricourt et plusieurs sous-offi-

ciers que le rapporteur ajouta sur la liste des témoins; — mais par un sentiment de réserve facile à comprendre, il ne parla ni de Suzanne, ni de sa mère, ni même de Paoletta. Elles n'avaient du reste vu et entendu que fort peu de chose, car au moment de la scène principale elles étaient assises sur le banc de quart de tribord.

En résumé, Schneider et Cybélus avaient seuls qualités bien tranchées, l'un comme serviteur de l'accusé, l'autre comme domestique de la partie plaignante.

A défaut de classification propre aux débats, le président suivit le même ordre qui avait déjà été adopté par le rapporteur pour l'instruction de l'affaire, c'est-à-dire, l'ordre hiérarchique.

Le capitaine de corvette fut le premier appelé.

Sa déposition devait être d'un grand

poids; il était le seul officier supérieur de la marine qui dût être entendu, et tous les juges le tenaient en estime singulière. Le président l'ayant invité à raconter les faits, il prit la parole.

On a vu le capitaine Rivelles, brave et habile dans les occasions les plus périlleuses, pendant l'incendie, pendant la tempête d'Alger, on l'a vu timide jusqu'à la faiblesse vis-à-vis du commandant. Fortanet se demandait lequel de ces deux caractères prévaudrait en présence du conseil. Rivelles oserait-il accuser Liart, pour justifier Merval? — Rivelles se ferait-il un ennemi mortel de son chef direct? — Si le mari de Cécile eût mieux connu le vieil officier, il n'aurait pas douté un seul instant. Au risque de compromettre la fin de sa carrière, Rivelles donna hautement tous les torts au commandant Liart.

— En âme et conscience, sur l'honneur, dit-il, je crois que Cybélus faisait office d'espion.

Cette déclaration inattendue fit sensation, et même un certain étonnement s'ensuivit. L'on semblait se demander pourquoi le capitaine de corvette lui-même avait si sévèrement réprimandé l'accusé, lorsque celui ci avait proclamé le même fait à bord. Rivelles alla au-devant de la question :

—A bord, dit-il, j'étais officier en second; ici, messieurs les juges, je suis un simple témoin qui ne doit rien vous déguiser.

Le rapporteur, avec l'autorisation du président, fit répéter par le capitaine Rivelles les paroles que Merval avait prononcées dans le carré. Il fit aussi constater les murmures de l'équipage.

Interrogé sur la scène qui s'était passée

dans la chambre du conseil, le témoin déclara n'avoir point vu qui avait porté le premier coup.

— Au bruit, dit-il, je me précipitai dans l'escalier, quand j'arrivai la porte était ouverte, M. de Merval tenait au collet le commandant, qui de la main gauche le repoussait et de la droite brandissait son épée. Je les séparai, tandis que le factionnaire et plusieurs hommes de garde désarmaient le nègre Cybélus.

Rivelles ne s'en tint pas là, il fit succinctement l'analyse des antécédents de Merval, raconta comment, étant élève à bord de la corvette d'instruction, il avait sauvé la vie à Nestor Laviolais, et profitant de l'intérêt que ce récit faisait naître chez les juges, il parla de la conduite du jeune officier pendant l'incendie, de sa subordination accoutumée, de son zèle pour le

service, et des actions d'éclat qui lui avaient valu son avancement en grade. Rivelles, modeste comme tous les gens de grand cœur, s'effaçait entièrement devant Merval : — Merval avait sauvé la frégate devant Alger; sans l'ancre à jet de la chaloupe, *la Gorgone* se serait totalement perdue, et le brave lieutenant de vaisseau ne siégerait pas sur la sellette d'accusé. Rivelles parlait du sauvetage de Lartigue...

Et dans l'auditoire le vieil Urbain et Paoletta pleuraient.

— Brave! vieux brave! murmura Fortanet ému d'admiration; s'il parlait pour lui, il ne saurait pas en dire la moitié tant.

La mère Bringuebale et la veuve Toinon gesticulaient faute de mieux, et s'adressaient ainsi à M. Buchard, qui, *galan-*

*uomo ma un poco ladrone*, s'attendrissait véritablement.

Un des spectateurs fronça les sourcils, hocha la tête et pensa :

— Tant pis pour le commandant Liart !

Quant à Merval, il était pénétré de la plus vive reconnaissance ; car il n'ignorait point que, par sa franchise, Rivelles se plaçait dans les plus fâcheuses conditions auprès du commandant.

En effet, bien qu'avec la plus parfaite mesure, le vieil officier supérieur venait de démontrer que le prévenu et son défenseur n'exagéraient en rien, et que le régime du bord reposait bien réellement sur l'arbitraire, la terreur, l'espionnage, la délation.

Liart n'était pas homme à pardonner un tel aveu.

Après avoir déposé, le capitaine de cor-

vette fut autorisé à rester dans l'auditoire.

Phylon fut introduit, prêta serment, et, ayant satisfait aux questions de forme, il ne tarda pas à dire :

— Il y avait près de deux ans que je m'étais posé un problème dont la solution se présente maintenant à moi aussi évidente qu'un axiôme : je me demandais comment M. le capitaine de vaisseau Liart pouvait si bien connaître ce que je calculais ; il savait tout ; le but de mes opérations, les moyens que j'employais, la tendance de mes travaux mathématiques, statistiques et autres, je m'en étais fréquemment aperçu. Or, messieurs les juges, je repoussais comme absurde l'hypothèse qu'il pût deviner : mes soupçons se portèrent donc sur mes collègues, que j'accusai d'indiscrétion ; mais je commettais une grave erreur, car il me manquait une

donnée. Cette donnée, je la tiens, je la possède, je suis absolument sûr de sa valeur : *Cybélus était notre espion*, je l'établis et je le prouve...

— Très-bien ! monsieur, interrompit le président, veuillez passer aux faits qui concernent l'accusé.

Phylon, quoiqu'au regret d'être interrompu, se rendit d'assez bonne grâce aux injonctions du président, et raconta dans son langage technique la scène du carré ; quant à celle de la chambre du conseil, il ne fournit que des renseignements assez vagues. Mais il avait à cœur de réparer ses torts imaginaires envers Merval, dont il fit bien l'éloge le plus arithmétique, géométrique et trigonométrique qui ait jamais été prononcé de mémoire d'algébriste !

Plusieurs fois son jargon scientifique dérida l'assistance, le tribunal, le prési-

dent, et même le prévenu, surpris de trouver en lui un défenseur si ardent.

La déposition de Phylon-Binôme était cependant de nature à servir puissamment la défense. Par sa bizarrerie, elle avait fait impression sur les juges, et sa forme singulière ne l'empêchait pas d'être d'une logique triomphante. Il est constant que les membres du conseil furent forcés d'admettre comme positifs les faits les plus monstrueux. Cybélus une fois démasqué, tout l'odieux système de Liart était mis à découvert, ce qui contribuait nécessairement à atténuer les torts de Merval.

Après Phylon, Nestor fut appelé. Nestor av[illegible] tout vu, tout entendu, depuis le moment où Merval était entré chez le commandant, jusqu'à son arrestation par le [illegible]ne de corvette. Nestor avait un cara[illegible] semi-officiel, en sa qualité d'offi-

cier de quart ; Nestor enfin était l'ami intime de l'accusé ; l'accusé lui-même, Rivelles et Phylon venaient de proclamer ce dernier fait à diverses reprises.

L'attention de l'auditoire redoubla quand le nouveau témoin fut introduit dans l'enceinte.

## IX.

### Cœur de diamant, face de fer.

La position particulière de Nestor Laviolais ayant donné lieu à une conférence assez animée entre les membres du conseil, le président crut devoir lui adresser une courte allocution :

« La loi, qui ne permet pas de recevoir les dépositions des parents de l'accusé, ne prévoit point le cas d'une intimité fraternelle. Le témoin, quoique lié au prévenu par une vieille amitié, par une profonde reconnaissance, ne devait pas se laisser influencer. Il se rendrait coupable s'il hésitait à déclarer la vérité tout entière, il méconnaîtrait la sainteté de la justice et les obligations imposées par un serment solennel. »

Tel fut le texte d'un petit discours que l'officier écouta sans faire le moindre signe d'improbation, ni d'approbation ; il attendait que la formule du serment fût énoncée devant lui ; — levant alors la main, il dit d'un ton pénétré :

— Je le jure !

Le capitaine Durocher et Fortanet, tres-

saillirent. Rivelles et même Phylon plaignaient Nestor de tout leur cœur.

Urbain Lartigue et Paoletta frémissaient.

Merval soupira.

— Pauvre matelot! pensa-t-il.

— *Che mé figerais pien té tuté leur fiju zermentte, si ch'avais mon pon ami sus la zélette,* pensa l'excellent M. Samuel Buchard, né natif d'Haguenau et fournisseur de l'état-major.

La mère Bringuebale essuya une larme dans chacun de ses yeux rouges; et la veuve Toinon trouva que Nestor aurait dû refuser le serment fermement et nettement. *Tot capita, tot sensus.*

L'enseigne, obligé de répondre à la demande du président touchant l'identité de l'accusé, lut dans les regards de son ami un noble encouragement à s'acquitter de

son devoir; il ne cacha point qu'il avait à dessein fait ouvrir la claire-voie, et dit que, prévoyant déjà une scène violente, il s'apprêtait dès-lors à remplir le pénible office de témoin.

Le commandant Liart en recevant Merval, non dans la galerie, mais dans la chambre du conseil, avait mis l'officier de quart en situation de tout entendre et même de tout voir.

Nestor exposa ensuite les faits en termes froids et précis.

Il faisait d'horribles efforts pour se contraindre et réussit d'abord ; — cependant, après avoir raconté comment le capitaine de vaisseau avait dégaîné son épée, il pâlit ; une sueur froide le glaça, les forces et la voix lui manquèrent.

— Eh bien ! monsieur? demanda le président.

L'accusé ne souffrait que de l'angoisse de son ami, rien ne trahissait son émotion.

Le témoin, au contraire, tremblait, balbutiait, était près de défaillir.

Le président suspendit l'interrogatoire, pour lui donner le temps de recouvrer ses sens.

On avait pitié du malheureux Nestor. — Paoletta et son père étaient bouleversés. Fortanet soupira douloureusement; l'excellent M. Buchard regrettait de ne pouvoir souffler *une ponne bedide mensonche.*

L'homme aposté dans l'auditoire par Cybélus pour écouter les débats et les dépositions se prit à penser que Nestor Laviolais serait probablement le meilleur témoin à charge.

Jusqu'au jour de l'instruction préalable,

Adrien avait complètement ignoré qui avait donné le premier coup. La colère ne lui avait pas laissé la perception exacte des faits; aussi ne connut-il réellement son degré de culpabilité que par la première déposition de Nestor, insérée au procès-verbal d'information.

Nestor Laviolais était sommé de déclarer à haute voix, au tribunal, en présence d'une foule muette d'effroi, ce qu'il n'avait pu avouer au capitaine de corvette rapporteur que par un signe de tête, après de longs et terribles combats intérieurs.

Nestor était devenu livide; Merval, les yeux levés sur lui, semblait dire :

— Va! ne crains rien, ami, ose m'accuser..... je ne voudrais pas de la vie au prix que te coûterait un mensonge!

Cinq minutes s'écoulèrent dans l'attente.

Alors le président demanda catégoriquement :

— Est-il vrai que l'accusé ait porté la main sur monsieur Liart des Ardannes avant d'avoir été touché par lui ?

Au milieu du plus affreux silence, Nestor répondit d'une voix distincte, quoique étouffée :

— Oui, monsieur le président.

Des sanglots éclatèrent dans l'auditoire ; plusieurs durs marins pleurèrent ; Paoletta tomba sans forces entre les bras de la veuve Toinon ; Urbain Lartigue, le vétéran, fit le signe de la croix.

Merval avait noblement redressé le front, il encourageait Nestor d'un regard fraternel :

— Oui ! c'est vrai ! reprit alors le té-

moin s'animant tout-à-coup; mais déjà le commandant Liart brandissait son épée, tendait le bras, appelait au secours; déjà par sa pose, par ses gestes, par ses expressions, par le ton de ses paroles, il excitait Merval irrité à juste titre...

Nestor Laviolais répéta en d'autres termes tout ce que Merval, Rivelles et Phylou avaient dit avant lui.

Cependant le rapporteur, après en avoir obtenu l'autorisation, lui posa la question suivante :

— M. Liart des Ardannes ne reculait-il point devant l'accusé ?

Nestor fut encore obligé de répondre affirmativement.

Le capitaine de corvette rapporteur continua :

— Si M. de Merval n'avait pas lentement marché sur le commandant, s'il était

resté à la place où il se trouvait au commencement de la discussion, n'est-il pas incontestable qu'au moment où le commandant a tiré son épée, ils auraient été séparés l'un de l'autre par un intervalle d'environ quatre mètres?

— Sans doute, dit Nestor, mais on reconnaîtra qu'il n'est pas naturel, et qu'en service il n'est pas respectueux, de rester à quatre mètres de la personne à qui l'on parle. Le commandant avait fait appeler Merval, il jugeait à propos de changer de place, Merval devait suivre ses mouvements afin de se maintenir à distance convenable.

Le rapporteur se rassit, et ajouta quelques notes à son dossier.

Montoire, qui comparut après Nestor, constata d'un petit ton prétentieux et dégagé, les divers torts imputés au prévenu,

traita de fable ridicule tout ce qui était relatif à l'espionnage du bord, et dit que Cybélus n'avait d'autre but que de puiser à la boîte de cigares de Merval.

L'avocat fit remarquer aussitôt que de fausses clés fabriquées à terre étaient déposées sur le bureau comme pièces de conviction.

Merval ne daigna point infirmer les assertions de Montoire.

Le docteur Blaye interrogé ensuite se troubla, se coupa, chargea l'accusé, voulut pourtant dire quelque chose en sa faveur et ne trouva rien de mieux que de déclarer comment M. Liart avait plusieurs fois fait l'éloge de Merval, notamment à Mahon, après l'incendie.

Le défenseur fit constater par le docteur Blaye que Merval, gravement indisposé, avait voulu passer devant le conseil

de santé de la marine, afin d'être mis en disponibilité pour infirmités temporaires, mais que lui, chirurgien-major du bâtiment n'avait pas osé accorder le certificat indispensable.

Le docteur Blaye, épouvanté, tomba de Carybde en Scylla, et rejeta le refus du certificat sur le commandant Liart.

Cet incident prouvait encore que Merval avait voulu débarquer, et n'avait pu y parvenir malgré tous les droits imaginables.

Le défenseur à son tour prit quelques notes.

Le président, mécontent des réponses du docteur Blaye, l'admonesta sévèrement et outrepassa peut-être son mandat en lui reprochant de n'avoir pas rempli ses devoirs de chirurgien-major.

Le docteur honteux, inquiet et trem-

blant d'avoir compromis son avenir, se retira de l'audience.

Le prudent commissaire Gerbier n'était point cité. — Il n'avait rien vu, c'est-à-dire qu'en temps opportun, il s'était abstenu de monter sur le pont. Il se faisait la barbe !...

Par cet héroïque moyen, Gerbier ne pêcha point et n'attribua rien de mal-convenable au capitaine de vaisseau Liart des Ardannes.

Le tribunal ayant entendu quelques élèves de marine dont les témoignages n'éclairèrent ni l'accusation, ni la défense, l'on introduisit le sieur Cordier (Pierre) natif de Lorient, âgé de trente ans, adjudant sous-officier d'infanterie de marine, présentement capitaine d'armes de la frégate *la Gorgone*, lequel déclara n'a-

voir point d'autre domicile que ladite frégate.

L'attention, fatiguée par les dépositions insignifiantes recueillies en dernier lieu, se réveilla tout-à-coup. Chacun connaissait la part que le sous-officier avait dans les événements ; nul mieux que lui n'était apte à prononcer sur la question d'espionnage ; enfin il passait pour tout dévoué à Liart, et conséquemment pour témoin à charge. Seule, Paoletta espérait encore en Pierre Cordier.

Au fond du cœur, l'adjudant estimait Adrien, on le sait ; mais il se figurait que sa condamnation rendrait la révolte immanquable, il comptait déjà sur cette condamnation comme sur un levier qui soulèverait l'équipage, et à tel point que le mot de ralliement donné aux sous-chefs de complot, dans les lettres anonymes, était :

— *Pigale* et *Merval* ! Or, la révolte et ses suites devaient, d'après les prévisions du vindicatif sous-officier, conduire Liart lui-même sur la sellette des accusés.

Pierre Cordier, sombre et pensif, prêta serment, reconnut l'identité du prévenu, et parut d'abord éminemment hostile à Merval ; il déclara sans hésiter que le commandant avait été frappé le premier, n'ajouta rien qui pût justifier cette violence et se tût.

Paoletta, indignée, aurait voulu pouvoir accuser Pierre Cordier lui-même ; la bouillante Provençale murmura aux oreilles de son père les mots de lâche, de traître et d'espion.

— Et moi ! qui ne voulais croire ni Martial ni Caboche, poursuivait-elle....

Cependant comme un serment sacré la

liait aussi, elle ne révéla rien de ses conférences d'Alger avec le sous-officier.

Fortanet et le capitaine Durocher, Rivelles, Phylon, Nestor et les élèves, restés dans la salle après avoir déposé, n'éprouvèrent qu'un sentiment de mépris; ils s'étaient attendus à la déposition du capitaine d'armes.

Mais le défenseur de Merval, ayant demandé la permission de faire quelques questions, ouvrit un horizon nouveau à l'adjudant.

Pierre Cordier s'aperçut que le système d'espionnage de Liart était déjà mis à nud, il vit que la conduite tyrannique du capitaine de vaisseau était à peu près connue des juges, et bientôt il en vint à penser que jamais occasion plus belle ne se présenterait de flétrir publiquement Liart; que même, sous plusieurs rapports, le dé-

masquer aujourd'hui serait prévenir les esprits et préparer la seconde affaire ; qu'enfin ses dénonciations répétées dans l'équipage augmenteraient assez l'irritation générale pour que la condamnation d'Adrien ne fût plus rigoureusement indispensable.

— En ce cas, se dit-il, n'hésitons plus!... et plaise à Dieu que je le fasse acquitter !

Le cœur pétrifié de celui qu'on surnommait Face-de-Fer remua dans sa poitrine, une faible rougeur colora ses joues, ses yeux s'illuminèrent d'un rayon de courageuse bienveillance, il ne craignit plus d'affronter les regards insultants de Paoletta, et changeant brusquement de rôle, au grand étonnement de l'assemblée, il passa d'un extrême à l'autre.

Les plus horribles révélations commencèrent.

Pierre Cordier prouva jusqu'à l'évidence que Cybélus était un espion à gages, cita vingt faits à l'appui, et particulièrement ceux relatifs à ses rondes nocturnes. Il dit que le nègre n'était pas seul, signala dix autres individus du bord, entr'autres le vaguemestre et quelques matelots assignés comme témoins. Il accusa le commandant d'avoir plusieurs fois soustrait des lettres, et le démontra séance tenante.

L'auditoire frémissait d'indignation ; Nestor et Merval étaient eux-mêmes stupéfaits.

Le défenseur stimulait la verve de Pierre Cordier.

Pierre Cordier n'avait pas besoin d'être stimulé. Il dit que quarante et quelquefois, en moins de vingt-cinq mois, des peines afflictives avaient été infligées à bord sans jugement. Il précisa plusieurs dates, entra

dans des détails repoussants, et raconta la mort de M. Duparc, le vieux chef de timonnerie, que le commandant, dit-il, avait tué à petit feu.

— « Mis aux fers, souffleté, outragé de cent manières, ce vénérable serviteur avait rendu le dernier soupir en maudissant son persécuteur acharné. »

Pierre Cordier parla de Flageolet, l'enfant d'adoption du vieux Duparc; il peignit le mousse frappé dans sa tendresse filiale, atteint d'une maladie nostalgique et ne survivant que par miracle.

On aurait pu croire que l'adjudant faisait un réquisitoire contre le commandant Liart.

Le président atterré ne l'interrompit point.

Du reste, Pierre Cordier ne sortait jamais absolument de la question; tout ce

qu'il disait était dit tantôt à propos de Cybélus, tantôt à propos de Merval ; il avait l'air de ne citer que des exemples.

Profitant enfin de la patience du conseil, il raconta de point en point l'incendie et la mort de Pigale ; il dit que trois cris avaient été proférés, en répéta la teneur, et ajouta que le commandant Liart n'avait jamais pu découvrir le coupable.

— Mais, poursuivit-il, je suis certain qu'il soupçonnait M. de Merval.

Cette déclaration inattendue provoqua un mouvement général dans l'assemblée.

Le president répéta :

— Vous en êtes certain, dites-vous ?

— Oui, monsieur le président, continua le capitaine d'armes, et de là provient la haine invétérée du commandant pour l'accusé, qu'il voulait perdre, et qu'il a conduit ici comme par la main.

Le rapporteur demanda les preuves de l'assertion de l'adjudant.

On a dit ailleurs comment Pierre Cordier avait découvert les soupçons de Liart; grâce au livre rouge il n'avait rien oublié, et muni d'un véritable faisceau d'arguments, il fit voir sans peine que ses prévisions étaient fondées.

L'avocat de Merval triomphait, il écrivait notes sur notes. Paoletta bénissait maintenant le farouche sous-officier, et s'applaudissait d'avoir eu confiance en lui.

Les généreuses déclarations de Caboche de Lartigue, les récriminations pleines de fiel de Chérinot, Martinat et autres, n'approchèrent pas de la déposition du capitaine d'armes. M. d'Héricourt, bien qu'il brûlât de servir Adrien, bien qu'il eût pris à cœur de dévoiler les infamies

du capitaine de vaisseau, en faisant l'apologie de l'accusé, ne dit rien qui égalât la moindre des affirmations de Pierre Cordier.

Merval, cependant, fut vivement touché de la manière dont le père de Suzanne avait exposé l'affaire, et regretta de ne pouvoir l'en remercier sur-le-champ.

Nestor, Fortanet et le capitaine Durocher s'en acquittèrent pour lui. Adrien parut abattu pendant un instant; l'aspect de M. d'Héricourt avait reporté ses tristes pensées vers Suzanne; malgré le témoignage de Pierre Cordier, il ne partageait pas les illusions de son défenseur. Mais Cybélus entra. Merval se redressa fièrement; il aurait eu honte de faiblir en présence de l'agent de Liart.

Le nègre, interrogé pour la forme, fit comme quelques mauvais drôles de sa

bande entendus avant lui; il mentit cent fois, mais pourtant sans se mettre dans le cas d'être accusé de faux témoignage; il inspira aux juges et au rapporteur lui-même un tel dégoût, qu'on ne le pressa guère de questions.

Quant à Schneider, interpellé le dernier, il émut l'auditoire par sa naïve douleur. L'honnête Alsacien pleurait à chaudes larmes. Il ne se doutait guère qu'il portait dans sa poche une lettre infernale pour son ami Mulhausen. Comme au dehors on assurait que Merval serait inévitablement fusillé, Schneider s'abandonnait aux regrets les plus poignants : il faisait l'éloge de son officier, il le déclarait innocent avec la meilleure foi du monde, et néanmoins il convenait qu'une rixe avait eu lieu entre son maître et le capitaine de vaisseau.

— *Impécille!* pensa l'estimable M. Samuel Buchard, son compatriote, *il n'a pas tit le moidié te ce qu'il vâlait tire, il a barté tut de drafers.*

C'était la réflexion d'un homme qui se connaissait en témoignages pour une foule de motifs, car il avait personnellement comparu en cour d'assises. Eh bien ! malgré cette autorité compétente, nous croyons que la profonde tendresse de Schneider pour son maître ajouta encore à l'intérêt qu'inspirait Merval.

Après l'audition de tous les témoins, la partie plaignante eût pû être admise à présenter ses observations ; mais le commandant Liart des Ardannes avait usé de la faculté que lui laissait la loi de rester étranger aux débats. Il était demeuré à son bord, où Madec faisait le quart.

Le rapporteur prit donc la parole.

Le rapporteur était un de ces serviteurs inflexibles qui ne voient rien au-dessus de la discipline militaire. Il ne daigna tenir aucun compte des torts imputés au capitaine de vaisseau, des vexations subies par les subalternes, des passes-droits, des illégalités, des actes tyranniques et cruels; tout cela était hors de la question. Il ne s'inquiéta pas davantage des injures passées dont Merval avait à se plaindre. Il établit en fait que l'accusé, de son propre aveu, avait quitté son quart sans l'autorisation d'aucun chef supérieur ; qu'en second lieu, il avait maltraité et fait maltraiter un homme de l'équipage; — qu'enfin, aveuglé par une colère insensée, il avait tenu des propos séditieux tendant à affaiblir l'autorité du commandant.

A la rigueur ce dernier acte, de la part d'un officier surtout, pouvait être consi-

déré comme une provocation à la révolte et mériterait seul l'application de la peine de mort, en vertu de l'article 10 du décret du 16 nivôse an II. Mais l'accusé ne s'en était pas tenu à ces trois premières fautes.

Après quelques développements, le rapporteur ne tarda point à dire que Merval était entré chez le commandant avec l'intention de se venger de ses prétendus griefs contre lui, et qu'il l'avait bien prouvé par sa première réponse, quand d'un ton véhément, il s'était écrié : — « Interrogez!.. M. Liart! j'interrogerai à mon tour! »

Le rapporteur insista longuement sur la valeur de cette phrase, après laquelle, dit-il, M. le commandant de *la Gorgone* avait bien le droit de se mettre sur la défensive.

Merval avait saisi le commandant au

collet, l'avait frappé au visage, et se serait livré à d'autres actes de violence, s'il n'eût été arrêté sur-le-champ.

En conséquence, et en vertu de l'article 15, titre VIII du code des délits et des peines pour les troupes de l'État, du 21 brumaire an V, ainsi conçu :

« — Tout militaire convaincu d'avoir » insulté ou menacé son supérieur de pro- » pos ou de gestes, sera puni de cinq ans » de fers ; s'il s'est permis des voies de fait » à l'égard du supérieur il sera puni de » mort. »

Le rapporteur conclut à la peine capitale.

Son foudroyant réquisitoire étayé des arguments les plus vigoureux en faveur de la discipline, parut avoir fait sur les juges une impression profonde.

Les témoins demeurés dans la salle et

les spectateurs amis de Merval sentirent décroître leur espoir. Le défenseur se leva.

Il dit que le rapporteur n'avait pas envisagé la question sous son véritable point de vue, puisqu'il avait parlé de M. Liart des Ardannes comme s'il se fut agi d'un capitaine de vaisseau quelconque, et non d'un despote odieux, — cruel, — foulant aux pieds les lois de la justice et de l'honneur aussi bien que les réglements maritimes.

Et c'était un pareil homme qui venait invoquer le texte des lois pour satisfaire à sa vengeance personnelle.

L'avocat fit avec éloquence la peinture de l'intérieur de *la Gorgone*, il rappela les dépositions du capitaine d'armes, homme bien impartial, l'un des principaux témoins à charge. — Il essaya de démontrer que Liart faisant exception à la

règle commune, la règle commune ne pouvait être applicable pour sa plainte.

Enfin, passant à l'examen des faits, il s'efforça de justifier la colère de l'accusé, fit valoir que c'était sur l'ordre du commandant, que Merval était descendu dans la chambre du conseil, et répéta que le jeune officier se trouvait dans le cas de légitime défense, puisqu'on l'avait attiré dans un véritable guet-apens.

Les lois maritimes, en ce cas, ne pouvaient prévaloir sur les lois ordinaires; il ne s'agissait plus d'un lieutenant et d'un capitaine de vaisseau, mais d'un homme menacé par le fer d'un assassin et qui, réduit à se défendre, frappe le premier.

Du reste, ce fait même pouvait être contesté, plusieurs témoins et entr'autres le sieur Anatole Chérinot, ayant positivement déclaré que l'épée du commandant tou-

chait les vêtements de l'accusé avant que ce dernier eût levé la main.

Le défenseur, convaincu de la bonté de sa cause, ajouta une foule d'arguments propres à sauver Merval, et prononça un plaidoyer qui rendit l'espérance à tous ses amis.

L'équilibre fut rétabli de la sorte.

Mais le capitaine de corvette rapporteur répliqua sur-le-champ avec une sorte de furie, et détruisit violemment l'échafaudage de l'avocat.

— Quoi ! s'écria-t-il en frémissant, la défense voudrait qu'on distinguât entre le sieur Liart des Ardannes et M. Liart des Ardannes capitaine de vaisseau commandant *la Gorgone*, entre le sieur Adrien de Merval et M. de Merval officier de la dite frégate ! mais alors à quoi bon une juridiction disciplinaire? — à quoi bon la cour

martiale qui siége dans cette enceinte? — à quoi bon la loi qui nous régit?..... Ah! messieurs les juges, vous ne tiendrez aucun compte de ces arguties qui ne tendraient à rien moins qu'à détruire tout espoir de subordination dans l'armée navale; — car il sera facile d'établir des distinctions aussi probantes que celles qu'on invoque comme fin de non recevoir.

La loi est une, — la discipline est une, — pas de transactions! — Le service du roi et de la patrie nous trace notre ligne de conduite. — Faut-il ou ne faut-il pas que l'on obéisse et que l'on se soumette à l'autorité du chef de la force militaire?

A bord, un commandant est toujours commandant et ne saurait être considéré comme un rival ou un ennemi personnel.

Écoutez, messieurs!

Un lieutenant a crocheté et souffleté un capitaine de vaisseau.

Le fait est patent, il est prouvé, l'accusé et son défenseur l'avouent eux-mêmes. Qu'importe le reste? Que signifient ces considérations sans fin dont on vous a fatigués?

Un lieutenant a crocheté et souffleté un capitaine de vaisseau.

Il l'a fait au vu et au su d'un état major, d'un équipage, de la marine entière! Et l'on voudrait de ce crime de lèse-discipline faire un délit de police correctionnelle!

Non! non! Messieurs! une pareille argumentation est dérisoire. J'ai déjà posé mes conclusions et je les maintiens. Il ne me reste qu'à vous répéter pour la dernière fois :

Un lieutenant a crocheté et souffleté un capitaine de vaisseau !

Jugez maintenant, messieurs les membres du conseil de guerre maritime !

Le capitaine de corvette rapporteur, menaçant encore, se rassit. Sa tâche était achevée.

L'avocat avait le droit de répliquer; il en usa.

— Nous ne pouvons malheureusement, dit-il, d'un ton posé, sans éclats de voix et même assez bas, — nous ne pouvons mettre au service de la défense ces brillantes qualités d'élocution, ce débit orageux qui rappellent les habitudes d'un marin habitué à conjurer les tempêtes; notre parole et nos poumons ne sont pas dignes de lutter contre l'éloquence tonnante de l'honorable rapporteur; mais la justice de notre cause suppléera. nous l'es-

pérons, à notre impuissance oratoire.

Quant aux distinctions qu'on nous reproche, et qu'on traite de subtiles arguties, qu'il nous soit permis de poser un exemple :

Assurément, M. le rapporteur, qui requiert contre nous la peine de mort, ne se croit pas pour cela un homme sanguinaire ; il nous autorisera certainement à distinguer en lui l'individu privé, le citoyen recommandable, et même l'officier de marine capable et justement estimé, du sévère rapporteur auprès de votre conseil. Eh bien ! pourquoi ne serait-il pas permis de procéder de même en ce qui concerne M. Liart des Ardannes, homme farouche, cruel, inique, convaincu devant votre tribunal des bassesses les plus criminelles ? Vous le savez, messieurs, cet homme abusait de son pouvoir, jusqu'à faire infliger

des punitions corporelles sans formalités aucunes; il abusait de son autorité jusqu'à s'emparer des lettres de ses subalternes, et violait le secret mille fois sacré des correspondances intimes. Et maintenant on n'admet point qu'on puisse considérer un tel homme autrement que comme officier supérieur de la marine!—Ah! messieurs, nous ne ferons pas cette injure au corps méritant dans lequel vous servez! nous rougirions pour notre pays s'il n'était point possible de séparer l'individu coupable de tant d'infamies, du capitaine des vaisseaux de l'Etat Non! évidemment non! ce n'est pas le capitaine de vaisseau qui est en cause; la question n'est plus une question d'épaulettes et de discipline...

Une fois sur ce terrain, où il n'était revenu que par d'adroites transitions, le défenseur sentit redoubler ses forces, il avait

conservé pour la réplique les arguments les plus touchants. Après avoir obtenu des sourires aux dépens du rapporteur, après avoir fait tressaillir d'horreur en amplifiant les dépositions de Pierre Cordier, après avoir discuté la question de fait et celle de droit, il aborda la vie de Merval. Il dit que riche et né dans la première classe de la société, son client avait choisi la carrière maritime, non comme un métier, non comme un moyen vulgaire de gagner sa vie, mais comme une profession belle entre toutes, — par enthousiasme, parce que les fatigues et les périls de la mer avaient captivé son âme généreuse.

— Faudra-t-il donc que ce dévoûment à une conviction sincère, digne d'admiration et digne de louanges, soit payé de la vie?

Excellent serviteur, comme le prou-

vaient ses états de service, il avait donné dans vingt occasions l'exemple du courage.

Ici le défenseur raconta les premières campagnes d'Adrien, s'appuya sur le témoignage du capitaine de corvette Rivelles, et lut une lettre éloquente du capitaine de vaisseau Dubreuil, commandant *la Némésis;* il raconta de nouveau l'incendie, peignit la tempête, fit frémir d'enthousiasme les juges eux-mêmes, vieux marins éprouvés par mille dangers; il parla de la promotion de l'officier au grade de lieutenant de vaisseau, et de l'estime que tous ses chefs avaient constamment eue pour lui.

L'amitié de Nestor et de Merval, noble modèle pour les jeunes officiers, fournit le texte d'une tirade vivement sentie, qui émut encore jusqu'aux larmes.

Enfin un succès complet couronna la péroraison du défenseur, que l'auditoire applaudit sans craintes, puisque les débats étaient terminés.

Merval fut ramené en prison à bord de *l'Amiral;* la cour entra en délibération.

Un quart d'heure après la séance fut rouverte; le président, les juges, le rapporteur et le greffier reprirent leurs places.

Nestor et Fortanet tremblaient; Pierre Cordier attendait avec une impatience fébrile; une émotion profonde agitait tous les cœurs. Urbain Lartigue, Paoletta, Martial, Caboche, Schneider, priaient pour Merval.

Le jugement allait être prononcé.

# X.

## Larmes.

Le maintien de la discipline est la loi suprême des armées ; loi de salut public, inexorable, draconienne, juste, horrible... sublime.

Cette loi, c'est la sécurité de la patrie, c'est la force de la nation.

L'arbre arrosé de sang pousse des rameaux de laurier.

Après le noble panégyrique de Merval, les espérances enthousiastes des vieux serviteurs furent de courte durée.

Rivelles fronçait les sourcils, en laissant errer sur Nestor des regards paternels et compatissants; Urbain Lartigue n'espérait que dans la miséricorde divine; M. d'Héricourt, l'ancien officier, était glacé d'effroi.

Le bon Phylon-Binôme essayait vainement de calculer les chances favorables à son jeune collègue :

— Impossible ! impossible ! murmurait-il. Ce n'est pas avec le cœur que l'on opère exactement... je n'ai plus la tête à moi... les pulsations de mon pouls le prouvent...

Pauvre Merval !... Et dire que j'ai pu être injuste envers lui !...

Phylon-Binôme, si placide et si calme à l'heure des plus grands dangers, cet homme qui additionnait, multipliait et divisait des nombres en face de Liart, sans se troubler quoi qu'il arrivât, était accablé de douleur. Placé sur un baril de poudre auprès d'une mèche incendiaire, il aurait certainement calculé la durée de cette mèche; mais il avait peur et tremblait maintenant pour la première fois de sa vie.

Dans un coin reculé de la salle, un misérable, un être infâme et vil, le nègre Cybélus tremblait aussi.

Pendant le réquisitoire et les plaidoiries, ses lèvres violettes avaient jauni, ses yeux sortaient de leurs orbites, il venait d'entendre avec horreur le rapport de son agent. Ainsi tout le système d'espionnage,

de dénonciations et de guet-apens était démasqué :

— Si Merval est condamné à mort, pensait-il, l'équipage me tuera... Le capitaine d'armes était donc un traître ! je m'en doutais... Il nous en veut... Que faire ?... il faut le perdre !...

Cybélus ne savait que souhaiter ; il lisait des menaces dans les regards de tous les matelots présents ; il pensait à ne point retourner à bord...

Pierre Cordier l'observait.

---

Il était environ cinq heures du soir, lorsque le président du conseil de guerre prononça le jugement.

A mesure qu'il avançait dans la lecture du protocole ordinaire, l'attention redoublait, l'émotion allait croissant. Officiers, bourgeois, matelots, femmes, vieillards,

tous muets, tremblants, et saisis d'un sentiment de religieuse terreur, écoutaient les paroles qui retentissaient lentement dans l'enceinte.

Enfin le président lut ces mots ;

« Le conseil, après avoir délibéré à huis-clos sur la question ci-après, posée par le président, qui a recueilli les voix en commençant par le grade inférieur et par le moins ancien dans chaque grade, son opinion émise le dernier, *a déclaré et déclare :*

» Le nommé de Merval (Adrien), enseigne de vaisseau, embarqué sur la frégate de S. M. *la Gorgone*, accusé de voies de fait envers son supérieur, est-il coupable ?

» A la majorité de cinq voix sur huit, oui, il est coupable. »

Un murmure de détresse se fit entendre.

On sait que les conseils de guerre ne

peuvent, par l'admission de circonstances atténuantes, modifier les peines énoncées dans les lois maritimes ou militaires.

Schneider éclata en sanglots; Nestor Laviolais devint pâle comme un linceuil; M. d'Héricourt s'affaissa sur lui-même et parut avoir perdu le peu de force qui lui restait; Rivelles, Fortanet, le capitaine Durocher et quelques autres officiers de la marine étaient plongés dans la consternation; la veuve Toinon, Urbain Lartigue et Paoletta, de qui s'étaient approchés Caboche et Martial, formaient le centre d'un autre groupe, dont la douleur et l'indignation se traduisaient par des larmes, des attitudes bien diverses, des gestes énergiques ou des gémissements étouffés. Célestin, Kerprigent et une foule de braves matelots trépignaient de rage.

Le silence s'étant rétabli, le président

poursuivit d'une voix qui semblait formidable :

« Statuant ensuite sur l'application de la peine, les voix recueillies de nouveau par le président dans la forme indiquée ci-dessus ;

» Vu les articles ci-après transcrits : — »

Suivaient les textes desquels il résultait que l'article applicable était l'article 15, titre VIII du code des délits et peines pour les troupes de l'état, du 21 brumaire, an V. Le président en ayant donné lecture, ajouta :

« Le conseil de guerre maritime, à la majorité de 7 voix sur 8, condamne le nommé de Merval (Adrien), ci-dessus qualifié, à la peine de mort. »

---

— Ah !... pensa Pierre Cordier le ca-

pitaine d'armes, après ma déposition, on le condamne!... Que ce nouveau meurtre retombe donc sur l'assassin de Lebrave, de Merlin et de Mathurine !

Pendant quelques minutes, l'adjudant, immobile, resta plongé dans ses sombres pensées; mais tout-à-coup, il se redressa militairement et cria :

— Gens de *la Gorgone*, à vos rangs !

Les témoins et les autres hommes de l'équipage descendus à terre pour assister à l'audience obéirent à l'adjudant qui les ramenait à la chaloupe.

Cybélus tenta de s'évader, mais quelques sous-officiers dirent au capitaine d'armes :

— Le nègre a-t-il permission de rester à terre?

— Non ! répondit Cordier... gardez-le et ramenez-le...

— Moi... murmura Cybélus, je n'avais qu'une petite commission à faire...

— Marche ! chien maudit !... s'écria le capitaine d'armes... marche et tais-toi !

Pendant le reste du chemin, l'adjudant examina d'une manière spéciale Caboche, Lartigue et Chérinot.

Le premier, la tête penchée sur la poitrine, semblait soutenir une lutte avec sa conscience ; il n'aurait pas hésité à se sacrifier pour Merval, mais il ne pouvait oublier Paoletta, son congédiement prochain, son avenir de bonheur... il réfléchissait... Cependant, avant qu'on fût arrivé au canot, il releva le front, un éclair de fureur brillait dans ses yeux, il avait tressailli :

— Très-bien ! pensa Pierre Cordier, il se décide pour la vengeance !... je m'y connais !

Lartigue s'était déterminé plus vite : il

devait la vie au jeune lieutenant de vaisseau, mais il se disait intérieurement ce que Caboche de son côté s'était déjà dit bien des fois : — Non ! je ne mêlerai pas mon matelot, le promis de Paoletta, dans cette mauvaise affaire !

Les deux quartiers-maîtres avaient les mêmes pensées, éprouvaient la même douleur, cédaient à la même influence, et ne devaient point, par amitié l'un pour l'autre, s'avouer leurs derniers projets.

Quant à Chérinot, pendant le retour à bord, il ne fit pas une seule méchante plaisanterie; ses yeux cernés de noir pétillaient sournoisement ; un étrange sourire errait sur ses lèvres minces et pâles, — le gamin de Paris flairait son émeute.

Schneider, malgré sa poignante affliction, n'était pas homme à oublier la lettre destinée à Mulhausen. Par deux fois, le ca-

pitaine d'armes le vit fouiller dans sa poche, comme pour s'assurer qu'il ne l'avait point perdue.

— Ça marche ! ça marche ! murmura l'adjudant, et l'occasion ne peut manquer désormais.

---

Tandis que Merval comparaissait devant ses juges, Suzanne, vêtue de deuil, était en proie à d'inexprimables angoisses. Cécile se tenait auprès d'elle; la compatissante jeune femme était accourue à l'heure de la détresse, pour réclamer sa part de souffrances.

Douce colombe, messagère d'espérance, noble et tendre amie, elle s'efforçait de soutenir, pendant la tourmente, l'âme défaillante de la fiancée. Sa voix harmonieuse et sainte répondait à tous les battements du cœur de Suzanne.

Elles pleuraient, elles priaient ensemble ; ensemble elles attendaient.

Les heures d'agonie, lentes et froides, sonnaient pourtant à l'horloge du port. — A chaque tintement de l'horloge, Suzanne faisait quelque mouvement craintif. Cécile, alors, s'inclinait sur son front, lui prenait les mains, tâchait de la ranimer, et lui disait de ces mots suaves dont la mystérieuse puissance émane du ciel.

Les paroles de Cécile se répandaient comme une rosée céleste, comme un baume divin, sur les plaies saignantes de l'infortunée jeune fille. Cécile avait beaucoup souffert. — La vierge en deuil levait vers elle ses yeux noirs éteints par les pleurs; aux mélodies de la charité mystique s'unissaient les soupirs de la douleur reconanissante. Cécile redisait sa prière pour le voyageur de la mer. Suzanne, à genoux,

répétait les inspirations de l'épouse chrétienne. Leurs plaintes s'exhalaient en cantiques pieux.

Les anges qui tressent les couronnes des martyrs trempèrent une branche d'épines dans les larmes de ces deux anges de la terre, et la branche se couvrit de fleurs.

Cécile ne disait point qu'Adrien serait acquitté, Cécile ne disait point que sa grâce lui serait accordée, Cécile montrait le séjour du triomphe et du repos éternels, l'asile sûr où les tourments de notre misérable vie se transforment en béatitudes.

Car la noble femme savait qu'il ne faut pas tromper les grandes douleurs. — Des espérances déçues naît le désespoir, l'anéantissement moral, la perte de la raison. — Pour rehausser le courage de Suzanne, Cécile lui faisait envisager le malheur face-à-face, mais elle en marquait le terme cer-

tain au-delà des bornes de la vie. Et Suzanne puisait une résignation énergique dans la foi qui donnait l'éloquence à son amie.

Prenant un nouvel essor, Cécile s'élevait à des hauteurs sacrées où Suzanne planait enfin avec elle ;— leurs larmes se séchaient, elles bénissaient Dieu, l'une sur l'autre appuyée.

Cécile, simplement vêtue d'une robe blanche, Cécile, belle d'enthousiasme, la main levée vers le ciel, semblait être le guide de Suzanne à travers l'immensité.

Déjà Merval n'était plus qu'une âme radieuse, souriant à sa fiancée. Déjà Suzanne embrâsée d'un chaste amour volait en esprit vers l'âme de son époux.

---

Et cinq heures sonnèrent !... et mille voix retentirent dans la cité !...

— Condamné ! condamné à mort !

Suzanne entendit...

Alors Cécile ouvrit les bras, la jeune fille vint y pleurer ; mais elle n'était pas foudroyée, car les splendeurs de la miséricorde éternelle rayonnaient encore autour de son malheur. Les larmes qu'elle versait n'étaient point âcres et empoisonnées par la haine, ses sanglots n'étaient point des cris frénétiques, il ne s'échappa de sa bouche que des paroles de paix et de pardon.

Une foule épaisse s'arrêta devant la porte ; le peuple escortait les amis du malheureux lieutenant de vaisseau.

Urbain Lartigue d'un côté, Fortanet de l'autre, soutenaient M. d'Héricourt qui avait trop compté peut-être sur l'acquittement de Merval. L'ancien capitaine n'était déjà plus que l'ombre de lui-même; son moral se ressentait de l'affaiblissement de

sa santée épuisée par des travaux au dessus de ses forces. Il était parti d'Algerie avec la douce conviction qu'Adrien, l'époux de Suzanne, achèverait son œuvre colonisatrice; il s'était abandonné, — chose rare dans sa vie, — à des illusions mensongères; après un an et plus de luttes, de dissimulation, d'épreuves de tous genres, quand il se croyait au moment d'atteindre le but et de l'emporter sur Liart, devenu un redoutable adversaire par la faute de madame d'Héricourt, quand il se croyait sûr du succès de son œuvre et du bonheur de sa fille dont l'amour lui paraissait dignement placé, toutes ses espérances étaient fatalement brisées. Enfin, le père de Suzanne, rejeté brusquement dans sa misanthropie qui lui faisait prévoir le mal même au milieu de la prospérité, était en outre agité par d'horribles inquiétudes.

— Je mourrai !... je vais mourir ! pensait-il, et ma fille tombera entre les mains de ce monstre !

Urbain Lartigue, le vétéran, était douloureusement étonné de l'état dans lequel il voyait son loyal et vénérable bienfaiteur.

C'était à l'audience même, que, par l'effet d'une commotion violente, monsieur d'Héricourt venait de perdre subitement sa longue et patiente énergie ; — à l'homme fort succédait tout-à-coup et sans transition, — un vieillard débile et souffreteux. — Et le mal faisait de tels progrès, que sa fille s'en aperçut quand il rentra. — Frappée d'une douleur nouvelle, Suzanne poussa un cri d'effroi ; elle vint se jeter à ses genoux.

Cécile ne l'avait point préparée à ce dernier malheur.

Le capitaine Durocher accompagnait Nestor, qui entra aussi dans le salon, mais qui ne vit point les gens du logis s'empresser autour de M. d'Héricourt épuisé, abattu.

Paoletta était ramenée par la veuve Toinon et sa sœur. La jeune Provençale courut à Cécile, et d'une voix étouffée :

— Madame ! murmura-t-elle, ma maîtresse sait-elle déjà ?...

— Oui, mon enfant !..... répondit la jeune dame, elle était résignée !..... nous avions prié ensemble..... Mais son père... voyez !...

Alors seulement Paoletta s'aperçut qu'on venait de déposer M. d'Héricourt sur la chaise longue. Suzanne pleurait, en lui baisant les mains ; le malheureux vieillard tâchait en vain de maîtriser sa douleur.

C'était une scène lugubre et saisissante, qui frappait de stupeur les plus indifférents, qui glaçait les moins sensibles.

Mais, après le premier moment consacré à ces émotions déchirantes, alors que le capitaine Durocher, étranger à la famille, demeurait là morne et silencieux, alors que les enfants effrayés se taisaient, que plusieurs femmes du logis et entre autres la veuve Toinon, n'avaient plus la force d'ouvrir la bouche, pendant que Fortanet essuyait à la dérobée de grosses larmes et que Nestor Laviolais était complètement anéanti, — une jeune femme, Cécile, sentant qu'il restait un impérieux devoir à remplir, s'avança dignement au milieu de l'assemblée et dit à haute voix :

— Messieurs!..... monsieur Laviolais, et vous, capitaine Durocher, et vous, mon mari... pardonnez-moi!..... mais les ins-

tants sont précieux!..... N'y a-t-il donc plus rien à faire pour monsieur de Merval?

Suzanne remercia Cécile d'un regard passionné; soudain les trois officiers s'avancèrent, et M. d'Héricourt, faisant un effort pour se lever, leur dit :

— Allons, messieurs!...

Mais il retomba sur la chaise longue, où le soutenaient Urbain Lartigue et ses enfants, car Suzanne s'était élancée vers Nestor :

— Vous! son ami! son frère!... écoutez! s'écria-t-elle, vous allez le revoir!... vous lui direz que je l'aime!... que je veux moi-même aller...

Elle ne put rien ajouter... Cécile la ramenait auprès de son père.

Le capitaine Durocher et Nestor, entraînés par Fortanet, sortirent du salon et descendirent l'escalier rapidement.

## XI.

### Portefeuille de ministre.

Madec, réduit à l'inaction par son embarquement à bord de *la Gorgone*, n'avait pu que partager la douleur de Nestor.

Comme Cécile soutenait le courage de

Suzanne par de pieuses consolations, ainsi Madec prodiguait à Nestor les paroles à la fois énergiques et tendres qui raniment les grands courages affaiblis.

Madec n'avait point écrit à sa mère qu'il venait de repasser sur *la Gorgone*; Madec portait de nouveau à la ceinture son couteau, que Liart remarquait toujours malgré lui.

Le jour de son embarquement, l'enseigne breton avait dû, suivant l'usage, rendre une visite officielle au commandant, qui le reçut dans la galerie. Alors, avec ce sang-froid qu'on lui connaît, il déplora la cause de son embarquement, fit l'éloge de Merval et dit en face à M. des Ardannes :

— Ce malheureux officier, commandant, avait sauvé *la Gorgone*, à Alger; sans lui, vous auriez perdu votre frégate,

et vous auriez comparu vous-même sur la sellette d'accusé...

— Monsieur Madec, répliqua sèchement Liart, vous connaissez mes opinions en matière de discipline?

— Oui, commandant, dit l'enseigne, je les connais aussi bien que vous connaissez les miennes en fait d'honneur militaire.

Liart était mal à son aise, les allusions au passé ne lui convenaient guère mieux que l'entretien sur les tristes nouvelles du jour.

— Vous êtes bien à plaindre, commandant, poursuivit Madec, de vous être cru obligé de traduire devant une cour martiale l'homme à qui vous deviez de tels services !...

Et les yeux bleus de Madec s'arrêtèrent

fixement sur les yeux fauves de Liart, qui baissa le front en murmurant :

— S'il est condamné... je solliciterai... j'obtiendrai sa grâce !

— Plaise à Dieu ! reprit Madec avec lenteur.

La conférence continua pendant quelques minutes encore sur ce ton, — après quoi l'enseigne se retira.

Il était de quart et se promenait sur le pont, pensif, sombre, terrible, au point que Jacques Liart lui-même n'osait affronter son regard, lorsque le capitaine de corvette Rivelles, Phylon-Binôme, Montoire, le docteur Blaye et les élèves de marine montèrent à bord. Madec les reçut à l'échelle, en demandant le résultat du procès.

— Condamné à mort ! répondit Rivelles d'une voix sourde.

Madec pâlit, frappa du pied, et se tourna vers la dunette, où se trouvait le commandant Liart.

L'équipage entier entendit le capitaine de corvette, car l'équipage entier attendait dans une triste anxiété.

Liart aussi avait entendu; plusieurs hommes le regardèrent comme faisait Madec, Liart resta de marbre.

Mais de bruyants murmúres ayant retenti dans la batterie et sur les gaillards, il s'écria d'une voix tonnante ;

— Silence! silence à bord!

Le silence se rétablit lentement.

Peu après, la chaloupe qui ramenait les témoins accosta.

Aussitôt l'officier de service fit faire le roulement du souper.

A chaque plat, la séance et l'arrêt du conseil de guerre étaient le sujet de l'en-

tretien. Le capitaine d'armes observait les causeurs.

Si le commandant Liart fut impassible lorsque Rivelles annonça la condamnation, c'est qu'il savait déjà tout. Un moment avant l'arrivée des officiers, il avait reçu de la préfecture maritime avis de la sentence, avec l'ordre d'appareiller le soir même pour les îles d'Hyères, et d'y attendre de nouvelles instructions. L'autorité, instruite de la décision du conseil, voulait isoler *la Gorgone* jusqu'à ce que l'on eût reçu la réponse du ministre relativement à l'affaire Merval, — car il doit être sursis à l'exécution de tout jugement portant peine de mort qui a été rendu sur le territoire continental du royaume.

— Et M. Laviolais? demanda Liart au capitaine de corvette.

— Il est resté à terre.

— Vous auriez dû le ramener à bord.

— Vous ne m'en aviez pas donné l'ordre, commandant.

Liart ajouta bientôt après :

— Dès que l'équipage aura fini de souper, vous ferez faire les dispositions d'appareillage.

— Bien ! répondit le capitaine en second.

Puis les deux officiers supérieurs descendirent et se mirent à table.

Vers la fin du premier service, le commandant rompit le silence :

— Il faut cependant, dit-il, que M. Laviolais reprenne son poste à bord ; nous appareillons dans deux heures !

Le capitaine de corvette ne répondit rien.

— Ne pourriez-vous donc pas l'envoyer avertir ? reprit Liart.

— J'en attendais l'ordre.

— Je vous le donne.

Rivelles sortit de table, monta sur le pont, fit armer un canot et dit à l'élève de corvée :

— Vous allez dire à M. Laviolais de revenir immédiatement avec vous. Vous le trouverez dans le port à bord de *l'Amiral*. Si par hasard il n'y était pas encore, vous l'attendriez jusqu'à huit heures moins un quart. S'il en était déjà parti, vous demanderiez à M. de Merval où il est, et vous iriez à sa recherche. Faites diligence pour le rencontrer, et soyez de retour à huit heures précises.

Le canot déborda.

Rivelles revint se mettre à table, et le repas des deux officiers supérieurs s'acheva sans qu'ils échangeassent aucune autre parole.

Cybélus, qui les servait comme à l'ordinaire, attendait que le capitaine de corvette fût sorti pour rendre compte de la séance.

On sait déjà que le nègre avait envoyé à l'audience un de ses mouchards subalternes, dont on a entrevu la silhouette au dernier rang des spectateurs. On sait que la condamnation de Merval et la visible fureur des matelots lui donnaient tout lieu de craindre une catastrophe. — Ramené à bord malgré lui, il venait maintenant invoquer le secours de son maître.

Pendant que le capitaine de corvette faisait garnir le cabestan pour l'appareillage, le nègre commença son rapport. Liart, en l'écoutant, trépignait, enrageait, grinçait des dents, et murmurait mille menaces incohérentes :

— Rivelles !... parler ainsi !... Ah ! c'est trop fort !

— Vous en verrez bien d'autres !

— Je m'y attendais, dit Liart à propos de Nestor ; il s'est vu contraint d'accuser son ami.

— Il ne vous a pas ménagé, du reste.

Vint le tour du capitaine d'armes.

— Quoi ! s'écria Liart épouvanté, le misérable a parlé de la sorte !... il a osé s'attaquer à moi... en vérité ?... Tu mens, nègre !

— Demandez à qui vous voudrez !

— C'est donc vrai, bien vrai ?...

— Vrai comme je vous ai toujours dit que le Cordier était un traître, vrai comme je vous ai toujours supplié de le débarquer, vrai comme il m'a toujours fait l'effet d'un serpent, vrai comme il a quelque vieille rancune contre vous !...

— Bah ! tu crois? dit Liart.

— Il jouissait en vous accablant, il frémissait de joie, ses yeux s'illuminaient, ses traits se ridaient, et sa voix rauque avait une vigueur éloquente : tout le monde l'a remarqué, dix hommes l'ont dit devant moi, dans la chaloupe !

— Et moi ! murmura Liart, j'ai demandé pour lui le grade de sous-lieutenant dans l'infanterie !...

Cybélus haussa dédaigneusement les épaules en ricanant :

— Et il le savait, n'est-ce pas?

— Oui, il le savait, dit Liart.

— Bravo !... c'est malin !... s'écria le nègre.

Le capitaine de vaisseau resta stupéfait pendant un instant, et se prit à réfléchir, puis il secoua la tête en signe d'incrédulité.

— Ah ! misère ! misère sur nous !... s'écria le nègre... Tenez, commandant, il y va de votre peau blanche comme de ma peau noire... L'équipage...

— Bah ! interrompit Liart, revenu de sa surprise et tout occupé d'autres pensées, ils seront congédiés !

— Votre capitaine d'armes leur fait accroire qu'ils ne seront pas renvoyés chez eux... il les irrite exprès...

— Ah çà ! dit le capitaine de vaisseau avec humeur, tu me fais des contes à dormir debout.

— Il vous hait... il vous a traité avec un mépris... un fiel... une perfidie...

— On me trompe ! reprit Liart, mais qui ?... C'est toi, peut-être ?

— Par pitié... par pitié, maître, dit le nègre en se tordant.

— Assez, dit Liart avec un sourire de mépris, tu rêves... Va-t-en.

Le nègre se retira, terrifié.

Le maître, frappé d'aveuglement, se promit de vérifier les faits en temps plus opportun, et continua un travail pressant déjà commencé depuis plusieurs jours. Il le corrigeait et le recopiait avec un sentiment de triomphe. Il se mirait dans son œuvre.

Et en effet, elle était digne de lui.

C'était une pétition en grâce pour Adrien de Merval.

C'était un coup de maître.

Liart avait senti qu'une pareille démarche le justifierait de bien des imputations auprès du ministre de la marine, et comptait également s'en faire un mérite vis-à-vis de madame d'Héricourt, qu'il se promettait de retrouver à Paris.

Après la maladresse de Cybélus, si le commandant tenait par dessus toutes choses à la condamnation de Merval, c'est qu'il jugeait déjà du parti merveilleux qu'il tirerait de la situation en demandant sa grâce. — L'acquittement eût été l'expression du blâme le plus formel; Liart se réjouissait doublement. Du reste, Merval acquitté pouvait rester dans la marine; Merval gracié quittait inévitablement le service, ce que le capitaine de vaisseau voulait, comme on se le rappelle. — Toutefois, on aurait tort de croire qu'en rédigeant sa pétition, il crut que le jeune officier échapperait à la peine capitale; Liart pensait à Suzanne, dont le père était gravement malade; il ne craignait que la rivalité, que l'amour d'Adrien; il voulait l'exécution, et travaillait en sous main à la rendre infaillible.

La nature des débats, bien différents de ce qu'il les avait supposés à l'avance, ne l'empêcha point de mettre ses projets à exécution ; seulement il refit sa pétition et sa lettre au ministre, qui, revues avec soin et habilement modifiées en raison des circonstances récentes, devinrent des chefs-d'œuvre d'hypocrisie militaire.

Ainsi Liart posait en chef juste et sévère, mais libéral ; en officier méconnu, calomnié, mais néanmoins toujours généreux, toujours magnanime.

Liart écrivait à madame d'Héricourt de seconder ses efforts pour obtenir la grâce de Merval.

Puis il mettait sous enveloppe une lettre confidentielle destinée à l'amiral P. N. — Cette lettre était la contre-partie de la pétition et de la dépêche officielle. Liart connaissait l'influence énorme du vieil

amiral, et ses idées en matière de discipline et de politique. — Il déplorait donc la fatalité qui l'avait entraîné à traduire devant la cour martiale l'infortuné lieutenant de vaisseau Merval, — *bon officier*, mais *serviteur indiscipliné*, *raisonneur obstiné*, *n'obéissant jamais à la lettre*, mauvaise tête bourrée d'*idées légitimistes*, passable marin, mais ne supportant pas l'autorité d'un chef qui avait fait ses premières armes sous le règne glorieux de l'empereur Napoléon.

Ainsi le vieux maître Merlin avait jadis été taxé de *bonapartisme*; M. *le vicomte* de Merval était, cette fois, accusé de *légitimisme exalté*.

Liart, habile à évoquer les rancunes de son protecteur, ne manquait pas d'ajouter que *le jeune vicomte* était la créature de l'amiral Saint-A..... et du commandant

Dubreuil. Il se plaignait ensuite amèrement de la perfidie avec laquelle on avait interprété ses actes les plus sages. Liart semblait être la victime. Il priait, il adjurait le brave P. N., *l'illustre héros de la marine impériale*, de se rappeler ses bons et loyaux services d'autrefois. — « C'était après l'incendie, et conformément aux conseils du *prudent amiral* lui-même, qu'il avait établi à son bord la vigilante police dont on venait à présent lui faire un crime ; — c'était après la tempête, et conformément aux avis du *ferme soutien de la discipline navale*, qu'il avait redoublé de sévérité, au risque de la vie. »

Liart sut adroitement exploiter les deux lettres brutales qu'il avait reçues, l'une à Mahon, l'autre à Alger ; il se lava des reproches les plus odieux, dédaigna de réfuter certaines absurdités monstrueuses, et se

fit en résumé blanc comme neige auprès du crédule loup de mer.

Merval était écrasé ; P. N. devait, par patriotisme s'élever énergiquement contre toute pensée d'accorder la grâce ; P. N. devait réclamer, au nom de la discipline, un exemple devenu nécessaire. — Liart avait eu soin de toucher quelques mots de l'insubordination croisssante des jeunes officiers de la marine. — P. N. eût-il été à l'article de la mort, était homme à aller demander l'exécution de Merval, par dévoûment pour le bien du service.

Liart relut sa pétition, sa dépêche officielle, sa lettre à madame d'Héricourt et sa lettre à l'amiral P. N. ; puis il se frotta les mains en souriant.

Un second canot fut armé, et Montoire fut envoyé à terre pour remettre les paquets du commandant de *la Gorgone* au

vice-amiral préfet maritime, qui recevait au même instant une foule d'autres pièces destinées au ministre, et toutes relatives soit à Merval et à son procès, soit au capitaine de vaisseau Liart des Ardannes.

Nonchalamment étendu sur les divans de sa galerie, Liart voyait l'embarcation se diriger vers le port. Il continuait à s'applaudir de ses derniers travaux. A peine s'inquiétait-il des rapports de Cybélus.

— Qu'importent ces délations?... pensait-il en se promettant bien de se venger des dénonciateurs; qu'importe!..... Une fois à Paris (et j'y serai dans quinze ou vingt jours), je détruis en un instant l'effet de ces dépositions monstrueuses; j'en démontre l'absurdité, en les colport[illegible] moi-même..... Merval est fusillé... M. [illegible]léricourt n'a pas deux mois à vivre, Blaye en

est certain et moi aussi... Madame d'Héricourt m'estime, me plaint, m'admire plus que jamais... Ma lettre était une petite merveille... Et Suzanne est à moi..... Suzanne! un million!... Suzanne! le grade de contre-amiral certain!.... Suzanne! et je suis vice-amiral dans trois ans au plus tard!..... député!..... amiral!..... ministre!...

Et Liart riait!...

Nestor, que l'on cherchait, était à bord de *L'Amiral* auprès d'Adrien.

L'équipage de *la Gorgone*, déjà réparti aux postes d'appareillage, gardait un silence menaçant.

Cybélus, blotti dans son trou noir, avait peur.

## XII.

### Les masques.

Nestor Laviolais ne devait prendre le quart qu'à minuit ; il ignorait que la frégate recevrait l'ordre d'appareiller. Aussi ne comptait-il se rendre à bord qu'à onze heures et demie par un canot de *L'Hécla.*

Accablé de douleur, mais non vaincu, Nestor, rappelé par la noble voix de Cécile à des devoirs qu'il s'était déjà tracés à l'avance, s'entendit avec le capitaine Durocher et Fortanet, qui se partagèrent les démarches les plus pressées. Pour sa part, il se rendit chez le capitaine de vaisseau Dubreuil, commandant *la Némésis.*

Nestor, du reste, ne pouvait encore aller revoir Adrien; il était forcé de laisser au greffier le temps de donner lecture du jugement au malheureux lieutenant de vaisseau : — ce qui eut lieu dans la forme requise, à bord de *l'Amiral*, en présence de la garde assemblée sous les armes.

Mer[illegible]l reçut avec fermeté la nouvelle de sa condamnation à mort. Il fut même étonné de n'avoir pas été reconnu coupable à l'unanimité des voix. Il sentait que son honneur était sauf, car les révélations

des témoins avait prouvé l'existence d'une machination tortueuse. Certes, il regrettait la vie, Nestor, Suzanne, le bonheur, mais sa conscience ne lui reprochait rien, et comme on l'a dit plus haut, la mort ne l'effrayait pas.

Rentré dans la cabine qui lui servait de prison, il attendit Nestor, Nestor ne tarda point à venir.

Les deux frères d'armes se jetèrent dans les bras l'un de l'autre.

Le digne ami de Merval était bouleversé, il ne put parler de quelques instants; mais il dit enfin que le commandant de *la Némésis*, M. Dubreuil, leur ancien capitaine de *la Glorieuse*, rédigeait une pétition pour obtenir sa grâce; le préfet maritime devait écrire dans le même sens; le conseil quoique composé des officiers les plus

sévères, avait également résolu de le recommander à la clémence royale.

— Ainsi, espérance! mon vieil ami, dit Nestor en essuyant ses larmes.

Merval secoua tristement la tête.

— Non! dit-il, ne nous faisons pas illusion, gardons tout notre courage. Tu connais aussi bien que moi la dépêche reçue ici, à l'époque de mon arrestation. Elle concerne surtout l'indiscipline des officiers: on veut faire un exemple, je serai la victime.

Nestor fut obligé de reconnaître tacitement que Merval avait raison; il ne répondit que par un douloureux soupir.

Adrien poursuivit.

— Après moi, Nestor sois un autre moi-même. T sais combien j'aime Suzanne!.. Tu veille s sur elle... c'est ma consolation, m . espoir...

Ils se tenaient par la main, silencieux, se regardant l'un l'autre avec tendresse.

Et puis Merval se prit à sourire.

— Si je suis gracié, dit-il, j'ai encore mon projet. Nous quittons tous les deux la marine militaire ; si tu veux un beau navire de commerce, je l'aurai pour toi : je serai l'armateur, tu seras le capitaine.

— Ah ! parle donc ainsi, bon Merval !.. oui, j'y consens !

Ils caressaient ce projet basé sur une espérance trompeuse ; ils s'abandonnaient à ce rêve qu'un mot pouvait briser en mille éclats.

Tout notre bonheur est ainsi fait ; ils étaient heureux !

Merval se fit redire par Nestor l'éloge de Suzanne, il se fit répéter qu'elle avait pleuré, qu'elle avait déclaré hautement combien elle l'aimait ; et Nestor, voyant

que ces récits procuraient à Merval les émotions les plus douces, n'oubliait rien de ce qu'il avait appris lui-même de Fortanet et du capitaine Durocher.

Il ajouta que Liart et Montoire avaient cessé d'être reçus chez les d'Héricourt ; que la mère de Suzanne partageait désormais toutes les appréhensions de sa fille ; que, pressée par son mari, elle était partie pour Paris, où elle faisait démarches sur démarches.

Ramené par ces transitions à son idée dominante, Nestor s'écria : — Ils t'aiment ! ils m'aident !.. nous te sauverons !

Nestor caressait encore les illusions les plus sincères, — et Merval respectait l'enthousiasme de son ami... si calme, si posé, si ferme dans la vie habituelle... et maintenant exalté, bouillant, rendu éloquent par son ardente amitié.

Un vieillard, vêtu du simple costume de campagnard, se fit annoncer. — C'était Urbain Lartigue; le frère d'armes de M. d'Héricourt, le père de Paoletta. — Nestor le présenta au jeune prisonnier, Merval l'accueillit comme un ancien ami.

—Mon capitaine voulait venir lui-même, dit le vétéran, dont les yeux étaient pleins de larmes : mais les forces lui ont manqué, il m'envoie à sa place..... Je voudrais, monsieur, pouvoir prendre la vôtre ici... Que fait le vieil Urbain en ce monde, puisque le malheur frappe les d'Héricourt?....

Merval et Nestor obligèrent le vieillard à s'asseoir sur un pliant.

— Mon capitaine est tombé sous le coup, reprit le père de Paoletta, et mademoiselle fait pitié... Elle veut venir ici demain.... elle en a demandé la permission

à genoux... la permission est accordée.... Si M. d'Héricourt ne peut la conduire lui-même, moi j'accompagnerai mademoiselle....

Merval avait tressailli.

— Oui !... elle veut venir à toute force... poursuivit Urbain. Son père craint pour elle cette entrevue, mais il craint encore plus de vous refuser à tous deux le bonheur de passer ensemble quelques instants.... il a promis... Soyez sage, monsieur de Merval, soyez fort !

Merval prit la main du vétéran et la pressa sur son cœur, en signe de reconnaissance.

— Je serai fort, je serai sage... dit-il. Je lui dirai que le succès de nos démarches est infaillible.

En ce moment, l'élève de marine envoyé par le capitaine Rivelles à la recher-

che de Nestor, lui communiqua l'ordre de se rendre à bord sur-le-champ.

— Pourquoi, monsieur ? le savez-vous?

— Je crois, dit l'élève que nous allons appareiller.

Merval poussa un cri déchirant.

Nestor ne se souvint plus qu'ils parlaient tout-à-l'heure d'espérance, il lui dit adieu comme s'il ne devait jamais le revoir.

— Adrien ! Adrien ! frère !... s'écriait-il... Quoi ! je ne serais pas près de toi au dernier moment !... Quoi ! nous nous séparerions ici, à présent, pour toujours !... Mais, monsieur l'élève, la frégate ne part pas, c'est impossible !

Quand j'ai quitté le bord, répondit le jeune homme interpellé, on garnissait le cabestan.

Les deux amis restèrent quelque temps

immobiles, cœur contre cœur, ne pleurant plus, frémissant de douleur, ne prononçant plus que des mots entrecoupés.

— Messieurs, dit alors l'officier de garde à bord de *l'Amiral*, je suis sûr que la frégate ne part pas pour un voyage, on l'envoie seulement aux îles d'Hyères; vous vous reverrez!

— Oui, dit solennellement le condamné, nous nous reverrons à bord de *la Gorgone*.

Cette phrase faisait allusion à l'exécution qui devait avoir lieu à bord, si la frégate était en rade.

Nestor faiblit, on fut obligé de l'asseoir sur l'étroite couchette du prisonnier; enfin quand il eut retrouvé quelques forces :

— Adieu! adieu! s'écria-t-il encore, et, s'appuyant sur l'élève de marine, il sortit.

Merval, jusque-là plus ferme que son

cher matelot, frissonna et tomba dans les bras d'Urbain Lartigue.

Tous les gens de garde assemblés sur le pont de la prison flottante saluèrent respectueusement l'ami du condamné, quand, pâle et défait, il descendit dans le canot.

---

Lorsque l'embarcation approcha de la frégate, l'équipage travaillait activement aux préparatifs d'appareillage. On se disposait à hisser la chaloupe à son poste pour la mer. Lartigue, Frisé,C élestin et quelques autres chaloupiers y accrochaient les palans.

— Voilà le matelot de M. de Merval, dit amèrement le frère de Paoletta.

— La mort dans l'âme, répond it Frisé.

— On n'assommera donc pas Liart une

bonne fois! murmura Célestin, au regret de n'avoir point mieux usé de son ancienne position de patron du commandant.

— C'est vrai, ajouta un autre chaloupier.

— Il se dit que nous ne serons pas congédiés! Autant aller en enfer, murmura un Breton.

Alors Lartigue se pencha à l'oreille de Célestin et lui dit tout bas quelques mots qui finirent par cette question : — En veux-tu être?

— J'en suis!

Et quand Célestin fut remonté à bord, Lartigue s'adressa rapidement à Frisé qui répondit :

— Paré à marcher!

Caboche installait en ce moment les chantiers des embarcations; quand Nestor parut il serra la main de Kerprigent :

— Suffit, suffit, assez causé ! répondit le gabier de beaupré.

Un moment après, à fond de cale, Kerprigent causait avec Gérodias.

Et Célestin prit à l'écart Crisguille.. .. Frisé abordait Rendu et peu après Cestac.

Un des aides charpentiers de Caboche prenait à l'écart Paille, le maître d'armes.

Chérinot, Martinat, Trillanchet formaient un petit groupe.

Jacob Mulhausen avait l'air de prodiguer des consolations à l'infortuné Schneider, qui fondait encore en larmes.

Il ne tarda pourtant pas à le quitter pour causer avec Séligmann le prévot.

Schneider conférait avec Patourneau qui se hâta d'aller trouver Kergoz.

La chaloupe était hissée, l'ancre levée,

l'on établit les voiles, et la frégate franchit les passes de la rade.

Les quatre lettres anonymes écrites à Caboche, Lartigue, Chérinot et Mulhausen, semblables quant au fond, différaient singulièrement par la forme. Pierre Cordier connaissait trop bien le caractère de chacun des sous-chefs de complot qu'il choisissait, pour s'exprimer exactement dans les mêmes termes avant de leur tracer le plan de conduite et de leur donner le mot de ralliement : *Pigale et Merval* !

Caboche, le plus énergique, le plus influent, mais aussi le plus subordonné des quatre, était homme à ne point agir, si l'on ne faisait appel à ses passions les plus ardentes. La lettre détaillait donc les outrages que le quartier-maître avait subis depuis le commencement de la campagne, elle l'excitait à en tirer vengeance ; elle

rappelait la mort de Pigale, celle de M. Duparc, le vieux chef de timonnerie, celle de deux ou trois matelots que la nostalgie avait enlevés ; elle disait quelques mots de Madec, dont le quartier-maître avait déploré le premier débarquement et qui venait de rembarquer ; elle parlait surtout de la condamnation à mort de Merval, — de Merval, le plus aimable, et le plus généreux des officiers du bord, de Merval, le fiancé de Suzanne d'Héricourt, de Merval, dont l'exécution allait réduire au désespoir toute la famille Lartigue et ses protecteurs : Urbain, Paoletta, Martial, — le vieux capitaine et sa fille.

Ce passage était délicat, il fut habilement traité.

Pierre Cordier ajoutait que le meilleur moyen de ne point être retenu au service était de se débarrasser du commandant

ou au moins de le réduire par la peur à renoncer à ses projets de tous genres... — « Vous jurerez, en sa présence, disait Pierre Cordier, de le tuer partout où vous le rencontrerez, s'il ne vous fait pas congédier après le désarmement, s'il ne prend pas sa retraite, et enfin s'il ose rechercher encore la main de mademoiselle Suzanne ! »

La lettre indiquait ensuite les moyens d'exécution.

« Il vous sera facile, poursuivait son auteur anonyme, de gagner au complot deux Ponantais, qui à leur tour en gagneront d'autres, de manière que de proche en proche, sans se connaître les uns les autres, tous les hommes solides seront à nous.

» Ils auront pour consigne de marcher

quand on leur dira le mot de ralliement à l'oreille.

» Vous, vous le recevrez de moi qui vous écris. J'aurai un masque noir sur la tête ; vous trouverez dans l'archipompe cent masques de même forme, à capuchon tombant sur les épaules comme les *karabouzen* de basse Bretagne, mais seulement en toile à voile. Celui qui vous écrit sait se cacher, soyez aussi prudent que lui.

» Une fois que les hommes seront masqués, ils s'armeront ; on bâillonnera le factionnaire de la chambre du conseil, quand même il serait de la révolte, mais pour qu'il ne soit pas compromis. Puis, on entrera chez Liart, on le prendra lui et son nègre : ne vous inquiétez pas du reste, je serai là !

» Soyez en vareuse et pantalon de toile, vous et tous les vôtres, pour être mécon-

naissables, — pieds nus pour ne pas faire de bruit.

» Vous, Caboche, tenez-vous autant que possible à bâbord du grand panneau quand vous serez de quart, c'est là que vous recevrez le signal.

» Ne craignez rien des officiers, des maîtres ni du capitaine d'armes, ils seront enfermés et barricadés dans leurs chambres. Il faut que tout se passe sans tumulte ; de cette manière, personne ne risque rien. Liart aura disparu sans qu'on sache comment, ou bien il aura eu assez peur pour nous faire licencier sans se vanter de l'affaire.

» J'arrangerai tout ; soyez tranquille... C'est le salut de mademoiselle Suzanne, votre congé, votre mariage... croyez-moi !

» Ayez confiance en un homme qui veille pour vous depuis longtemps, comme vous

l'a bien prouvé sa première lettre; d'ailleurs, si les choses ne sont pas comme on vous dit, si vous ne trouvez pas de masques dans l'archipompe, si les officiers ne sont pas renfermés, libre à vous de ne plus bouger. Sinon, l'on compte sur vous comme sur un brave Breton qui veut punir Liart, venger Pigale, Merval, M. Duparc et les autres, et délivrer l'équipage. »

Ce dernier paragraphe était écrit en langue bretonne; — or, Pierre Cordier n'avait jamais prononcé un seul mot de breton, depuis qu'il était capitaine d'armes de la frégate.

Les mêmes arguments étaient mis en première ligne dans la lettre adressée à Lartigue, que Pierre Cordier flattait adroitement, en déclarant qu'il ne tenait qu'à lui de sauver ses camarades.

— « Vous trouverez des masques à ca-

puchon dans le caisson de votre chaloupe,» ajoutait la lettre, qui renfermait tous les détails donnés par la précédente.

Dans la troisième, c'était sur la sensibilité de Schneider et de Mulhausen que se fondait l'adjudant : — Le buffet de l'office de l'état-major contiendrait des masques pour leur petite troupe, qui se joindrait à celle du chef de complot *à tête noire.*

Quant à Chérinot, un simple exposé du plan devait le séduire et le séduisit en effet; Pierre Cordier avait eu soin de charger un peu les couleurs, de promettre le pillage de la cambuse, et de laisser entrevoir l'enlèvement de la frégate. Dans le poste des malades, coin du navire familier au Parisien, devaient se trouver les masques destinés à ses émeutiers.

Après l'appareillage, un grand nombre de groupes de deux hommes continuèrent

à se former autour des mâts de beaupré et de misaine, dans la batterie, sur le pont, auprès de la mèche, entre les postes à canons, dans la cale. Cybélus n'était point sorti de son trou, tant il craignait à présent la vengeance des matelots. On connaissait tous ses mouchards, dont la liste avait été mise en tête des lettres anonymes du capitaine d'armes aux quatre sous-chefs de complot. L'on prenait garde d'être entendu par des oreilles suspectes.

Quatre mouvements divers se croisaient. Caboche, Lartigue, Chérinot et Mulhausen n'avaient communiqué chacun le plan de révolte qu'à deux de leurs camarades les plus sûrs; chacun de ceux-ci devait faire deux recrues qui en feraient deux autres, et ainsi de suite.

On conspira de la sorte jusqu'à minuit.

Le capitaine d'armes se tenait à l'écart,

observant le mieux qu'il pouvait, mais évitant tous ceux qui lui paraissaient dignes d'être choisis. Il couvait du regard les espions de Cybélus, afin de les empêcher autant que possible d'espionner les conspirateurs. Il en désigna plusieurs pour des corvées qu'il avait le droit de commander ; il en surprit quelques autres en faute contre le service et obtint de les faire mettre aux fers, ce qui le débarrassait d'eux pour la nuit.

Nestor et Madec ne s'aperçurent de rien, ils pleuraient ensemble sur Merval.

Caboche entendit l'enseigne breton qui disait avec colère :

— Je voudrais écraser Liart comme un scorpion !... je voudrais le voir périr dans les plus atroces tortures !...

— Merval ! Merval ! murmurait Nestor, ah ! plût à Dieu que ma vie pût être prise en échange de la tienne ; plût à Dieu que

sur mon lit de mort... il me fût donné de poser ta main dans la main de Suzanne !...

— Liart sera puni ! s'écria l'enseigne breton. Le monstre appartient à l'enfer !.. Que ne puis-je l'y plonger tout vivant !...

Les deux enseignes s'éloignèrent lentement, et Caboche répéta des lèvres les dernières menaces de Madec :

— Plonger Liart tout vivant au fin fond de l'enfer !...

La brise était excellente. Avant minuit la frégate fut au mouillage des îles d'Hyères.

---

Pierre Cordier bouillait d'impatience ; l'heure de la vengeance allait donc sonner enfin.

A minuit, Nestor prit le quart ; Madec était descendu, les gens de service ayant répondu à l'appel s'étendirent çà et là sur les passavants.

Alors le chef de complot se rendit dans sa chambre et fit ses derniers préparatifs.

Nestor se promenait à grands pas sur le gaillard d'arrière, ne songeant qu'à son ami. Tour à tour les plus horribles craintes et l'espérance la plus douce l'agitaient. Merval, fusillé!... Merval, gracié! libre! épousant Suzanne, heureux!...

Il rêvait tantôt d'un cauchemar de plomb, tantôt d'un songe suave; il rêvait comme rêve tout officier de quart, même dans les plus simples phases de la vie maritime, lorsqu'il n'y a point lieu à manœuvrer ou à diriger un travail. Son service se bornait à rester éveillé. Il pouvait donc, sans scrupules, s'abandonner à ses pensées dont aucun incident extérieur ne le distraisait; car jamais les gens de service n'avaient été plus tranquilles.

Etendus çà et là sur le pont, les révoltés attendaient le signal.

Caboche était à côté du grand panneau, à bâbord, assis sur la drome, appuyé contre la chaloupe, les yeux à demi-fermés, l'esprit inquiet, redoutant un piège, mais bien déterminé à ne point agir sans garanties de succès. Un aide-charpentier breton et Kerprigent le gabier de beaupré, ses deux complices, étaient couchés à ses pieds.

Le capitaine d'armes, vêtu de son costume ordinaire, fit sa ronde de nuit, s'assura que Cybélus était retiré dans sa cellule, passa l'inspection des hamacs, et vit que ceux de Lartigue, Chérinot, Mulhausen et Schneider étaient bien à leurs places habituelles. Il chercha tous les espions subalternes qu'on pouvait redouter, et reconnut qu'ils dormaient les uns en haut, les autres dans leurs hamacs.

La lune brillait encore d'un éclat trop vif, malgré quelques nuages chassés par une assez fraîche brise d'ouest : Pierre Cordier attendit qu'elle fût couchée. Alors il rentra chez lui pour la dernière fois, et se revêtit du costume qu'il avait recommandé aux matelots, c'est-à-dire d'une vareuse et d'un pantalon de toile grise. Il monta sur le gaillard d'arrière. Sans être vu de Nestor, il se glissa dans les canots suspendus en porte-manteaux, scia les poignées des avirons, ôta les tolets, pratiqua des trous dans les bordages, le tout à la sourdine ; il tenait à mettre ces embarcations hors d'état de servir.

Il redescendit, prit ses paquets de masques qu'il déposa successivement aux lieux convenus, mais non sans difficultés en ce qui concernait le caisson de la chaloupe. Ensuite il alla barricader avec des fusils la

porte de Cybélus, celles de tous les officiers, celles de tous les maîtres et la sienne. Ces diverses opérations étant faites, et la nuit complétement obscure, il prit encore une planche qu'il glissa à la mer par un sabord, passa lui-même à l'extérieur du navire, amarra sa planche aux ferrures du gouvernail par un nœud facile à délier et remonta dans la batterie.

Ce ne fut pas sans avoir dix fois couru le danger de tomber à la mer qu'il réussit. Mais on sait combien il était agile et souple. Sa tentative d'Alger avait été bien autrement périlleuse.

Enfin trois heures du matin sonnaient quand il mit son masque noir. Il rampa comme un serpent dans l'échelle du grand panneau et soufila à l'oreille de Caboche ces deux mots : *Pigale* ! *Merval* !

## XIII.

### Tête noire.

Caboche le quartier-maître attendait le signal, et pourtant son cœur se glaça. Il avait le droit d'être défiant, et se levant en sursaut, mais sans bruit, il saisit de sa grosse main le bras nerveux de l'homme *à tête noire.*

Pierre Cordier, au même instant, saisit l'autre poignet du quartier-maître.

Ils étaient grands et forts tous deux, tous deux animés par de violentes passions, tous deux méfiants à l'excès.

Ils descendaient par le sombre panneau en se serrant les poignets à se les briser; et quand ils furent dans l'obscurité la plus profonde, ils se heurtèrent le front l'un contre l'autre; alors Caboche murmura le plus bas qu'il put ces trois mots :

— Qui es-tu ?

Depuis deux ans, Pierre Cordier n'avait pas prononcé un mot de breton; nul à bord ne le soupçonnait de connaître un langage avec lequel Mathurine l'avait bercé, — mais Pierre Cordier n'avait pas oublié un mot de l'idiome natal. On sait qu'il rédigeait en breton son livre rouge.

— Je suis Breton, dit-il en dialecte de Vannes.

— Un Breton peut être un traître! c'est rare, mais c'est possible, dit Caboche. Qui es-tu?

— Je suis matelot, reprit Pierre Cordier.

— Dis un nom, ou sur mon âme, je te prends à la gorge et je t'étouffe...

— Je suis plus fort que toi, poursuivit l'adjudant toujours en langue bretonne, et sa main gauche fit craquer les os du poignet de Caboche. — Je suis matelot, je suis... non! tu vas jurer sur ta damnation, sur l'âme de ton père et de ta mère.

— Je jure sur ma foi de Breton!.. interrompit Caboche.

— Je suis officier!... dit l'adjudant.

— Vous êtes M. Madec!... ajouta Caboche.

— Tu l'as dit!.. lâche-moi... et va t'assurer que tout est prêt.

— J'y vais, Monsieur..... murmura le quartier-maître convaincu.

L'homme à tête noire ajouta :

— Tu veilleras sur moi, pour que personne ne touche à mon masque...

Cette fois, les deux conjurés se serrèrent la main cordialement.

Pierre Cordier alla jeter le mot de ralliement à Lartigue, à Mulhausen et à Chérinot ; Caboche se rendit à l'archipompe, y trouva effectivement cent capuchons en toile à voile, s'assura que tous les membres de l'état-major et de la maistrance étaient bien et duement emprisonnés chez eux ; et enfin, ne craignant plus aucune trahison, il s'arma et vint dire à l'oreille de Kerprigent :

*Pigale* ! *Merval* !

Caboche en dit autant à l'aide-charpentier, puis il les conduisit à l'archipompe, leur distribua des capuchons et leur enjoignit d'en distribuer de même à leurs amis.

Le rendez-vous général était à tribord dans la batterie.

Déjà Lartigue, Chérinot, Schneider, Mulhausen, Cestac, Frisé, Célestin et une foule d'autres réveillés par le mot d'ordre s'étaient levés en silence. Peu à peu deux cents hamacs se vidèrent. Parmi les gens de quart, ceux qui étaient instruits du complot se masquèrent dans l'obscurité.

Le maître de service, adossé au pied du grand mât et enveloppé dans un caban, dormait à demi et ne s'aperçut de rien.

Nestor pensait toujours à Merval, en se promenant à tribord derrière.

D'ailleurs, le mouvement avait lieu à

bâbord-devant, au delà des grandes embarcations emboîtées les unes dans les autres au centre du navire, comme quand on est sous voiles. Enfin les gens de quart conjurés étaient à peine masqués, qu'ils descendaient.

Sous leur déguisement uniforme, les révoltés ne pouvaient plus se reconnaître.

Chacun s'était armé du premier objet tombé sous sa main.

Les leviers de pointage, les haches, les piques, les baïonnettes, brillaient dans l'ombre.

Une troupe compacte s'avançait ainsi sous les hamacs vers la chambre du conseil, dont les abords sont éclairés par le grand fanal d'habitacle et gardés par un factionnaire armé d'un sabre d'abordage. Mais il entre dans les fonctions du capitaine d'armes de désigner les gens de garde,

et Pierre Cordier avait eu soin, ce jour-là, de ne nommer que des mécontents qui seraient nécessairement enrôlés dans le complot, si bien que la sentinelle du commandant se laissa garotter et bâillonner de la meilleure grâce du monde.

Il semblait donc que le logement de Liart dût être aisément envahi; cependant, à mesure que l'instant décisif approchait, Pierre Cordier éprouvait une crainte singulière : il trouvait ses dispositions trop bien prises.

Il aurait voulu maintenant pouvoir prévenir et délivrer les officiers, pour que le complot engendrât l'émeute ; car son dessein n'avait jamais été de faire égorger Liart, mais bien de l'amener devant le conseil de guerre, sous la prévention d'avoir lâchement abandonné son bord au moment du péril. A quoi bon, en effet,

tant de peines, tant de longues machinations et tant de ruses, s'il ne s'était agi que de donner un coup de stylet?

L'idée fixe de Pierre Cordier était la dégradation et l'exécution publiques de Liart; Merlin avait été fusillé, il fallait que Liart subît la peine du talion.

L'infernal espoir de l'adjudant s'évanouissait au dernier moment.

Pour que le capitaine de vaisseau pût être accusé d'avoir lâchement fui son bord, il était indispensable que les révoltés se livrassent à de grands excès, que, par exemple, la frégate fût emmenée au large ou jetée à la côte, que les officiers fussent attaqués, qu'il y eût combat dans l'intérieur du navire. Alors, en supposant que Liart échappât aux révoltés, il tomberait entre les mains de la justice navale. Le capitaine d'armes l'avait cru du moins;

il se disait que d'accablants témoignages s'élèveraient de toutes parts, que les juges, convaincus de la culpabilité du despote, n'hésiteraient point, et qu'enfin l'arrêt de mort serait prononcé...

Mais Liart allait se trouver seul et sans défense contre deux cents hommes irrités qui le massacreraient.

Pierre Cordier se traitait intérieurement d'insensé ; il prenait en pitié sa conception misérablement avortée. Et pourtant qu'aurait-il pu faire ? En vain *la Gorgone* avait passé par la terrible épreuve de l'incendie, *L'Hécla* l'avait sauvée ; en vain l'adjudant profitant de la tempête avait employé les moyens les plus téméraires pour occasionner sa perte, Rivelles s'était dressé entre la frégate et les rochers du rivage, et la frégate était restée à flot.

Réduit à ne plus rien espérer que de la

révolte, Pierre Cordier, las d'attendre, avait voulu la rendre certaine, en offrant aux sous-chefs de complot des garanties de sécurité, qui n'aboutissaient qu'à faire assassiner Liart.

Pierre Cordier s'apercevait donc, qu'emporté par sa passion, il avait dépassé le but; mais il n'avait plus le temps de reculer :

— Eh bien! malheur sur moi! murmura-t-il; le sort en est jeté! qu'il meure donc, s'il le faut!

Alors, déguisant sa voix, Pierre Cordier prit, autant qu'il put, l'accent breton de Madec, dont il avait déjà la haute stature, et s'adressant à quelques conjurés qui l'entouraient :

— Vous autres, dit-il, allez arrêter l'officier et le maître de quart.

— Allez-y vous-même, répondit-on tout

bas ; c'est à Liart que nous en voulons.

— A mort ! à mort, Liart ! dirent de même une foule de gens.

Personne ne monta sur le pont.

Un des insurgés essaya d'ouvrir la porte ; la porte était fermée en dedans.

Pierre Cordier n'avait pas prévu cette circonstance inusitée, mais qu'expliquaient aisément les craintes nouvelles de Cybélus.

Cependant Nestor, qui se promenait toujours sur le pont silencieux et presque désert, venait d'entendre des voix confuses, un cliquetis d'armes, un bruit sourd, rumeur étrange qui partait évidemment de l'arrière de la batterie. Il prêta l'oreille.

— Enfonçons la porte !... passons par les sabords !... à mort Liart ! au plus tôt paré, dirent plus haut les deux cents hom-

mes qui s'étaient accumulés aux environs de la chambre du conseil.

Le jeune officier saisit quelques mots, devina tout, s'arma d'un levier de pointage et courant au maître de quart qu'il arracha brusquement à son demi-sommeil :

— Maître ! armez-vous, dit-il, la révolte est à bord.

Le maître comprit à peine mais obéit, saisit une hache de manœuvre et réveilla tous les marins étrangers au complot qui dormaient profondément sur le pont.

Puis, Nestor commanda :

— Les gens de quart, à l'appel !

Un tumulte effroyable suivit ce commandement; la porte de la chambre du conseil fut enfoncée, les insurgés ne se contenant plus crièrent tous à la fois :

— Pigale et Merval ! A mort, Liart ! à mort !

Ils se précipitèrent dans la chambre du conseil, sur les pas de l'homme à tête noire.

Déjà nombre de révoltés renonçaient à l'attaque, puisqu'au lieu de surprendre Liart à la faveur de la nuit et du silence, on vociférait tumultueusement.

— En haut tout le monde ! commanda Nestor.

Le maître de quart donna son coup de sifflet et répéta :

— En haut tout le monde !

L'équipage entier était sur pied ; une foule de matelots se groupaient autour de Nestor, qui leur ordonna de s'armer et de le suivre.

Déjà plusieurs des révoltés, trompés comme Caboche par l'accent breton, le

langage matelotesque et la taille de l'homme à tête noire se disaient à demi-voix :

— C'est M. Madec qui va venger Merval.

— La victoire est à moi ! pensa Pierre Cordier, — voici le désordre !

Un des conjurés masqués brisa le fanal d'habitacle et souffla la lumière. L'obscurité la plus profonde régnait dans la batterie.

Les officiers emprisonnés chez eux et le capitaine de corvette qui s'habillait à la hâte appelaient d'en bas.

D'autres clameurs retentissaient dans la chambre du conseil.

Cybélus était entre les mains des révoltés, jouait du poignard et recevait des coups de sabre.

Liart venait d'être arraché de son cadre; des piques et des haches le menaçaient;

mais l'homme à tête noire ouvrit tout-à-coup un fanal, repoussa impérieusement quelques individus qui voulaient en finir sur-le-champ, et dit de ce ton qui impose à la multitude :

— Attendez ! attendez ! nous avons le temps ! ce n'est pas d'un coup qu'il faut le tuer.... Un peu de patience, mes amis..... Il nous a trop fait souffrir... il doit souffrir aussi... laissez faire, nous avons le temps.

Et les plus braves qui croyaient obéir à Madec, firent cercle autour de lui.

L'on vit Liart, entièrement nu, demander grâce en tremblant. Des éclats de rire féroces lui répondirent.

Cybélus se débattait en poussant des cris horribles.

— Silence ! poursuivit la Tête Noire. Vous, là-bas, gardez les portes ! croisez les piques en dehors ! au nom de Pigale ,

de Duparc et de Merval, nous allons juger Liart!

— Bravo! bravo! mais vivement et à mort! hurlèrent des voix parmi lesquelles on aurait pu reconnaître celles des émeutiers de Chérinot.

Il était clair que Caboche, Lartigue, Mulhausen, Schneider et les Alsaciens étaient aux premiers rangs, puisqu'une espèce d'ordre s'était établi autour du cadre de Liart. Ces hommes, subordonnés par habitude, obéissaient maintenant au chef de la révolte.

Le capitaine d'armes accusait Liart de ses exactions, et le frappait à coups de sabre, il gagnait du temps.

On insultait Liart, on lui crachait au visage, on vociférait.

Nestor, ayant compris que ses collègues étaient emprisonnés, venait d'envoyer ou-

vrir leurs cabines. Les officiers se joignirent tous à lui, à l'exception, toutefois, du prudent commissaire Gerbier, qui barricada sa porte en dedans, pour attendre en toute sécurité le dénoûment de la bagarre.

Flageolet, expédié au poste des maîtres ouvrit également leurs portes; mais nul ne s'aperçut que la chambre du capitaine d'armes était vide; les maîtres se rallièrent aux officiers, qui faisaient, en quelque sorte, le siége de la chambre du conseil.

Nestor donnait l'exemple. Avec son levier de pointage, il enfonçait les cloisons. La voix connue de Rivelles dominait les clameurs. De nombreux fanaux éclairaient maintenant la batterie.

Liart, déjà blessé, mais assez légèrement, car l'homme à tête noire n'avait

cessé de le défendre, était maintenant à genoux à côté d'un sabord ouvert.

Pierre Cordier lui disait, toujours en déguisant sa voix :

— Tu as tué Pigale !.. tu as tué le vieux chef !.. tu as tué Merval !.. tu voulais nous empêcher d'être congédiés.... tu vas être puni !..

En ce moment les cloisons tombèrent; Nestor s'élança au milieu des rebelles, qui lui livraient passage en fuyant. Par malheur, il restait un peloton d'enragés à quelques pas de Liart et de Tête Noire.

Nestor essaya de les repousser, pour délivrer le commandant qui appelait au secours, pour sauver celui qui avait fait condamner à mort Adrien de Merval, pour arracher aux révoltés le despote, le *tigre*, l'*hyène*... l'infâme Liart des Ardannes !

Mais l'infâme Liart des Ardannes était

capitaine de vaisseau et commandant de *la Gorgone*... Mais Nestor Laviolais était enseigne et officier de quart à bord de la frégate !..

— Arrêtez ! arrêtez !.. s'écria-t-il en se jetant sur un groupe de marins masqués qui croisaient la baïonnette.

Cent cris retentirent à la fois.

Nestor, victime de son impétuosité, venait de tomber baigné dans son sang.

Schneider, Caboche et Lartigue n'avaient plus de masques depuis plusieurs minutes ; ils s'en étaient dépouillés à la faveur des ténèbres. — Ils arrivèrent trop tard pour défendre l'infortuné Laviolais, frappé selon toute apparence par les émeutiers de Chérinot.

L'herculéen Madec, après avoir enfoncé d'un coup d'épaule une des cloisons de la galerie, s'était rué au plus épais de la foule,

en appelant à lui les Bretons et Caboche entre autres.

Il courait du côté où Liart se débattait, les gens masqués se débandèrent à son approche. Pierre Cordier ayant éteint son fanal, on ne se reconnaissait plus dans cette étrange mêlée.

Cependant Caboche se trouva face à face avec Madec :

— Allons! allons ! dit l'officier, sauvons le commandant.

— Ce n'était donc pas lui !... pensa le quartier-maître épouvanté.

Au même instant, il entrevit encore Tête-Noire.

Mais le cri de Nestor fit diversion, Madec et Caboche coururent au secours du malheureux enseigne de quart.

L'homme à tête noire, profitant du tumulte, avait pris Liart à bras-le-corps. Il

le précipita par un sabord, et disparut après lui.

Au même instant, Cybélus grièvement blessé était aussi jeté à la mer.

---

A bord, le désordre, l'effroi, mille clameurs désespérés, l'obscurité, la révolte. A peu de distance du bord, trois hommes nus se débattant autour d'une planche trop petite pour les soutenir tous trois.

— Faites lâcher prise à votre nègre, commandant, disait le capitaine d'armes, ou nous serons noyés avant dix minutes. Si vous êtes seul, je vous promets de vous mener à terre comme je vous ai mis ici... je ne suis pas blessé, moi!.. Et je suis excellent nageur.

— Non! non!.. criait le nègre qui embrassait convulsivement la planche de salut.

— Au secours! capitaine d'armes, Cybélus m'entraîne... il m'accroche... je me noie!...

Pierre Cordier riait de ces cris de détresse; il riait tout bas, selon sa vieille habitude.

Le vent et le courant entraînaient la planche et les trois hommes au large de la frégate.

Quand Pierre Cordier nageait, la planche flottait; mais s'il y touchait, elle était immédiatement submergée. Il se faisait un jeu cruel de ce mouvement alternatif.

Liart demandait du secours, chaque fois que la planche revenait à la surface.

Après avoir lancé le commandant par le sabord, Pierre Cordier, se glissant à l'extérieur, s'était débarrassé en un clin-d'œil de son masque noir et de son costume fort léger, comme on sait. Il rejoi-

gnit Liart qui se débattait à peu de distance :

— Je viens à votre secours, lui dit-il d'abord en se nommant ; mais les révoltés sont maîtres du bord.... Pas un mot, ou nous sommes perdus !

Pierre Cordier soutint Liart jusqu'à la planche, qu'il feignit de rencontrer par hasard. Il faisait nuit sombre ; le commandant, épouvanté, ne s'apperçut pas qu'elle était attachée aux ferrures du gouvernail.

Le capitaine d'armes défit le nœud qui la retenait et poussa au large.... Mais, au même instant, Cybélus saisit son maître par la jambe.

Cet incident donna lieu à l'horrible conseil du capitaine d'armes, qui n'avait que faire de Cybélus. Le nègre, après avoir

lâché son maître, s'accrochait à la planche même. Pierre Cordier répéta :

—Débarrassez-vous de lui, ou vous êtes mort!

— Sauvez-moi! sauvez-moi! ou sinon je crie de toutes mes forces.

Pierre Cordier, à cette menace, poussa la planche au fond, et dit :

— Noyez-le, commandant, ou vous êtes repris!..

— Ne me noyez pas! je me tais!.. par pitié, maître, mon bon maître!..

Le nègre, affaibli par ses blessures, demandait encore grâce... il suppliait, puis il menaçait encore de hurler.

— Eh bien! dit le commandant prenant haleine, tâchons de nous arranger!.. Va au bout de la planche..... Tu es un vieux serviteur... un ami!.. Tais-toi surtout...

Cybélus lâcha le bout qu'il tenait; aussitôt Liart plaça les deux pieds sur ses épaules et fit un vigoureux effort.

Cybélus poussa un dernier hurlement de détresse, essaya de se rattraper aux jambes de son maître, mais reçut un épouvantable coup de pied dans la mâchoire.

---

Le commandant Jacques Liart des Ardannes venait de récompenser son nègre de seize ans de bons, de dignes, de rares services.

— Bravo ! bravo ! dit le capitaine d'armes en prenant la remorque.

— Nagez ! nagez ferme ! répondit l'officier supérieur.

— Soyez tranquille ! mais silence !..... les révoltés amènent un canot... ils seront bientôt sur nos traces !

Pierre Cordier, attelé à la planche, nageait de toutes ses forces. Liart l'aidait de son mieux, en frappant l'eau des pieds et des mains.

Après un laps de temps assez considérable, une embarcation se détacha des flancs de la frégate; Liart était terrifié, Pierre Cordier lui-même tremblait.

# XIV.

## Le Bonhomme-Cadavre.

A bord de *la Gorgone* il n'y avait plus d'insurgés. Chacun avait jeté son masque, chacun s'était enfui comme il avait pu, ceux-ci par les sabords, ceux-là par les panneaux. L'échelle de Cybélus et sa ca-

bine ouvrant sur le faux-pont servirent de moyen de retraite à plus de cinquante rebelles. Une foule d'autres s'évadèrent par les fenêtres de la galerie et des bouteilles du commandant. Tous venaient, après quelques détours, se ranger du côté de l'autorité; Chérinot et ses bandits en donnant de vifs regrets au pillage de la cambuse, les autres désolés des coups affreux portés au brave Nestor Laviolais qu'on venait de déposer sur sa couchette.

Le docteur Blaye mit le premier appareil et secoua la tête tristement :

— C'est un homme mort, se dit-il.

Le capitaine Rivelles, secondé par Phylon, Madec et Montoire, avait déjà rétabli l'ordre.

L'équipage était en rangs sur le pont. On cherchait le commandant et le capitaine d'armes; Rivelles fit armer une em-

barcation pour aller au secours de Liart et de Cybélus, jetés à la mer, à ce qu'on disait. Mais l'opération d'amener et d'armer le canot fut assez longue ; l'on s'aperçut qu'il faisait eau de toutes parts et que les poignées des avirons étaient sciées. On amena le second et le troisième canot, ce fut même chose. Avant qu'une des embarcations fût en état de pousser, on avait perdu près de trois quarts-d'heure.

La planche était alors à grande distance du navire.

Le canot s'avançait lentement ; Montoire qui le commandait, ne sachant où se porter, faisait lever rames pour mieux entendre ; il écoutait attentivement.

— Pas un cri ! pas un souffle ! dit-il, évidemment ils se sont noyés.

Le canot passa, repassa, et finit par retourner à bord.

— Nous sommes sauvés maintenant! dit le capitaine d'armes d'un ton de triomphe.

— Sauvé! sauvé! sauvé! s'écria Liart.

Quand le plus profond silence fut rétabli, Pierre Cordier demanda au commandant s'il ne voulait pas retourner à bord, pour essayer de ressaisir l'autorité.

— Etes-vous fou? dit Liart... à terre!

— Mais, commandant, les révoltés sont probablement à la cambuse où ils s'enivrent... Je monterais le premier, je préviendrais les officiers ou au moins je verrais...

— Taisez-vous! taisez-vous! s'écria le commandant avec horreur. A terre, je vous l'ordonne!

---

Moins d'une heure après, le capitaine d'armes échouait la planche sur une grève

plate, à une forte lieue de la petite ville d'Hyères, bâtie non sur les îles du même nom, mais sur la terre ferme.

— Allons! pensa-t-il en prenant le commandant sur ses épaules, tout s'est passé beaucoup mieux que je n'espérais.

Les deux naufragés furent hospitalièrement recueillis par des riverains, à qui Pierre Cordier fit un conte de canot chaviré.

— Je crois prudent de ne pas leur dire qui nous sommes, ajouta-t-il tout bas, en s'adressant au capitaine de vaisseau.

Liart approuva d'un signe le dévoué sous-officier, qui, d'ailleurs, chemin faisant, lui avait expliqué par un autre mensonge comment il était arrivé si juste à point pour le secourir.

A bord, l'appel général fut fait sous les yeux du capitaine de corvette Rivelles. On

ne put découvrir aucun des rebelles. Blessés et gens valides, tous prétendaient avoir pris parti pour l'autorité. Seulement on constata la disparition du commandant, celle de son nègre et celle du capitaine-d'armes, lequel fut provisoirement remplacé par le maitre canonnier.

Le commandant Rivelles, ayant organisé le service et la surveillance, passa le reste de la nuit à rédiger son rapport.

Nestor, soigné par Schneider, Madec et le docteur Blaye, était dans l'état le plus alarmant.

Au point du jour, quand on mit bas les branles, une morne tristesse était peinte sur tous les visages, un silence de mort régnait dans les rangs, nul n'osait parler des événements de la nuit. L'heure des réflexions était venue, chacun des révoltés tremblait d'être dénoncé par l'un ou l'au-

tre de ses trois complices, car ils ne se connaissaient guère que trois à trois; chacun craignait, en outre, d'avoir été reconnu malgré son masque.

On était, il est vrai, débarrassé de Liart, de Cybélus et du capitaine d'armes, mais, au résumé, l'affaire n'était point finie.

Un grand nombre de conjurés éprouvaient un désappointement extrême ou une extrême douleur.

Chérinot et ses bandits avaient compté sur le pillage de la cambuse, sur une orgie, sur une désertion; ils espéraient qu'on se soustrairait à toute recherche en jetant les officiers à terre et en appareillant ensuite pour aller pirater avec la frégate. La lettre anonyme du chef de complot impliquait mieux que la mort de Liart et de son nègre.

Caboche, Lartigue et Schneider, déso-

lés de l'état de Nestor Laviolais, ressentaient de véritables remords; ils se trouvaient dupes de l'inconnu qui, ayant usé d'eux comme d'instruments passifs, n'avait pas su pourtant empêcher un éclat déplorable, qui nuirait à Merval et ne faciliterait en rien le congédiement de l'équipage.

Le quartier-maître se reprochait d'avoir cru trop légèrement aux paroles du chef de complot; il trouvait maintenant mille raisons qui prouvaient que Madec n'aurait pu jouer ce rôle. Les masques avaient dû être fabriqués avec la vieille fourrure volée pendant qu'on était au large, et conséquemment lorsque l'enseigne naviguait encore à bord de *l'Hécla*... D'un autre côté, parmi les gens de l'équipage, deux ou trois hommes seulement étaient d'assez haute stature pour qu'on put les soupçonner. Caboche pensa bien au

capitaine d'armes, mais Pierre Cordier n'avait jamais paru savoir un mot de breton, et malgré sa déposition, l'adjudant devait toujours, par mille excellents motifs, passer pour l'agent le plus dévoué du commandant Liart.

Caboche et Lartigue ne parlaient que de Nestor et de Merval, les deux matelots avaient les larmes aux yeux.

Jacob Mulhausen, Séligmann, Kerprigent, Gérodias et tant d'autres qui avaient pris une part active à la rébellion étaient affligés, quelques-uns éprouvaient un sentiment de terreur affreuse. Le maître canonnier prétendait que l'équipage serait décimé.

Le bruit courait que l'on appliquerait ainsi le grand code pénal secret, épouvantail fantastique qui est un article de foi pour les vieux marins.

Et cependant sous-officiers et matelots chacun déployait un zèle extraordinaire.

Le commandant Rivelles désigna lui-même les gens de garde, et, chose digne de remarque, il choisit la plupart d'entre eux parmi les rebelles. Ainsi Mulhausen et ses amis, à l'exception de Schneider, qui soignait Nestor ; ainsi Lartigue, Cestac, Frisé, Patourneau, Célestin et Crisguille firent précisément partie de cette troupe d'élite, destinée à maintenir le bon ordre.

Les fusils, les sabres, les haches, les piques étaient renfermés dans la dunette. Bien qu'aucun signe d'insurrection ne fût apparent, les officiers, les élèves et les maîtres étaient armés comme pour le combat. Des rondes perpétuelles parcouraient le navire. La frégate ressemblait à une place mise en état de siége.

Rivelles donna les fonctions d'officier en second à Phylon-Binôme, qui les accepta sans trop de répugnance — considérant que depuis le commencement de l'affaire Merval, il n'avait pu calculer avec une entière liberté d'esprit. — *Infandum* ! il lui était arrivé de chercher le logarithme d'un *cosinus* dans la colonne des *sinus* ! Chose plus horrible encore! il avait trouvé au lieu d'un résultat positif, des *racines imaginaires* à la suite d'un effroyable calcul algébrique, base de tout un système mathématique; et de trois jours entiers, il ne put découvrir la cause de cette épouvantable erreur!

Les tours de quart furent répartis entre Madec, Montoire, et les trois plus anciens élèves de marine.

Tous les vides se trouvèrent ainsi comblés.

Aussitôt que les hamacs eurent été ran-

gés dans les bastingages, un canot partit pour la ville d'Hyères; l'officier qui le commandait avait ordre de dépêcher immédiatement au préfet maritime de Toulon un exprès porteur du rapport du capitaine de corvette.

A sept heures, l'exprès partait à franc-étrier; avant neuf heures, il entrait chez le vice-amiral, chef supérieur du cinquième arrondissement.

A bord, le service marchait comme de coutume.

On lava, on fourbit, on hissa les couleurs à huit heures du matin.

Ensuite les charpentiers se mirent à réparer les cloisons de la chambre du conseil, tandis que les calfats aveuglaient les voies d'eau des trois canots aristocratiques de *la Gorgone*.

Le commissaire Gerbier inventoria les

effets du commandant, de Cybélus et de Pierre Cordier. Mais dans la chambre de ce dernier, rien ne trahit ses mystérieux desseins ! il avait eu soin de démolir immédiatement avant la révolte les cachettes de son grand coffre, et de jeter à la mer tout ce qui était de nature à inspirer des soupçons. L'indéchiffrable livre rouge seulement avait été épargné.

Le commissaire écrivit sur l'inventaire :

— *Item :* un manuscrit en langue inconnue relié en maroquin rouge.

Les scellés furent apposés conformément aux ordonnances.

Le bon commandant Rivelles rendit visite à Nestor, il le trouva dans la plus triste situation. Le jeune officier percé de plusieurs coups de piques et de baïonnettes, vaincu par la souffrance physique, ne pas-

serait pas la journée, à en croire le docteur Blaye.

Nestor dit pourtant quelques mots en faveur de Merval, qu'il recommandait encore à Rivelles :

— Cette révolte va lui faire tort !.. Elle l'empêchera d'obtenir sa grâce..... murmura-t-il péniblement.

Mais il ne put continuer, le peu de forces qui lui restaient défaillit ; il ferma les yeux, le sommeil de la mort semblait peser sur ses paupières.

— Ça va très-mal !... dit le chirurgien-major.

Madec et Schneider soupirèrent amèrement.

Le commandant Rivelles, profondément ému, se retira et se rendit au poste des matelots blessés, dont aucun du reste n'était dans un état dangereux.

Immédiatement après la révolte, le capitaine de corvette avait ordonné d'allumer une grande quantité de fanaux dans la batterie et le faux-pont, pour rendre la surveillance plus facile. Cette circonstance donna lieu à une consommation extraordinaire de bougie jaune, et la provision de la timonnerie se trouva épuisée tout d'un coup. En conséquence, vers huit heures du matin, le sous-officier qui avait succédé à M. Duparc dans les fonctions de chef fit un bon qui fut revêtu des signatures nécessaires, puis il expédia Flageolet au magasin général.

Le mousse descendit dans les profondeurs de la frégate, traversa le poste des maîtres, désert en ce moment, et s'arrêta au bord d'un petit panneau situé entre la fosse aux lions et la chambre du maître canonnier.

— Ho! ohé! bonhomme Cadavre! cria-t-il.

— Holà! répondit une voix rauque, qui me hêle?

— Flageolet!

— Eh bien! descends, mousse!.. As-tu peur qu'on te mange?

Flageolet descendit à regret dans le sombre magasin général, et se trouva en face d'un vieux matelot à cheveux blancs et à barbe noire, jaune, voûté, cassé, maigre, hideux à voir, et dont on pouvait aisément compter les côtes saillantes, car il ne portait d'autre costume qu'un grossier jupon de toile à voiles.

— Le chef m'envoie vous demander deux paquets de bougie jaune, dit Flageolet.

— Ah çà! mousse... On en consomme donc à toutes sauces de cette façon de chan-

delle, dit le gardien si merveilleusement surnommé par l'équipage.

— Dam!.... répondit Flageolet, qui se tenait à l'écart avec une certaine timidité, vous savez bien qu'on a allumé tous les fanaux du bord la nuit passée.

— C'était-il donc la fête d'un roi ou d'un prince... ou d'un...

— Vous ne savez pas ce qu'il y a eu cette nuit! s'écria Flageolet étonné.

— Moi! je suis le bonhomme Cadavre, j'ai jeté des sorts... et on verra de quoi il tournera... mais je ne suis pas devineur... parle!

— Il y a eu la révolte, le commandant Liart, M. Satan et Face-de-Fer ont été jetés par-dessus le bord.

— Mousse, s'écria le bonhomme Cadavre, si tu gausses je te roule!

— Parole ! répondit Flageolet en se reculant.

— Liart, Satan et Face-de-Fer..... Une révolte ! dit le vieux gardien .. Mousse, si tu mens je te jette un sort.

— Je ne mens pas, parole d'honneur ! et à preuve, le bon est signé de M. Phy-lon, qui est second à cette heure que le capitaine de corvette commande.

Le bonhomme Cadavre se jeta sur le morceau de papier, l'approcha de la lampe fumeuse et examina les signatures, en poussant des cris étranges.

— Rivelles ! Rivelles ! mon capitaine, mon frère ! mon vrai... commandant ! répétait le farouche gardien du magasin général... Rivelles ! vive Rivelles ! si tu mentais, mousse, tu ne serais pas blanc !

Flageolet parvint à convaincre le vieux gardien, qui lui remit deux paquets de

bougie jaune, et répéta en se dressant sur ses longues jambes décharnées :

— Liart, Satan, Face-de-Fer, coulés! coulés!... je l'avais dit... C'est fait! vive Rivelles! mon fini!

Les os du vieux gardien craquèrent, il se déroula comme un serpent. Alors il commença de tourner lentement autour d'une épontille, et dansa plié en deux.

— Oui! c'est moi, je leur avais jeté mes sorts!.. eh bien! le bonhomme Cadavre va s'habiller!... le bonhomme Cadavre va remonter sur le pont!... houra! boy!.... houra! A mort l'Anglais! vive Rivelles! mon capitaine!

Le mousse s'était enfui et disait à ceux qu'il rencontrait :

— Le bonhomme Cadavre s'habille pour venir sur le pont.

Cette nouvelle se répandit en un clin

d'œil dans toutes les parties de la frégate, et lès matelots s'ameutèrent sur le passage du bonhomme Cadavre.

---

Michel Brock, surnommé le *bon homme Cadavre*, n'avait pas toujours été gardien du magasin général. Au début de la campagne, il remplissait des fonctions moins obscures; il portait alors les galons de quartier-maître de manœuvre, et s'honorait d'être chef du mât de beaupré. Le capitaine de corvette lui avait confié ce poste, avec la certitude que nul n'en était plus digne.

Michel Brock, en effet, pouvait par tous pays passer pour un fin matelot, pour un gabier adroit, pour un travailleur dur au mal. Il était d'humeur gaie, à cette époque; rieur au milieu des périls, intrépide

jusqu'à la témérité ; se jouant, malgré son âge avancé, des focs, de la civadière et des manœuvres d'ancre. Kerprigent placé sous ses ordres directs, ne l'emportait sur lui ni par l'agilité, ni par l'entrain jovial.

— J'ai-t'y eu de la chance ! — disait Michel Brock, j'en ai t'y eu de me rembarquer encore avec mon ancien, mon vieux, mon vrai fini, mon frère, quoi !

La nourrice du brave Rivelles était la mère de Michel Brock, qui se fit mousse lorsque son frère de lait fut nommé élève de marine. Autant qu'il l'avait pu, le matelot avait suivi la fortune de l'officier.

Peu jaloux de devenir contre-maître et maître d'équipage, Michel Brock s'indignait de voir son capitaine éternellement condamné à la position de second.

— Comment ! s'écriait-il parfois, je ne ferai donc jamais une pauvre petite cam-

pagne à bord de son navire.... je ne mangerai pas les lames avec lui.... cinq cent mille milliasses de potences!.. il n'y a donc des vaisseaux et des frégates que pour les fainéants qui ne connaissent pas tribord d'avec bâbord!

Liart prit le commandement; *la Gorgone* mit sous voiles pour la première fois; bientôt le poids du despotisme se fit sentir!

Dans l'équipage on accusait Rivelles de sévérité, de cruauté, d'injustice; Michel Brock le défendait avec une éloquente opiniâtreté.

— C'est le commandant qui est mauvais, disait-il, ne nous trompons pas! — et partant de là, il reprenait l'éloge de Rivelles.

Il n'en fallut pas davantage pour que Michel Brock s'attirât l'animadversion de

Liart. Dénoncé par Cybélus, il fut, très peu de temps après en butte aux persécutions systématiques du commandant et du capitaine d'armes.

Pierre Cordier étudiait alors Rivelles.

Un ou deux mois avant l'incendie, Michel Brock, accusé de tenir des propos séditieux, fut amené sur le pont en présence de l'équipage assemblé.

Et Liart ordonna au capitaine de corvette de lui faire arracher ses galons de quartier-maître. Rivelles en pâlit; des larmes roulèrent dans ses yeux. Michel Brock vit ces larmes et rugit.

La sentence fut exécutée, — malgré le texte de la loi, qui, dans la marine, n'accorde pas aux chefs de corps le pouvoir de casser un officier-marinier, sans le concours du conseil de justice.

Par cela seul, la dégradation réelle n'a-

vait pas eu lieu ; — le commissaire Gerbier ne réduisit point la solde de Michel Brock. Suivant sa coutume, l'agent-comptable déclara humblement qu'il ne pouvait opérer, s'il n'avait, à défaut d'une décision du conseil, un ordre que Liart se garda bien de donner par écrit.

Mais l'acte matériel de la dégradation fut consommé rigoureusement et à la lettre.

Rivelles alla cacher sa douleur au fond de sa chambre ; — Pierre Cordier vit bien qu'il ne faudrait jamais compter sur le capitaine de corvette pour en faire un levier d'opposition ; — Michel Brock devint triste et sombre.

Cependant, le vieux marin n'étant plus quartier-maître et chef du beaupré, il fallait lui assigner un autre emploi.

Le capitaine de corvette le fit appeler.

— Michel, dit-il, je t'avais donné le beaupré, le commandant te l'a ôté, veux-tu être simple gabier à un autre mât?..

— Capitaine, répondit le matelot, je voudrais être mort, car vous avez eu du chagrin rapport à moi...

— Tu avais trop parlé, Michel, dit tristement l'officier supérieur.

— J'avais dit que je vous aime... que vous êtes un brave... un matelot... vous! et que le commandant Liart...

— Silence! Michel... silence! ne répète plus rien de pareil...

— Suffit!.. suffit!.. alors, mettez-moi dans un trou, dans un poste où l'on ne soit pas un homme...

Après quelques secondes de réflexion, Michel Brock demanda d'être gardien du magasin général.

Nous avons déjà parlé du magasin gé-

néral comme du lieu d'arrêt des élèves de marine à bord de *la Gorgone.* C'est un espace situé précisément au-dessous du carré des maîtres, où, en d'autres termes, à la partie antérieure de la cale. Le pied du mât de misaine en occupe le centre ; deux coursives, qui s'étendent jusqu'à la soute aux poudres d'avant, constituent la majeure partie de ses dépendances. Des armoires et des caissons symétriquement disposés, en font le tour. Chaque coffre, chaque tiroir, chaque étagère renferme une provision de ces nombreux matériaux dont on a constammeut besoin à bord. Ici des clous, des vis, des pointes, du fil de fer de laiton; là de l'étamine, du drap, des aiguilles, du papier, des plumes; plus loin de la bougie, de la craie, de la terre de Gorée, du savon, etc... Certains ustensiles de dimensions plus considérables sont

placés an milieu. Aux épontilles appendent des seaux de cuir, des fanaux de rechange, des outils, des ferrures. Des caisses de toutes les dimensions, des rouleaux de corde , des faisceaux de brosses et de balais sont accorés dans tous les coins.

Cette soute relève directement du maître magasinier, simple bourgeois, qui a toujours sous ses ordres un vieux matelot, son unique subordonné, spécialement affecté au service du magasin général.

Michel Brock, une fois en possession du poste de gardien, ne quitta plus sa retraite. Quand le navire était en route, il entendait gronder les vagues à l'extérieur ; après le mouillage, il ne s'informait même pas du lieu où l'on était arrivé.

Le maître magasinier ne se tenait guère dans l'antre sous-marin où les caisses d'huile, la provision de suif et des myria-

des d'insectes répandaient une odeur nauséabonde. Michel Brock vivait donc seul, complètement seul, à moins que quelque élève ne fût aux arrêts, auquel cas la lampe fumeuse était éteinte d'autorité.

Pendant le jour, le vieux gabier ne se montrait jamais sur le pont; à peine l'entrevoyait-on au milieu de la nuit, se glissant comme un fantôme à travers les gens de quart. Ses anciens camarades l'interrogèrent dans le commencement; il redescendit toujours à la hâte sans leur répondre.

Il était devenu blême et maigre.

Le moral se ressentit autant que le physique de son existence solitaire et taciturne à fond de cale.

Il eut des visions, il y crut. Il passait des heures entières à dire des lèvres, en

agitant ses grands bras secs et osseux.

— Malheur sur Liart, M. Satan et Face-de-Fer !...

Le capitaine d'armes reconnut qu'il était à moitié fou, et ne s'occupa plus de lui.

Chérinot lui imposa le surnom de *Bonhomme-Cadavre*. Michel Brock était la divinité infernale du navire.

Il passa pour sorcier parmi les plus crédules.

Tous les jours, à l'heure de l'inspection, le capitaine Rivelles descendait au magasin général ; tous les jours, Michel Brock voyait son frère de lait lui sourire. Cette visite d'une minute suffisait pour remplir sa vie.

Aucun des conjurés ne songea au vieux gardien; il dormait pendant l'insurrection.

Personne désormais ne causait avec

lui... Ce fut par hasard qu'il apprit la grande nouvelle ; mais à peine Flageolet fut-il parti, qu'il se hâta de s'habiller.

Rivelles commandait ! le fait était positif... Il n'y avait plus de chef au dessus de Rivelles !

Michel Brock ne comprenait que cela. On lui aurait parlé de Merval sans obtenir son attention ; il ne soupçonnait pas l'existence à bord de Nestor Laviolais ; il se rappelait tout au plus Madec. Depuis dix-huit mois il vivait dans un monde à part, ne connaissant dans l'état-major que Rivelles, qu'il adorait, et Liart qu'il maudissait sans relâche.

Le bonhomme Cadavre sortit de son trou avec quelque prudence, interrogea le novice des maîtres, et, ne doutant plus de rien, il courut dans la batterie.

Le grand jour l'éblouit ; le grand air le

frappa au cerveau ; il apercevait à peine la masse des marins qui l'entouraient curieusement. Pris d'une sorte de délire, il criait en agitant une longue bande d'étamine rouge :

— Vive le commandant Rivelles !... Houra !... A bas les Anglais !...

Il sautait et dansait sur les marches de l'échelle ; il sautait et dansait en montant; une fois sur les gaillards, il continua de danser en chantant, et fit ainsi le tour des panneaux, n'écoutant personne, ne voulant rien entendre, semblable à un spectre qui sort de la tombe.

Parmi la foule des matelots, les uns riaient de ses contorsions, d'autres hochaient tristement la tête, d'autres se sentaient saisis d'une crainte superstitieuse.

Peu à peu cependant les jambes tremblantes du vieux gabier se raffermirent ;

sa danse devint plus lente et plus régulière. Il se tourna tout-à-coup vers son cortége :

— Eh bien, matelots ! dit-il, c'est le brave Rivelles qui vous commande à cette heure, et vous ne dansez pas !... Vous n'avez plus Liart, ni M. Satan, ni Face-de-Fer, et vous ne dansez pas !... Le bonhomme Cadâvre va vous mettre en danse ! Hourra !...

Et prenant la main du premier des matelots, il entonna la ronde du *Combat naval :*

C'était le quinze février,
Comme nous étions à croiser ;
— « Navire au vent à contrebord, — *(Farira dondaine.)*
Sous ses huniers, son foc, — et sa misaine.
Navire au vent ! » — *(Farira dondé.)*

Le teint blême du bonhomme Cadavre se colora d'une légère nuance bleuâtre ; une lueur martiale brilla dans ses yeux. Il

commençait le récit d'une des rencontres de sa jeunesse, d'un combat où il s'était trouvé avec Rivelles.

La vigie vient de signaler l'ennemi; on sait exactement quelle route il tient, quelle est sa voilure.

Cet exorde produisit un effet marqué sur les gens de *la Gorgone;* l'apparition inattendue du vieux gabier faisait diversion aux inquiétudes et aux ennuis. Quelques hommes aidèrent à l'impulsion, se prirent par la main et répétèrent à l'unisson en formant le cercle :

Sous ses humiers, son foc — et sa misaine,
Navire au vent! *(Farira dondé.)*

Michel Brock continua :

Le commandant vite est monté :
— « Lieutenant que tout soit paré!
Chacun aux postes de combat! » *(Farira dondaine.)*
Sa longue-vue en main, — il se promène,
Sabre au côté! *(Farira dondé.)*

On bat la générale, on déploie une activité connue de tous les auditeurs, on se met en branle-bas de combat. Le capitaine examine l'ennemi à l'aide de sa lunette d'approche; il est calme et solide, comme serait le brave Rivelles en pareil cas.

Après un mot d'observation, après le cri de vive le commandant Rivelles! le bonhomme Cadavre reprit avec un nouvel entrain:

Dans les hunes sont les gabiers,
A leurs canons, les canonniers,
— « Enfants! tu vas te manier, *(Farira dondaine.)*
Vois-tu ce chien d'anglais? — Faut qu'il amène,
Ou bien couler! » *(Farira dondé.)*

L'héroïque discours du commandant invite l'équipage à vaincre ou mourir, il faut forcer l'ennemi de se rendre *ou bien couler*.

Par la bouche du chanteur l'équipage répondait ainsi:

— « C'est *Dur-à-Cuir'* qu'à bien parlé;
Paraîtrait qu'on va se bûcher.
L'Anglais n'est pas dans des beaux draps. *(Farira dondaine.)*
Ce qu'on va leur tremper, — pour ses étrennes,
C'est des boulets ! » *(Farira dondé.)*

Mais la scène change, l'action se personnifie; il ne s'agira plus désormais du commandant ni de l'équipage; c'est sur l'aide canonnier Lamigeon que l'intérêt se concentrera.

Lamigeon, l'aide-canonnier
Prend sa corne, son tablier,
Son épinglette et dégorgeoir. *(Farira dondaine.)*
— « Détapez ! démarrez ! — notr' brave ancienne
Prête à cracher ! *(Farira dondé.)*

» En double ! charge à volonté !
Bas les garants ! Feu bien pointé !
J'ai de la fumé' plein les yeux; *(Farira dondaine.)*
Mais pour leur mett' l'avant, — tout en pantenne
J'y vois assez ! » *(Farira dondé.)*

Le chargeur est *escoffié*
Et deux servants à son côté.
— « Serre à bord ! prends l'écouvillon ! *(Farira dondaine.)*
La lumière est bouchée, — à toi Étienne !
Au refouloir ! » *(Farira dondé.)*

Les matelots de *la Gorgone*, entraînés par Michel Brock, se voyaient autour de la pièce de Lamigeon dont la mitraille ravage les servants.

Étienne obéit, saisit le refouloir après avoir écouvillonné; mais, poursuivait le chanteur :

N'a pas fini de refouler
Qu'un boulet en deux l'a coupé.
— « Que fais-tu là les bras croisés? » (*Farira dondaine.*)
— « Tous mes servants sont morts, mon capitaine;
J'attends mon tour! » (*Farira dondé.*)

Dans cette parole historique de l'aide-canonnier Lamigeon se trouve le récit tout entier.

Le matelot qui raconte un combat naval procède toujours ainsi en disant simplement ce qui s'est passé à sa pièce ou dans sa hune.

Un dernier couplet devait d'ailleurs répondre à toutes les questions; Michel

Brock acheva de sa voix rauque et lugubre :

Quand l'Anglais a-t-eu amené,
Lamigeon, nous avons retrouvé,
Contre son canon qui pleurait. (*Farira dondaine.*)
Sur l'affût sont les deux — morceaux d'Étienne
Son matelot! (*Farira dondé.*)

Les gens de *la Gorgone* répétèrent en dansant les deux derniers vers du couplet; et le bonhomme Cadavre qui revenait pour ainsi dire à la vie, après dix-huit mois de séquestre au fond d'un cachot, cria encore à *pleins* poumons :

— Vive le commandant Rivelles!

---

Le capitaine de corvette se trouvait au poste des malades; en entendant sur les passavants un tumulte extraordinaire, il s'empressa de monter; Phylon, en sa qualité de lieutenant de la frégate, Madec qui était de quart, le maître-canonnier qui

remplissait les fonctions de capitaine d'armes, accoururent de leur côté; — mais personne n'imposa silence à l'infortuné gardien, car le commandant Rivelles semblait autoriser par sa présence la ronde bruyante des matelots.

Il regardait avec un douloureux intérêt son pauvre frère de lait, Michel Brock, le bonhomme Cadavre, — tel que l'avait fait une injuste dégradation, tel que l'avait fait le commandant Liart.

Le vaillant chef du beaupré n'était plus, hélas! qu'un insensé dont la gaîté folle contrastait cruellement avec la situation de l'équipage; mais il lui restait assez de raison pour reconnaître son cher capitaine.

Dès qu'il eut aperçu Rivelles, il courut à lui :

— Commandant! commandant! dit-il,

vous voici donc commandant à la fin des fins !... Je voulais voir ce jour-là avant de passer tout de bon cadavre comme est mon nom... Otez-moi donc, s'il vous plaît, du magasin général, maintenant... mettez-moi où vous voudrez..... dans une hune... à un canon... dans une embarcation... n'importe où. Il n'y a plus à bord que des Français... Pas vrai ! mon commandant ?... Et nous allons manger la mer et ficher une trempe aux Anglais ?...

— Mon vieux Michel, interrompit le capitaine de corvette avec douceur, après avoir dissipé d'un regard la foule des curieux, — mon vieux Michel, je te donnerai un bon poste... sois tranquille ! Mais d'abord il faut te soigner, tu es un peu malade, le docteur te guérira...

— Malade ! ça se pourrait ! dit le vieux matelot ; tout me tourne... Je pensais que

c'était le plaisir de vous savoir commandant.

L'équipage vit alors le capitaine de corvette prendre la main du Bonhomme-Cadavre et le conduire lui-même à l'infirmerie du bord, où le docteur Blaye achevait ses pansements. Le farouche Michel Brock se laissa guider avec une docilité enfantine, et les matelots disaient entre eux :

— Ah ! s'il n'y avait que des commandants et des officiers pareils, la navigation au service serait cocagne !

— On ne verrait pas ce qu'on a vu cette nuit à bord, murmura Kerprigent.

— Et nous ne risquerions pas d'être fusillés comme des chiens, à la courte-paille… à l'hasard de la chance, un sur dix…

— Ou sur cinq !

— Ou sur quatre !

— On tire au sort les noms dans un sac, comme au jeu de loto... Et puis : en joue ! feu !

— C'est l'article 1^er^ du code secret, qu'a dit le maître canonnier.

Flageolet écoutait avec effroi.

Par les soins de Phylon-Binôme et de Madec, l'ordre le plus parfait régnait à bord, quand la fumée d'un vapeur se dessina sur le ciel.

Les timonniers reconnurent bientôt *L'Hécla*.

## XV.

### Machine infernale.

A la lecture du rapport qu'on venait de lui remettre, le vice-amiral préfet maritime du port de Toulon frémit d'indignation et de colère.

—Encore ! encore *la Gorgone* ! s'écria-t-

il. Mais c'est inouï, c'est épouvantable! décidément il fallait que ce commandant Liart fût un monstre bien odieux. Quoi! un équipage français se transforme en une bande d'assassins, uniquement pour se venger ! on se soulève, on le tue, et aussitôt tout rentre dans l'ordre ! Les débats du procès Merval m'avaient déjà prouvé que cet officier supérieur était un être exécrable... la révolte étrange de ses matelots l'atteste mieux encore... Mais, diable ! ceci gâtera fort les affaires de notre pauvre Merval !.. Si la grâce n'est pas accordée quand arrivera le rapport qu'il me faut faire à présent, le ministre sera sans pitié...

Le préfet maritime avait raison, et partageait, comme on voit, les appréhensions de Nestor et des gens de *la Gorgone*; il sentait qu'à la place du ministre, il s'opposerait tout le premier à l'impétration de

la grâce. Il attachait maintenant le plus grand prix au salut de Merval, dont on lui avait dit trop de bien pour qu'il pût rester indifférent. Rivelles, après le conseil de guerre, s'était présenté chez lui : une foule d'autres officiers supérieurs parmi lesquels il faut citer en première ligne le commandant Dubreuil, avaient tant fait, que l'amiral embrassa la cause du malheureux lieutenant de vaisseau avec une extrême chaleur. On sait déjà qu'il écrivit au ministre dès le même jour.

Le préfet maritime jugea nécessaire de faire immédiatement revenir la frégate.

*L'Hécla* chauffait ; sa destination fut changée, le capitaine Durocher reçut ordre de se rendre aux îles d'Hyères, de prendre *la Gorgone* à la remorque et de la ramener à Toulon.

L'amiral, pour juger en parfaite con-

naissance de cause, se réservait, avant d'expédier au ministre son rapport et celui du capitaine de corvette Rivelles, d'aller lui-même à bord de la frégate, d'interroger les officiers, les élèves, les maîtres, et de pénétrer autant que possible au fond du complot.

Cette résolution, commandée par le bien du service, faisait gagner aux protecteurs et amis de Merval vingt-quatre heures pleines, attendu que le rapport ne pourrait être prêt pour l'heure du courrier, et que le pourvoi en grâce était parti depuis la veille.

Mais le vapeur n'avait pas doublé les dernières terres, il était encore dans les passes de Toulon, lorsque le valet de chambre de l'amiral préfet maritime annonça :

— M. le commandant Liart des Ardannes.

Le capitaine de vaisseau était en habit noir et mis avec sa recherche habituelle, quoique la main exercée de Cybélus lui eût fait défaut. Un gilet blanc taillé en juste-au-corps dessinait sa taille élégante, il se présenta sans embarras, en homme sûr de lui, et qui connaissait de longue date l'amiral préfet maritime pour un chef de médiocre vigueur.

L'amiral avait cependant soutenu de très-beaux combats; il avait fait évoluer avec une habileté remarquable la division qu'il commandait en 1813, et par une série de manœuvres heureuses, ses trois vaisseaux et ses cinq frégates échappèrent à une escadre de quinze vaisseaux ennemis maîtresse du vent.

L'amiral venait récemment de découvrir, avec une sagacité digne d'éloges, un vaste système de déprédation organisé

dans l'arsenal; — mais ici l'énergie lui manqua. L'homme qui, en temps de guerre, avait cent fois affronté des forces supérieures, n'eut pas le courage de faire faire une enquête publique, de livrer à la justice les hauts personnages impliqués dans cette scandaleuse machination, et d'accepter le rôle difficile de vengeur des intérêts de l'État. On destitua quelques employés, on en mit d'autres à la retraite, on chassa une trentaine de malheureux ouvriers, des mesures de surveillance furent prises; — personne ne fut accusé, personne ne fut jugé, nul ne fut jeté au bagne, et même le timide amiral continua de recevoir dans son salon et à sa table le principal fauteur de tant de dilapidations.

Or, Liart n'ignorait aucun de ces détails; il n'avait plus affaire à l'excellent commandant de la marine d'Alger, qui pê-

chait, lui, non par faiblesse, mais par excès de loyauté ; il n'avait plus affaire au gouverneur-général; il marchait sur un terrain moins dangereux, il jugea que sa désinvolture devait être celle d'un chef irrité qui vient demander aide, secours et protection.

Le préfet le toisa d'un air menaçant.

— Quoi! vous! s'écria-t-il, encore vous!

Liart soutint avec une gravité convenable ce regard et ces paroles.

— Amiral! répondit-il après un profond salut, ce que je vais avoir l'honneur de vous dire vous expliquera ma présence et mon costume.

L'officier-général était sous une impression qui ne lui permit pas de mesurer ses termes; il méprisait le capitaine de vaisseau, il retrouva pour lui parler sa brus-

querie de jeune homme, sa franchise de marin d'autrefois :

— Quoi! reprit-il avec une colère mêlée de dégoût, quoi! vous n'êtes pas mort !... J'espérais au moins.... oui, j'espérais que nous étions débarrassés de vous !

Liart croisa ses bras sur sa poitrine, leva haut le front et prit la pose d'un homme qui se redresse dans sa dignité. S'il avait été devant un chef plus sévère, il se serait mis à genoux. Mais partout ailleurs qu'à la mer, le capitaine de vaisseau appliquerait parfaitement le précepte proverbial : « Suivant le vent la voile. »

— Je vois, amiral, reprit-il, que vous savez déjà...

— Oui, je sais, interrompit l'amiral, je sais que votre équipage, poussé à bout par

vos exactions inqualifiables, s'est soulevé cette nuit..... je savais que vous aviez disparu !...

— On m'a jeté à la mer; mon capitaine d'armes s'en est aperçu et m'a porté à terre.

— Ah!... Parlez, monsieur, parlez! dit le préfet en s'asseyant.

Liart, resté debout, poursuivit :

— Des pêcheurs nous ont recueillis et nous ont fourni les moyens de revenir à Toulon, je n'ai pris que le temps de m'habiller, et comme tous mes uniformes sont à bord...

— Pourquoi vous êtes-vous fait porter à terre? il fallait mourir à votre bord, monsieur.... êtes-vous donc un lâche.... aussi?

Liart devint livide, mais resta dans son rôle.

— Je ne sais, amiral, dit-il, si vous avez pris à tâche de m'insulter...... L'on n'est point un lâche lorsque l'on ose, comme je l'ai fait, tenir tête, seul, pendant deux ans, à un état-major insubordonné et à un équipage d'assassins ! Du reste, j'ai eu l'honneur de vous dire qu'on m'a jeté à la mer... on m'a même poursuivi en canot, je n'ai échappé que par miracle !

— Il suffit, monsieur le commandant. Votre capitaine d'armes est-il ici.

— Oui, amiral.

— Rentrez chez vous et gardez les arrêts jusqu'à nouvel ordre.

Liart salua et répondit ensuite avec une certaine hauteur :

— Amiral, vous me permettrez de vous envoyer mon rapport qui doit partir aujourd'hui même.

Le préfet songea aussitôt à Merval, Liart ajouta :

— Il faut que le ministre sache jusqu'où peut aller l'indiscipline des équipages, lorsque les officiers subalternes donnent l'exemple de l'insubordination.

— Allez ! allez ! aux arrêts ! s'écria l'amiral avec véhémence.

— Je m'y rends, répondit le capitaine de vaisseau; mais, dans une heure, vous recevrez mon rapport, et j'aurai l'honneur de vous faire observer que j'ai le droit d'exiger qu'il parte aujourd'hui.

Le préfet maritime forcé de reconnaître ce droit, répondit tout-à-coup en se levant :

— Mais moi, monsieur, j'ai le droit de vous accuser de lâcheté et d'infâmie! J'ai le droit de vous démonter de votre commandement, et j'en use. J'ai le droit de

demander que, vous aussi, soyez traduit devant un conseil, et j'en userai. Allez aux arrêts, monsieur, allez aux arrêts sur-le-champ, sans répliquer un mot, ou je vous accuse encore d'avoir formellement désobéi à votre amiral !

Liart se tut, sortit et fut ramené chez lui par le chef d'état-major du préfet maritime.

Il n'avait pas cru l'amiral capable de déployer une fermeté pareille; il n'avait pas senti que l'officier général faible comme préfet, timide vis-à-vis de certains concussionnaires influents hors du cercle naval, pouvait se montrer fort comme chef de la flotte et défenseur de la discipline. — Il est constant que plusieurs de nos amiraux qui seraient noblement placés à la tête d'une escadre, restent au-dessous de leur mission, quand ils sont chargés d'un ar-

rondissement maritime. — Enfin, le vice-amiral était à bout de patience, l'affaire de Merval l'avait déjà bouleversé, la révolte achevait de le mettre hors de lui.

Liart se vit en péril, mais il n'en tint pas moins sa parole. Il fit son rapport dont on devine le style, dont on comprend le terrible effet. Ce rapport était le coup de grâce de Merval. Liart souffrait, en le rédigeant, toutes les tortures de l'orgueil blessé, de l'ambition déçue et même de la peur. Le venin du serpent ne fut que plus empoisonné.

— C'est la mort pour Merval !... s'écria-t-il en y apposant son cachet... Il me la faut, il me la faut pour mon propre salut !... Si je n'épouse pas Suzanne, je suis un homme complètement perdu..... De l'or... de l'or... de l'éclat, du faste !...

et, un jour, je me vengerai aussi, moi !...

Le capitaine de vaisseau retenu aux arrêts dans sa demeure en ville, passa la journée à maudire ses chefs, ses protecteurs, ses subalternes, l'équipage de *la Gorgone*, Cybélus le nègre dont la maladresse avait amené l'affaire Merval, et le capitaine d'armes dont la vigilance n'avait pas sû prévenir la révolte ; — mais il n'oubliait point que sa pétition en grâce expédiée la veille serait une pièce qui témoignerait en sa faveur, que son dernier rapport à l'amiral P. N. était un chef-d'œuvre, que la révolte justifierait jusqu'à l'évidence son système d'inquisition, — on prend si souvent l'effet pour la cause et la cause pour l'effet. — Liart se rappelait enfin sa lettre à madame d'Héricourt, et il calculait encore ses chances de succès.

Cependant Pierre Cordier, appelé de-

vant le préfet maritime, racontait les faits avec détails.

— Quand je vis que le commandant était jeté à la mer, dit-il, je me trouvais à l'extérieur du sabord par lequel il fut lancé, et je me préparais à y entrer pour tomber à l'improviste sur les rebelles, maisaussitôt, changeant de dessein, je lâchai mon sabre je me dépouillai du peu de vêtements que j'avais sur moi, et j'eus le bonheur de rattraper M. Liart, au moment où il allait se noyer. Une planche, débris de quelque cloison enfoncée, passa près de nous.

L'amiral écoutait graveme[illegible] qu'il [illegible] Cordier ne cacha rien de ce [illegible] de sa longu[illegible] lieu ensuite, il fit le récit de ses pauv[illegible] freuse de Cybélus. [illegible]ur.

— Son nègre! son espi[illegible]éjà plus d'[illegible]s?

dit l'amiral que la colère emportait au-delà des bornes.

— Oui, son domestique depuis seize ans... et son espion, répondit le capitaine d'armes comme à regret ; mais le fait est si vrai, qu'en plein conseil de guerre, la main sur la conscience, je me suis cru forcé de le déclarer.

— Continuez ! dit le préfet qui écoutait avec horreur.

Le capitaine d'armes ne tarda point à dire :

— Lorsque l'embarcation qui nous
viden[illegible]it eut passé sans nous voir, j'at-
prend [illegible]nstant, et pensant alors que les
la ca[illegible] [illegible]ongeaient plus à nous, je pro-
enfi[illegible] le[illegible]nandant de le rapporter à
il [illegible]alculait [illegible]rais à aller visiter les lieux
s[illegible]endant [illegible]élivrer les officiers, s'ils

étaient prisonniers ; car je supposais que les rebelles s'énivraient, et...

— Que vous a répondu le commandant? interrompit l'amiral.

— Par deux fois il m'a impérieusement ordonné de le rapporter à terre.

— Très-bien, capitaine d'armes, dit le préfet, votre conduite est irréprochable et même digne d'éloges... Ne vous éloignez pas de mon hôtel et tenez-vous prêt à me suivre au premier signal.

Pierre Cordier était dans l'antichambre, lorsque l'amiral avait démonté Liart du commandement de *la Gorgone* et l'avait menacé du conseil de guerre ; Pierre Cordier triomphait. Et maintenant qu'il se croyait sûr d'atteindre le but de sa longue haine, des pensées généreuses pouv... enfin pénétrer dans son cœur.

Il ne se contentait déjà plus d'... ...s?

perdu Liart, il voulait sauver Merval.

Il courut au logis de la veuve Toinon, fit appeler Paoletta, et lui raconta brièvement tout ce qu'il importait qu'elle sût de la révolte.

— Liart, ajouta-t-il, fait malheureusement partir son rapport aujourd'hui même, et M. de Merval sera perdu, si personne n'est à Paris pour en contrebalancer l'effet, si l'on ne prouve pas au ministre que Liart..... Ecoutez, Paoletta, sur l'honneur, j'étais l'ennemi de ce monstre...

— Je l'avais deviné, dit la Provençale.

— Toujours, toujours, gardez ce secret.. [illegible]

— Vous [illegible]viez déjà ma parole... je le gardais déjà !... poursuivez !...

— [illegible]n, il faut qu'on dise au ministre, [illegible]i : Le coupable est Liart, que Liart soi[illegible] la victime ! Graciez donc Mer-

val !... fusillez Liart !... et vous aurez fait un juste exemple, et vous aurez sauvé la marine !...

— Mais ! que puis-je ? demanda Paoletta.

— Déterminer M. d'Héricourt à partir sur l'heure !

— Il est malade... très-malade ! dit la jeune fille.

— Il ira !... si vous me faites comprendre !...

— Il en mourra ! murmura la Provençale.

— Ne faut-il pas que M. de Merv[illegible] soit sauvé, que votre jeune maîtresse soit heureuse !... que Liart soit puni !... M. d'Héricourt est le seul homme au monde qui puisse...

— Déjà Caboche lui avait dit quelque

chose comme ça !... Monsieur a beaucoup écrit.

— Ça ne suffit plus !... qu'il aille en personne, ou Merval est perdu !

Pierre Cordier ignorait encore que Laviolais, mortellement frappé, était condamné par le docteur Blaye. Il ne parla donc pas de l'état de Nestor, et retourna aux ordres de l'amiral préfet maritime, tandis que Paoletta remontait au salon, et prenait Suzanne à l'écart.

vie

## XVI.

### Sacrifices.

Après une nuit d'angoisses e  lar
M. d'Héricourt, abattu par sa l  te ma
die et frappé au cœur par de   tion
trop cruelles, voulait malgré sa f  b  sse,

conduire lui-même sa fille à bord de *l'Amiral*.

Urbain Lartigue tâchait de l'en dissuader.

— Restez ici, mon capitaine, disait le vétéran avec une affectueuse persistance; permettez-moi de vous remplacer comme vous me le faisiez annoncer hier soir à M. de Merval. Mes enfants demeureront près de vous, moi je mènerai Mademoiselle...

M. d'Héricourt ne cédait point à son vieux frère d'armes ; il achevait de se pré- [illegible]r à sortir.

[illegible], déjà prête, était dans sa cham- [illegible] Cécile, qui ne la quittait plus. [illegible] et Suzanne priaient; elles priaient [illegible]mble, et puis la jeune femme disait:

— Soyez forte, ma douce amie, je vous en supplie ! Soyez forte comme une chré-

tienne, comme une martyre !.... Espérez, Suzanne, l'espérance est permise, mais que l'espérance ne ramollisse point votre cœur! Montrez-vous digne d'Adrien, que vous allez revoir. Soutenez par un grand courage le choc d'un grand malheur..... ne vous laissez point abattre.... songez au ciel !

Suzanne, pâle et tremblante, belle de douleur et d'amour, répondait en relevant la tête :

— Je ne suis plus une faible fille, Cécile; je saurai suivre vos conseils et remplir mes devoirs, je saurai, comme vous courageuse et forte !... j'aurai vo[illegible]gie, j'aurai votre résignation... Voyez, je ne pleure plus !

Elle ne pleurait plus, la pâle fiancée !... ses larmes étaient taries. Elle ne pleurait plus, mais sa souffrance était la même, et

Cécile, touchée de ses efforts, lui parlait toujours des choses saintes qui consolent des terrestres douleurs.

Au contact de sa vertueuse amie, Suzanne avait pourtant trouvé une force nouvelle ; aussi, lorsque Paoletta fut entrée, lorsque se jetant à genoux, elle s'écria tout-à-coup d'une voix déchirante :

— Du courage, mademoiselle, du courage, au nom de Dieu!

Suzanne, pressentant un nouveau malheur, resta immobile, ne poussa pas un cri, serra seulement la main de Cécile Fortanet et attendit l'explication de la Provençale.

Devant Pierre Cordier, Paoletta s'était contenue, devant Suzanne et Cécile, elle s'abandonna sans réserve à toute la fougue de son imagination méridionale surexcitée par tant de catastrophes successives.

— Cette nuit, s'écria-t-elle avec horreur, cette nuit il y a eu, à bord de *la Gorgone*, une révolte... Mademoiselle..... une révolte épouvantable!..... Vous vous rappelez ce que monsieur d'Héricourt me disait de la révolte!..... Les gens du bord étaient fous furieux. Ils se sont masqués, ils ont pris Liart et son nègre, — ils les ont jetés à la mer..... Mais Liart a échappé... il est ici... à terre.... la rage dans le cœur!... Que fera-t-il?... son rapport sera en route ce soir..... mon Dieu!..... Ah! monsieur Adrien!... monsieur Adrien!... les lettres ne suffisent plus pour le sauver!...

Paoletta répétait ce que Pierre Cordier lui avait conseillé de dire. — Cécile tressaillait d'effroi; mais la fiancée d'Adrien écouta jusqu'au bout sans interrompre la Provençale elle leva au ciel ses yeux secs,

posa la main sur son cœur et médita ainsi durant quelques instants.

Cette jeune fille impressionnable, corps frêle, âme aimante, Suzanne qu'on a vue dans son boudoir d'Alger devenir presque folle lorsque son père irrité lui reprochait d'avoir reçu Merval à Mahon, Suzanne qui deux fois s'était évanouie à l'aspect de Jacques Liart, Suzanne qui, la veille encore, avait fléchi sous le poids de l'infortune, accepta en femme énergique les conséquences de ces nouvelles sinistres.

Ses deux compagnes la virent se redresser, s'avancer d'un pas ferme vers la porte du salon et l'ouvrir.

M. d'Héricourt, appuyé sur le brave Urbain, entrait de son côté dans la pièce principale :

— Bien ! mon enfant ! dit-il alors, rendons-nous à bord de *l'Amiral* !

— Non ! mon père, répondit Suzanne, non !... Mais si vous voulez sauver Adrien, mon fiancé, votre fils !... vous partirez vous-même tout à l'heure pour Paris !...

Le vétéran se récriait ; la veuve Toinon disait que ce serait une imprudente tentative : on s'étonnait.

Mais Suzanne, d'un geste qui avait la majesté du malheur, imposa et obtint le silence.

Quand elle eut tout dit à son tour, quand Paoletta, fondant en larmes, eut ajouté de nouveaux détails, à la grande stupéfaction de l'assemblée, Suzanne, prosternée devant son père, ajouta :

— Vous savez tout, maintenant, mon père !... Et moi, je crains que ce voyage ne vous soit fatal ! O mon Dieu, prenez pitié de nous ! Pourquoi faut-il que votre fille bien-aimée vienne vous conseiller la pre-

mière un tel sacrifice!... devrais-je donc garder le silence? Que vous partiez, mon père, ou que vous restiez parmi nous, votre volonté sera sacrée pour votre enfant! Mon père, mon père, pardonnez-moi et bénissez-moi!

Suzanne lui baisait les mains, en attendant l'arrêt suprême; Suzanne redoutait sa décision, quelle qu'elle fût.

Urbain Lartigue, ses filles, ses petits enfants, saisis d'un respect religieux, restaient muets; de pieuses larmes baignaient les paupières de Cécile.

Alors le vieillard malade, dont les yeux brillaient d'enthousiasme, sembla recouvrer ses forces pour une dernière lutte, et d'une voix solennelle :

— Suzanne, ma fille, sois bénie, car tu as rempli ton devoir... Oui, mon enfant,

il fallait tout me déclarer... Je me décide librement... je pars !

La jeune fille se releva spontanément et se jeta dans les bras de son père... Cette douloureuse étreinte était un adieu... Et M. d'Héricourt bénissait encore Suzanne, mais Suzanne, dont le cœur se serrait, n'avait plus de voix.

Les Lartigue admiraient également le dévoûment de leur bienfaiteur et le triste courage de la fiancée...

— Urbain, dit M. d'Héricourt, je te la confie... c'est ta fille !

Urbain mit un genou en terre devant son vieux frère d'armes ; il acceptait un dépôt sacré.

Cependant la veuve Toinon s'occupait des préparatifs matériels ; au bout d'une demi-heure, une chaise de poste s'arrêta devant la porte ; l'un des petits-fils du vé-

téran y monta le premier pour servir M. d'Héricourt pendant son voyage.

La séparation du père et de la fille fut déchirante; mais tous deux restèrent dignes du sacrifice qu'ils accomplissaient.

---

Alors Urbain Lartigue essuyant ses pleurs, offrit l'appui de son bras à la triste fiancée, qui baissa son voile et descendit dans un canot. Elle allait revoir Adrien de Merval.

Vers cinq heures du soir, *la Gorgone*, remorquée par *L'Hécla*, jetait l'ancre en rade de Toulon, conformément aux ordres de l'amiral, qui se rendit immédiatement à bord avec le capitaine d'armes.

L'équipage fut encore plus effrayé de voir reparaître Pierre Cordier que de recevoir la redoutable visite du préfet ac-

compagné de son état-major. Pierre Cordier alla revêtir son costume d'adjudant, et reprit ses fonctions comme si rien ne s'était passé.

L'amiral questionna Rivelles, Phylon, Madec et les autres membres de l'état-major, sur les événements de la nuit. Leurs rapports unanimes lui prouvèrent qu'il serait presque impossible de trouver les coupables. Les matelots, interrogés, se vantèrent d'avoir pris les armes au premier ordre de Nestor. Tous avaient un conte prêt d'avance, et appelaient en témoignage leurs camarades, qui pour la plupart étaient leurs complices. Il était cependant bien positif que la moitié des marins étaient innocents; la conduite à tenir devenait fort embarrassante.

Le préfet maritime adressa un discours sévère et menaçant aux gens du bord as-

semblés sur le gaillard d'arrière, ordonna aux officiers, aux élèves et aux maîtres de tâcher de découvrir les auteurs de la rébellion, et défendit ensuite toute communication ordinaire ni extraordinaire avec la ville. Seulement chaque matin des chaloupes du port devaient porter à bord des vivres et des rafraîchissements; mais afin que les blessés fussent envoyés à l'hôpital, on fit signal à un des navires mouillés en rade d'expédier à bord une grande embarcation avec un chirurgien.

Nestor Laviolais y fut descendu au milieu d'un religieux silence.

— Voilà donc de quoi il tourne! pensa douloureusement le quartier-maître Caboche; le brave M. Laviolais va mourir à l'hôpital; M. de Merval sera fusillé tout de même; nous sommes ici comme en quarantaine, et notre peau ne tient qu'à

demi sur nos os; car au bout du compte, il suffit de crocher un de nous, pour que le reste se dévide comme un peloton de fil... Et encore Liart est paré!.... Ah! le scélérat! si je l'avais tenu, moi! il ne serait pas tranquillement chez lui, à l'heure qu'il est.

Autour de Caboche se tenaient Lartigue, Kerprigent, Célestin et Flageolet.

Ils formaient un groupe sombre et menaçant; le mousse était pâle; il sentait fermenter dans son cœur les passions d'un homme; et de sa voix enfantine il dit avec une expression farouche :

— Pigale!... M. de Merval!... M. Laviolais, et M. Duparc qui était pareil à un père pour moi!

Les regards des quatre marins s'arrêtèrent sur le front soucieux du mousse.

— Flageolet, dit Lartigue, après notre

congé, il y aura sur ma tartane une place pour toi.

— Me veux-tu aussi? demanda Kerprigent.

— Me veux-tu aussi? demanda Célestin.

Lartigue baissa la tête deux fois.

L'équipage de la tartane était au complet.

Alors tout-à-coup le bonhomme Cadavre se dressa au milieu de ce groupe désolé, il leva sa main décharnée, tendit un doigt, et les touchant au front l'un après l'autre, il compta :

— Un, deux, trois, quatre et cinq.

Ce fut par Caboche que finit le bonhomme Cadavre; puis il continua sa route et redescendit au poste des malades.

Schneider, Mulhausen et Séligmann, muets de douleur voyaient l'embarcation se diriger sur le port.

Pierrre Cordier seul s'applaudissait de

la tournure qu'avaient prise les événements, mais à présent il était triste, car Merval, Nestor, et M. d'Héricourt, trois hommes pour lesquels il professait une estime sincère, trois hommes auxquels il s'intéressait profondément étaient en danger de mort.

Ce même Pierre Cordier, qui avait été si souvent sur le point de sacrifier une frégate et son équipage, une hécatombe humaine, à sa farouche vengeance, se laissait attendrir maintenant. — Il croyait avoir vaincu, il s'imaginait que Liart paierait de l'honneur et de la vie sa lâcheté pendant la révolte et tous les crimes de la campagne. — Sous cette impression, Pierre Cordier devenait un homme nouveau. Son cœur de marbre faisait place à un cœur qui pouvait battre pour d'autres infortunes que les siennes. Ses sentiments

généreux renaissaient enfin, et en vérité, si le fils de Lebrave et de Mathurine, si le filleul de maître Merlin eût pu racheter au prix de son sang le salut de Nestor, la grâce de Merval, le bonheur de M. d'Héricourt, de Suzanne et des Lartigue, il n'eût pas hésité une seconde.

En voyant s'éloigner le canot qui emportait Nestor Laviolais, Pierre Cordier le capitaine d'armès n'était pas moins ému que Caboche, Lartigue et Schneider. — Mais il maîtrisait encore cette émotion, car il craignait de trahir les redoutables secrets de *l'homme à tête noire.*

Malgré les pronostics du docteur Blaye, Nestor avait recouvré son entière connaissance.

Au moment où l'embarcation qui l'emportait pénétra dans l'avant-port et longea *l'Amiral*, il fit un petit mouvement, re-

garda d'un œil terne et fixe l'immobile ponton, et murmura le nom de Merval; mais épuisé par un tel effort, il laissa retomber sa tête alourdie sur l'oreiller du cadre et resta étranger à tout.

---

A bord de *l'Amiral*, Merval était assis à côté de Suzanne dans la sombre cabine qui lui servait de prison ; et le vieil Urbain, retiré dans un coin, écoutait avec attendrissement les nobles paroles échangées par les deux fiancés.

C'étaient des expressions chastes et passionnées, cruelles et saintes, pleines de terreurs, pleines d'espérances mystiques; — c'était le dernier supplice et le ciel.

— Suzanne, murmurait Adrien, votre pensée faisait le bonheur de ma vie, et pour prix de ce bonheur je vous lègue,

mon Dieu ! une douleur cruelle .. Pourquoi ai-je été conduit vers vous?... Pourquoi ai-je joui de ce bien suprême... puisque vous devez en souffrir...

— Adrien ! Adrien ! que dites-vous?... Ne regrettez pas de m'avoir connue... ma douleur est encore votre amour !

— Généreuse amie ! ange consolateur ! vous la plus à plaindre...

— Je crois et j'espère ! disait la pâle fiancée en levant la main vers le ciel.

Suzanne était aussi forte que Cécile avait jamais pu l'être ; Suzanne était sublime.

M. d'Héricourt et Nestor furent nommés ; leurs noms furent bénis.

Puis des larmes, des prières, des regards, des soupirs.

De temps en temps, ils s'appelaient et leurs cœurs se répondaient avec transport.

Urbain Lartigue détournait la tête afin de cacher son trouble.

---

Quand les tristes fiancés se séparèrent, Adrien resta sous des impressions douces et consolantes; il appuyait sur son cœur le mouchoir brodé de Suzanne et songeait à son ami Nestor Laviolais.

Suzanne, rentrée chez elle, n'y retrouva point son père et resta oppressée par mille inquiétudes nouvelles.

Elle apprit ce soir-là, que Nestor mourant venait d'être transporté à terre.

Fortanet veillait près de lui.

## XVII.

### Adieux.

Le vice-amiral, préfet maritime, aurait voulu que la nouvelle de la révolte ne transpirât point dans Toulon ; mais l'attention était déjà fixée sur *la Gorgone ;* on vit qu'après avoir passé une nuit dehors,

elle venait de rentrer remorquée par *l'Hécla*, on sut qu'elle était en séquestre. — On s'en inquiéta ; — et la veuve Toinon, femme maritime au premier chef, n'ignorait rien.

La version de Pierre Cordier, transmise de bouche en bouche, fit le tour de la ville ; la mère Bringuebale, M. Buchard, mademoiselle Zéphyrina la colportèrent sur les quais ; les gens de *l'Hécla* ajoutèrent de nouveaux renseignements ; des fables circulèrent ; puis la vérité, qui ressemblait elle-même à une fable, fut parfaitement connue. Comme on ne pouvait défendre aux gens du bord d'écrire des lettres, leur correspondance précisa les faits.

Pierre Cordier sentait qu'il était de la plus haute importance de retarder l'envoi du rapport officiel de Liart ; il en parla

devant les maîtres ; il en écrivit, toujours sous le voile de l'anonyme, à Fortanet et à quelques autres amis de Merval.

Ces officiers essayèrent de circonvenir le secrétaire de la préfecture, pour obtenir de lui qu'il prît un jour de retard, sous sa responsabilité personnelle.

Le bon Schneider avait entendu le capitaine d'armes ; il imagina de gagner deux jours par la simple connivence du garçon des bureaux chargé de jeter les plis à la poste. Il faisait le sacrifice de son petit pécule placé chez M. Buchard, pour faire réussir cet ingénieux moyen. Mulhausen écrivit donc à l'excellent fournisseur, qui ne perdit ni son temps, ni sa peine, et y mit de la conscience en ne s'appropriant que la moitié des économies du domestique d'Adrien. Le reste suffit pour obtenir le

consentement du fidèle garçon des bureaux.

Mais le commandant Liart des Ardannes, qui se défiait de semblables contretemps, avait adressé un rapport particulier à l'amiral P. N. — Et ce rapport-là partit le soir même pour Paris.

Cependant la mère Bringuebale, mademoiselle Zéphyrina et la veuve Toinon, que la douleur ne rendait que plus éloquente, n'eurent ni paix ni cesse avant d'avoir mis en rumeur tout le bas quartier peuplé par les familles des marins.

L'espèce de mystère dont l'autorité semblait envelopper la révolte de *la Gorgone* redoubla l'intérêt. On plaignait déjà Merval; en apprenant qne Nestor était mortellement frappé, le peuple s'émut et remonta droit à la cause première.

Liart était en ville, on connaissait sa

demeure ; la multitude s'ébranla aux cris de : — A bas Liart ! à bas le *marri coùquin* ! le scélérat ! le brigand !

Le café de la Victoire et le café des Américains qui sont situés sur les quais, en face du débarcadère, fournirent la masse de leurs habitués, matelots et ouvriers de la nouvelle école, beaux phraseurs, chanteurs intrépides, ennemis du vin bleu et des vieilles rocamboles de l'avant.

Où étais-tu Anatole Chérinot dit Obélisque ? — Mademoiselle Zéphyrina en costume de bal, et suivie de son orchestre, guidait cette cohorte élégante.

Du cabaret de la mère Bringuebale sortait la troupe des Ponantais qui, ce soir-là, faisaient cause commune avec leurs antagonistes ordinaires. Les vieux chiqueurs, les grognards, les classiques, armés de manches à balais, de biscaïens estropés et

de cailloux formidables, s'élancèrent sur les pas de leur digne matrone.

Des quartiers plus éloignés qui avoisinent la porte d'Italie descendait une phalange goudronnée de calfats, de perceurs, de forgerons et de gabiers du port. Aux premiers rangs se faisaient remarquer des femmes en guenilles portant des enfants et traînant après elles des gamins qui vociféraient.

La clameur grandissait, la masse devenait plus compacte à chaque instant; les *lotos*, maisons de jeu consacrées aux marins en vacance, se dégarnissaient à vue d'œil. De toutes parts surgissaient de nouveaux bataillons. Par tous les carrefours, par toutes les ruelles débouchaient de véritables hordes qui hurlaient : — A bas Liart!

Les brasseries Zibelli et Delaury, lieux de réunion d'une société fort mélangée,

vomirent sur la place une foule d'admirateurs des talents de Grichelitaine, le comique en renom à cette époque.

Ainsi cabarets, cafés-chantant, brasseries-spectacles, antres des basses rues, ateliers, bateaux, boutiques maritimes, devenaient déserts, et l'émeute se ruait vers la promenade aristocratique, le Champ-de-Bataille, dont le calme ordinaire fut tout-à-coup troublé par des cris féroces.

Les magasins se fermèrent; les bourgeois se barricadaient; la maison qu'habitait Liart fut assiégée en règle, tandis qu'un charivari discord mettait la ville en émoi.

L'hôtesse du commandant le trouva pâle, effaré, ne sachant que faire, et croyant sa dernière heure venue. Elle le cacha dans une cheminée, pendant que les cailloux brisaient les gonds de la porte, et que les

matelots grimpaient à l'extérieur et entraient par les fenêtres.

Ils visitèrent la maison de la cave au grenier.

Dix fois ils furent sur le point de découvrir Liart blotti au milieu de la suie et caché par une petite trappe.

L'hôtesse jurait que le capitaine de vaisseau n'était plus chez elle, la populace menaçait de mettre le feu, si on ne lui livrait Liart.

Enfin la force armée dissipa le rassemblement.

A minuit, quand l'ordre fut rétabli, le préfet maritime envoya chercher le commandant. Le résultat de la conférence fut que Liart partirait dès le lendemain, afin de rendre compte de sa conduite au ministre de la marine.

On faisait espérer à Nestor que Merval

serait gracié ; cette nouvelle, confirmée par le commandant Dubreuil, agit sur son moral et calma ses douleurs les plus poignantes. Les médecins, étonnés, reconnurent un mieux sensible ; mais le mieux fut de courte durée, un évanouisement léthargique lui succéda, et dura plusieurs jours.

Toutes personnes qui allaient visiter Merval lui cachaient les derniers événements dont *la Gorgone* avait été le théâtre.

Suzanne avait l'énergie de dissimuler ses nouvelles alarmes. Urbain Lartigue, Paoletta, Cécile Fortanet étaient touchés et enthousiasmés par le grand courage que déployait maintenant la malheureuse fiancée.

On attendait des nouvelles de M. d'Héricourt.

Cependant Merval s'inquiétait, il s'étonnait du silence de Nestor, il ne pouvait

l'interpréter que par des suppositions aussi cruelles que la vérité; il entendit ses gardiens qui parlaient de la présence de la frégate en rade de Toulon. Ses soupçons se convertirent en épouvantables craintes. — Il interrogea les soldats de garde au poste de *l'Amiral*, apprit par eux qu'une révolte avait eu lieu, et voulut tout savoir.

Il les pressait encore de questions, lorsque Madec entra.

L'enseigne breton, qui avait dû adresser une demande par écrit au préfet maritime pour obtenir la permission de descendre à terre, arrivait directement de l'hôpital.

Madec ne savait pas mentir, il fut bien forcé de raconter à Merval et la révolte, et ce qui s'en était suivi.

Le prisonnier écoutait avec stupeur, avec effroi.

— Et maintenant, ajouta l'enseigne d'une voix pleine de tristesse, le second rapport du préfet maritime et le second rapport de Liart sont entre les mains du ministre.

Merval, muet de terreur, tant qu'il avait été question de Nestor, était resté pour ainsi dire pétrifié; mais comprenant enfin le sens de la dernière phrase de Madec :

— Qu'importe !... s'écria-t-il vivement; cela ne touche que moi seul !... mais Nestor ! Nestor !... Il est donc bien grièvement blessé !... sans quoi m'aurait-on caché qu'il s'est noblement conduit, cette fois, comme toujours ?...

— On ne voulait pas vous faire désespérer de votre grâce !

— Nestor ! Nestor ! parlez-moi de Nestor ! Soyez franc, Madec, je vous en con-

jure..... s'il pouvait écrire, il m'aurait écrit !... Ah ! mon Dieu !

Madec aurait pu prendre des détours, il aurait pu dire que Nestor tenait plus que personne à ce qu'on ne parlât de rien à son ami ; mais l'officier breton, nous l'avons répété bien des fois, était un homme taillé d'une seule pièce, qui allait droit au but, en toute occasion. N'osant avouer l'état désespéré de Laviolais, il ne répondit point, et baissa les yeux.

— Vit-il au moins?..... demanda Merval, avec une anxiété croissante.

— Je sors de l'hôpital, il vivait encore ! répondit Madec.

D'après ce peu de mots, Adrien jugea que Nestor était complètement condamné; alors, il éclata en amères paroles. Lui, jusque-là si résigné, si calme, si ferme,

s'emportait contre la prison et devenait faible.

Nestor se mourait, et il n'était pas à son chevet!

Nestor allait périr, pour avoir défendu l'infâme Liart!

Liart le despote, le tigre, l'hyène, avait survécu!

Et lui, Merval, ne pourrait venger Nestor sur l'exécrable Liart!

— Au moins, s'il nous avait été donné de périr ensemble, tous deux frappés par les rebelles ou fusillés tous deux!

Et Nestor se meurt! Nestor se meurt!.. Nestor!... s'écriait Merval transporté d'une véhémente colère.

A d'affreuses convulsions, succéda bientôt un abattement non moins déplorable.

---

Depuis le départ de M. d'Héricourt, chaque jour, vers midi, Urbain Lartigue et Suzanne sortaient lentement de leur demeure ; chaque jour, Cécile, Paoletta et la veuve Toinon les voyaient s'acheminer, graves et recueillis vers une barque qui les conduisait au ponton *Amiral*.

Alors, quand le vieux soldat, soutenant la vierge en deuil, traversait le quai brûlant et l'avant-port, bateliers et marins se découvraient sur leur passage.

Plus le temps avançait, plus cette visite quotidienne était navrante.

Suzanne avait bu le calice des douleurs jusqu'à la lie ; elle avait trouvé dans l'exemple de Cécile le courage d'en supporter l'amertume... Elle allait revoir Merval encore une fois!..... pour la dernière, peut-être..... De sinistres pressentiments l'agitaient.

Affaissée sur elle-même, elle eut à peine la force de monter à bord de *l'Amiral*; Urbain Lartigue l'aidait respectueusement...

Ils pénétrèrent enfin dans la cellule du prisonnier.

Ils le trouvèrent fondant en larmes.

Ils virent Madec près de lui.

L'enseigne breton, étendant le bras, dit simplement :

— Il sait que Nestor se meurt!

— Je le vois! murmura Suzanne, Suzanne dont chaque instant augmentait les affreuses appréhensions. Elle aussi éclata en sanglots.

Sa dernière espérance l'abandonnait; M. d'Héricourt n'avait pas écrit; la nouvelle de la révolte, au dire de tous, devait être fatale à son fiancé.

Et Liart était à Paris.

Il fallait un exemple à l'équipage indiscipliné de *la Gorgone*; à défaut des insaisissables conjurés, on sacrifierait celui qui avait servi de prétexte à la rébellion.

Suzanne pleurait sur Adrien.

Adrien pleurait sur Nestor.

C'était une scène dont il est impossible de rendre les poignantes émotions. Urbain Lartigue et Madec, tremblants de douleur, n'osaient séparer les infortunés fiancés, unis par leurs incomparables angoisses.

— Suzanne!..... mon Dieu!.... j'avais compté sur lui!..... pour vous protéger, après ma mort!... s'écriait Merval... Nestor!... mon vieux camarade! mon ami!., mon matelot!... mon frère!

— Adrien! Adrien! grâce pour Adrien! murmurait la jeune fille éplorée, qu'Urbain Lartigue essayait en vain de calmer.

— Espérez, mes enfants, disait le vieux

serviteur; monsieur Laviolais survivra, monsieur de Merval sera gracié...

— Non, dit Adrien, Liart le maudit sait bien que non !... et il vit ! et il se réjouit de notre détresse !...

Pour la première fois, un affreux désir de vengeance pénétrait dans le cœur du jeune officier, il accablait le commandant d'imprécations haineuses... Mais Suzanne s'était jetée à genoux, et priait en sanglotant, et disait :

— Non ! ne maudissez pas ainsi !... Pardonnez à votre bourreau !...

Sa voix suppliante et pure eut le don d'apaiser la fureur nouvelle de Merval.

Ensuite le silence ne fut plus interrompu que par des gémissements étouffés.

Madec admirait Suzanne, il s'unissait de cœur à son ardente prière.

Adrien retrouva peu à peu son sang-

froid, et alors une idée subite traversa son esprit, il prit la main de l'enseigne breton.

— Écoutez! écoutez, mon ami! lui dit-il; au nom du ciel, rendez-moi ce dernier service : courez chez le préfet, suppliez-le de me permettre d'aller à l'hôpital!..... qu'il m'y fasse conduire sous escorte, s'il ne veut plus s'en fier à la parole d'un condamné à mort!... Allez, Madec, allez!... que je revoie Nestor avant notre mort à tous deux!

Les sanglots de la jeune fille redoublèrent;

— Pauvre Suzanne! ajouta Merval avec une tendre pitié, je plains Nestor, je me plaignais moi-même tout-à-l'heure..... Et vous!... et vous!..... vous si courageuse, vous la plus à plaindre!...

Un éclair de reconnaissance brilla dans les yeux de la fiancée, qui se releva et dit noblement à Madec :

— Allez, monsieur, allez ! Et puisse-t-il obtenir de revoir son ami !

Madec s'apprêtait à sortir ; au moins voulait-il faire ses efforts auprès de l'autorité maritime...

— On refusera peut-être, reprit Merval. En ce cas, vous irez dire à Nestor que je lui donne rendez-vous au séjour des justes... Vous lui direz cela, mon ami... Et après, ne me laissez plus manquer de ses nouvelles.

— Vous en recevrez d'heure en heure, dit l'enseigne breton, qui monta sur le pont de la prison flottante.

Il allait descendre en canot pour se rendre à terre, quand tout-à-coup la sentinelle appela aux armes. La garde se mit en rangs aussitôt ; puis le tambour battit aux champs.

Une rumeur extraordinaire se faisait entendre dans l'avant-port et sur les quais.

XVIII.

### Officiers et matelots.

La rumeur populaire allait croissant. De tous les cabarets, de toutes les rues qui avoisinent le quai débouchaient en foule des matelots, des ouvriers, des femmes qui poussaient des cris d'allégresse. La

mère Bringuebale et la veuve Toinon se faisaient remarquer au premier rang; mademoiselle Zéphyrina avait déserté son comptoir; M. Buchard, sorti de sa boutique, s'applaudissait dans son patois alsacien, de l'excellent emploi des économies de Schneider.

Le bruit courait que grâce entière était accordée à Merval.

Un jeune garçon, épuisé de fatigue, s'était arrêté à la porte de la veuve Toinon. Il arrivait de Paris à franc étrier, et avait dit tout d'une haleine :

— M. d'Héricourt a obtenu la grâce; elle sera ici demain ou après!

Ce jeune garçon était l'aîné des petits-fils d'Urbain Lartigue.

Mais, de son côté, le préfet maritime avait reçu une dépêche télégraphique, et

s'embarquait dans son canot pour aller lui-même à bord de *l'Amiral*.

Le peuple ajoutait que, jaloux de donner à l'officier gracié un témoignage de sa haute estime, il avait tenu à l'instruire de l'heureuse nouvelle qui s'était répandue dans la ville avec la rapidité d'une traînée de poudre.

L'amiral préfet allait en effet donner à Merval un témoignage de sa haute estime.

Il venait de sa personne lui apprendre que le pourvoi était définitivement rejeté.

Il venait l'exhorter à mourir en brave, comme il avait vécu ; il venait adoucir par de nobles paroles l'amertume de ses derniers moments.

Le vice-amiral était sincèrement affligé.

Il déclarait hautement à ses officiers qu'il avait mis tout en œuvre pour sauver le jeune lieutenant de vaisseau : il expri-

mait ses regrets avec une chaleureuse franchise.

Merval écouta d'un front serein ; il se montra sensible aux honorables sympathies du vieil officier de mer, du capitaine de vaisseau Dubreuil et des autres membres de la suite de l'amiral.

Madec avait étouffé un sourd gémissement et pressé dans sa main la main du condamné à mort.

Suzanne, frappée au cœur, ne poussa pas un cri ; elle tomba haletante sur la poitrine d'Urbain Lartigue, mais sa faiblesse fut de courte durée.

Elle se redressa soudain.

Elle courut à Merval, par un mouvement plus puissant que la pudeur.

Elle l'étreignit dans ses bras, frémissante, désespérée.

L'amiral, son état-major, les gens de

garde, tous les spectateurs de cette douleur contemplaient Suzanne sans oser l'arracher à son fiancé.

Urbain Lartigue veillait sur elle.

Elle ne murmurait qu'un nom, qu'un seul nom.

Adrien eut l'énergie de soutenir le choc de cet amour passionné qui débordait.

D'une voix harmonieuse et tendre il disait à la vierge éplorée :

— Suzanne, mon amie, ayez courage, au nom du ciel !

Suzanne resta muette et le fixa d'un regard enflammé.

— Par pitié, Suzanne, reprit Merval avec douceur, soyez forte !.... un autre se meurt ! c'était mon frère et le vôtre.

La jeune fille comprit enfin :

— Je serai digne de vous, Adrien, dit-elle par un effort d'amour, allons !

Madec avait obtenu la dernière faveur qu'on pût accorder au condamné.

Merval remerciait le préfet qui lui permettait d'aller revoir Nestor, et le laissait libre, sur parole, pour deux heures.

Merval descendit avec le capitaine de vaisseau Dubreuil dans un canot où Suzanne, Urbain Lartigue et Madec prirent place à leur tour.

Le vice-amiral, en voyant Adrien s'éloigner, se tourna vers les officiers de sa suite et dit d'un ton douloureux :

— En vérité, messieurs, cet infortuné lieutenant de vaisseau était un homme de grand cœur !

---

Avant même que l'arrêt du conseil fût connu à Paris, les protecteurs et parents

influents de Merval, ceux du commandant Dubreuil, quelques grands personnages parmi lesquels figurait un jeune officier de marine des mieux posés à cette époque, s'étaient activement mis à l'œuvre pour obtenir la grâce en cas de condamnation. Leurs démarches furent tellement facilitées par les rapports et pétitions venus de Toulon, que M. d'Héricourt ne douta point du succès ; il sut dès son arrivée que les lettres de grâce seraient entérinées le soir même et partiraient le lendemain. Il renvoya le petit-fils d'Urbain à Toulon, et alors, cédant enfin à la maladie et à la fatigue, il rentra chez lui où il se coucha pour ne plus se relever.

Il expira, en recommandant à sa femme d'unir Adrien à Suzanne ; madame d'Héricourt s'y engagea par une promesse solennelle.

Mais le récit de la révolte étant parvenu à l'amiral P. N., fut entre ses mains une arme terrible.

Liart se présenta chez le ministre quelques heures après; il avait devancé les pièces officielles envoyées par le préfet maritime, et retardées à l'aide de mille ruses.

Les lettres de grâce ne furent pas signées.

Les amis de Merval combattirent pendant trois jours; ils échouèrent.

Le ministre, résolu à punir Liart, sacrifia Merval.

Au moment où le messager de M. d'Héricourt arrivait à Toulon, le télégraphe donnait l'ordre d'exécuter le jeune officier dans les vingt-quatre heures.

Le peuple ignorait tout cela.

Lorsque le condamné mit pied à terre, chacun pensa naturellement qu'il était li-

bre et gracié; des acclamations triomphales retentissaient sur son passage.

Merval, escorté par son ancien commandant de *la Glorieuse*, le brave Dubreuil, Merval, soutenu par Madec, allait revoir Nestor mourant. Le cœur brisé, les yeux pleins de larmes, il se dirigeait vers l'hôpital de la marine. La foule battait des mains et saluait le jeune officier. Merval retenait ses sanglots et cachait son visage.

Cécile était accourue joyeuse à la rencontre de Suzanne; — Cécile apprit la vérité de la bouche d'Urbain et se joignit au cortége.

Cependant, la mère Briguebale, M. Samuel Buchard et autres expliquaient aux gens qui les entouraient la tristesse d'Adrien, de Suzanne et de leurs amis, par l'état désespéré de Nestor Laviolais.

Ces explications, avidement recueillies, rapidement répétées, redoublaient l'enthousiasme, et l'on applaudissait jusqu'à la douleur du malheureux officier.

L'évanouissement léthargique de Nestor avait cessé depuis vingt-quatre heures, mais il avait eu ensuite un accès de fièvre chaude annoncé par un frisson glacial.

Quand on visita ses blessures, on reconnut que la plus grave s'était enflammée. Le système veineux semblait compromis. On craignait que le poumon fût incurablement atteint; la respiration s'embarrassait, les yeux se creusaient de plus en plus, les lèvres avaient pris une teinte violacée, enfin l'on redoutait soit une phlébite, soit un engorgement mortel des organes respiratoires.

Les avis des médecins étaient fort partagés; les souffrances physiques du blessé

ayant toujours été compliquées de souffrances morales au moins aussi fortes, son état avait présenté des anomalies qui déconcertaient les plus habiles praticiens; les uns opinaient pour laisser agir la nature, d'autres proposaient des moyens héroïques, tous s'accordaient à reconnaître que Nestor ne se releverait que par miracle. Enfin l'humanité l'ayant emporté sur les intérêts de la science, on ne fit pas d'expériences aux dépens du malade, c'est-à-dire que l'avis des premiers prévalut.

Merval venait fermer les yeux de son ami, Merval ne devait point troubler la paix des derniers moments de Nestor. Fortanet reçut la pénible mission d'annoncer au mourant qu'Adrien, gracié, allait entrer dans la salle.

Au chevet du blessé était penchée une

de ces femmes saintes que la charité chrétienne revêt d'une splendide robe de beauté. La sœur Sainte-Marthe, dont les vertus sont connues de tous les habitants de Toulon, et dont les louanges ont été répétées sur tous les vaisseaux de la flotte, veillait à côté de Nestor et le soignait.

L'enseigne, affaissé sous le poids de souffrances plus vives, levait de temps en temps vers la céleste hospitalière des yeux ternes, où la douleur et la reconnaissance se reflétaient en teintes pâles comme la mort.

Et la sœur Sainte-Marthe redoublait de soins pieux; — et tous les officiers malades, rassemblés à l'extrémité de la vaste salle, admiraient cette religieuse austère, qui ne se bornait pas à panser les plaies du corps, car elle avait encore pour celles de l'âme des paroles miséricordieuses et divines.

La sœur Sainte-Marthe avait, été, disait-on, éprouvée par de longs et terribles malheurs; on assurait qu'elle avait occupé dans le monde un rang distingué; toutefois nul ne savait exactement par quelles causes elle s'était dévouée à soigner les pauvres marins. — Seulement les douleurs des gens de mer étaient ses douleurs. — Voilà ce qu'on savait. On remarquait aussi que jamais elle ne fut plus vivement émue que par le recit des infortunes de Merval et de Nestor.

L'histoire de ces deux frères d'armes ressemblait peut-être à la sienne. — Mais la sœur Sainte-Marthe était-elle véritablement la fille unique de ce capitaine de vaisseau qui fut exécuté à Rochefort sur le bossoir de son navire?... Était-elle la sœur de ces deux officiers qui furent massacrés par l'équipage révolté de *la Pique répu-*

*blicaine*, en défendant leur commandant qu'ils sauvèrent?... — Avait-elle été fiancée à quelque marin mort tragiquement?... — On l'ignore. Elle garda toujours le silence sur les événements de sa jeunesse.

Ses traits sévères et mélancoliques inspiraient un sentiment de vénération. Le malheur ne l'avait rendue que plus charitable L'angélique créature déployait auprès de Nestor une sollicitude maternelle.

Lorsque Fortanet eut annoncé que Merval était libre, la sainte femme joignit les mains; ses lèvres et son cœur disaient une prière d'actions de grâces.

Les traits amaigris de Nestor exprimèrent une incomparable joie.

Fortanet, le capitaine Durocher et même plusieurs officiers de santé qui se trouvaient alors autour de son lit conçurent un faible

espoir de guérison, tant le moral exerçait d'empire sur ce corps grêle et chétif; mais ils savaient malheureusement qu'on trompait le malade.

Adrien parut. Une noble tristesse rayonnait sur son front.

Nestor lui tendit sa main déjà moite d'une sueur froide et gluante.

Puis un baiser fraternel fut échangé par ces deux amis si longtemps réunis dans la vie et qui allaient être de même réunis par la mort.

Un religieux silence les entourait.

— Gracié! murmura Nestor. Mes vœux ont été entendus, exaucés...

— Pauvre ami!... répondit Merval en tremblant.

— Pas de tristesse, matelot!.... ajouta Nestor; vois! je meurs content! Pourquoi me regarder ainsi?..

— Nestor ! Nestor ! mon frère !.. disait Adrien d'une voix étouffée.

Il n'espérait plus ; le mourant s'éteignait, en laissant errer sur lui un regard plein d'une joie navrante.

Des larmes roulaient dans tous les yeux.

Suzanne et Cécile priaient à genoux ; Madec, debout à côté d'elles, priait aussi.

---

Un radieux sourire illumina les traits du mourant ; il fit signe à Suzanne d'approcher de lui.

Urbain Lartigue lui présenta la fille de M. d'Héricourt.

Nestor serra dans sa main glacée la main glacée de Suzanne.

– Merci ! dit-il au vétéran, qui pleurait audes larmes.

Ensuite, levant ses regards vers le ciel, il remercia Dieu d'avoir accepté le sacrifice... et de l'avoir laissé vivre assez pour assurer le bonheur de son frère d'armes, car, posant la main de la jeune fille dans celle d'Adrien :

— Aimez-le comme je l'aimais, dit-il... pour lui !... — Puis s'adressant à Merval : — Et qu'elle soit maintenant de plus ton ami !

Cécile s'était levée ; elle attira la sœur Sainte-Marthe à l'écart. La vénérable hospitalière n'avait point compris la scène cruelle qui se passait sous ses yeux. Comme Nestor, elle avait cru Merval gracié ; à côté du lit du mort, elle venait de partager la joie du mourant. — Cécile lui dit tout, en lui montrant Suzanne.

La sœur Sainte-Marthe tressaillit, fit le signe de la croix et se mit à genoux.

— Mon Dieu ! murmura-t-elle, dou

moi la force de panser cette blessure qui fut la mienne..... de soigner ce cœur qui souffre ce que j'ai souffert...

Se relevant alors, la religieuse en pleurs dit à Cécile Fortanet :

— Votre amie est ma fille !..

. . . . . . . . . . . . .

Après un long silence, Nestor Laviolais ajouta d'une voix éteinte :

— Je meurs... heureux !.. Mon âme... est en vous !...

Il laissait dans le vague une foule d'idées ; mais Adrien, qui les avait eues si peu de temps auparavant, les lisait dans son cœur.

Nestor souriait encore.

Adrien et Suzanne avaient le courage de lui rendre son magnanime sourire.

Il les contemplait avec une sublime ex-[illegible]ion ; puis il ajouta lentement :

— Je meurs en rendant grâces à Liart qui t'a fais gracier, matelot!.. Pardonnez-lui ma mort... Pas de haîne! pas de vengeance!... Amour pour Suzanne! Adieu!

. . . . . . . . . . . . . .

Suzanne venait de s'épuiser dans ce sourire donné à Nestor; mais elle avait accompli le désir sacré de son époux.

Elle serra convulsivement la main de Merval, et, muette d'horreur, elle le vit calme, résigné, superbe de sang-froid.

L'enfant timide redevint fière; — elle s'agenouilla; elle priait au pied du lit. Sœur Sainte-Marthe s'était rapprochée d'elle.

Merval tenait dans son autre main la main de Nestor; ses regards ne quittaient plus le front pâle de son ami.

C'était un silence solennel, un suprême et grandiose adieu.

Les spectateurs saisis de respect s'étaient reculés.

. . . . . . . . . . . . . .

Au dehors le peuple vociférait. Les clameurs triomphales s'étaient converties en cris de rage. La population maritime, hommes, femmes, enfants s'attroupait.

Par les ordres de l'autorité supérieure, une force armée considérable entourait l'hôpital et devait servir d'escorte à l'officier condamné à mort.

Tout-à-coup le chef d'état-major du préfet fendit la foule.

Il apportait la grâce de Merval.

Le peuple étonné se tut; n'osant plus espérer, ne sachant que croire.

Le préfet maritime s'était hâté de demander par le télégraphe un dernier sursis; il [illegible] it instamment le ministre d'attendre

les dernières dépêches de Toulon qu'on devait recevoir à Paris dans le cours de la journée.

Ces dépêches arrivèrent au même instant que la communication télégraphique; elles exposaient en termes très-concluants la nécessité d'étouffer l'affaire de la révolte, d'éloigner *La Gorgone* du port et de licencier l'équipage. Elles faisaient valoir l'urgence de la grâce de Merval comme une conséquence même de ces mesures.

Les arguments du préfet, les dernières démarches de l'amiral Saint-A.., celles du contre-amiral B... que l'on a vu commandant de la marine à Alger, celles du gouverneur-général et de madame la gouvernante qui se rencontra cette fois sur le même terrain que madame d'Héricourt, triomphèrent enfin de la résistance du mi-nistre et du crédit du vieux P. N.

P. N. croyait Merval exécuté, et Liart osait s'inscrire chez madame d'Héricourt.

Merval était sauvé !

On le lui dit...... Mais Nestor se mourait.

Quand la nouvelle de sa grâce lui fut communiquée à voix basse par le chef d'état-major, des larmes jaillirent de ses yeux.

— Pauvre ami, s'écria-t-il avec angoisses, je vivrai donc et tu meurs !

Nestor n'avait plus de voix. — Comprit-il ce qui s'était passé?

Ses yeux ternes essayaient encore de consoler Merval.

Le jeune lieutenant murmurait alors :

— Ah ! plût à Dieu qu'il fût sain et sauf, et que...

Merval n'acheva pas d'exprimer son ma-

gnanime regret, car ses regards rencontrèrent ceux de Suzanne.

Suzanne poussant un grand cri, tomba dans les bras de la sœur Sainte-Marthe.

. . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . .

Quelques minutes après Nestor perdit entièrement connaissance, et souriant toujours au bonheur de son fidèle matelot, il rendit son âme à Dieu.

FIN DE LA QUATRIÈME PARTIE.

# ÉPILOGUE.

## Le fils de l'hôtesse.

Le ministre de la marine ayant reçu le rapport du préfet de Toulon touchant la révolte de *la Gorgone*, sentit qu'une instruction judiciaire serait un éclat fâcheux, q[illegible] selon toute apparence elle n'aboutirait

à rien et qu'il valait mieux provisoirement étouffer l'affaire.

Les journaux ministériels démentirent les articles, assez insignifiants du reste, qui avaient été publiés sur ce sujet dans deux petites feuilles locales; et pour amortir complètement toute espèce de publicité on fit partir *la Gorgone* pour Rochefort où elle désarma le mois suivant.

Son équipage fut licencié.

Le bon Schneider alla aussitôt rejoindre à Paris Merval qui le prit à son service; l'honnête Alsacien ne lui avoua jamais qu'il avait fait le sacrifice de sept ans d'économies pour obtenir deux jours de délai dans l'envoi du second rapport du préfet maritime.

Pierre Cordier, sur les entrefaites, ayant été nommé sous-lieutenant dans un bataillon d'infanterie de marine fut expédié aux

Antilles; mais avant de quitter la France, le fils de Lebrave persuadé que Liart serait traduit devant un conseil de guerre fit parvenir au ministre une foule de renseignements positifs et précis qui étaient autant de pièces à charge contre le capitaine de vaisseau.

Il comptait bien d'ailleurs être rappelé en France et comparaître comme témoin.

Il attendait !...

---

Lorsque Liart s'était présenté devant le ministre, mille témoignages l'accusaient des plus infâmes exactions, le ministre lui déclara que ses actes seraient jugés par un conseil de marine :

— Et félicitez-vous encore, ajouta-t-il sévèrement, de ce que nous tenons à étouffer l'affaire de la révolte. Un sentiment

de justice suprême nous guide en cette occasion. Nous ne voulons pas que des innocents puissent encore souffrir des suites de vos barbaries. Nous tenons en outre à ce qu'on ignore en France jusqu'où peut aller le despotisme et la cruauté d'un commandant des vaisseaux de l'Etat. Votre conduite sera donc scrupuleusement examinée à huis-clos par une assemblée d'officiers généraux et supérieurs conformément au décret dn 22 juillet 1806. Après quoi, l'on prononcera sur votre destination.

Liart, en effet, comparut devant le conseil dont les délibérations furent à l'unanimité concluantes contre lui ; mais l'amiral P. N.,vieux débris de la marine impériale, P. N. qui avait noblement soutenu l'honneur du pavillon à une époque de revers et de désastres maritimes, s'intéressait

encore à son ancien adjudant et le protégea par la puissance de son grand nom.

Pour sauver Liart, comme pour perdre Merval, le brave et crédule marin, sortit de sa retraite. Quoique atteint d'une de ces maladies de vieillard dont la science ne peut que retarder les effets, quoique retiré des affaires depuis près de deux ans, l'amiral cédant aux sollicitations de son ancien adjudant, renonça à sa quiétude, s'agita, et se montra pour la dernière fois dans des lieux où l'on n'espérait plus le revoir.

P. N. y était vénéré comme un héros, car sa gloire ne faisait plus ombrage à personne. On prit en considération ses efforts suprêmes, on lui accorda ce qu'il sollicitait, c'est-à-dire que Liart ne cesserait pas de faire partie des cadres de la marine.

En vertu du décret cité plus haut, les

membres du conseil de marine sont tenus au secret le plus inviolable sur tout ce qui est agité entre eux, et leurs délibérations ne sont que d'authentiques documents d'après lesquels le chef de l'Etat prend une décision ultérieure.

Liart méritait d'être renvoyé devant un véritable conseil de guerre, il ne fut que mis en retrait-d'emploi et disgracié sans éclat.

On lui permit de résider à Paris.

Il était là sur son terrain ; c'était à Paris qu'il avait conquis tous ses grades, il connaissait à fond les sentiers tortueux de l'intrigue et de la flatterie; il ne désespéra plus de l'avenir, puisqu'on le maintenait dans son arme.

Il commença par explorer le champ de manœuvre.

La coterie P. N. s'était dissoute, car le vieux lion se mourait, et, en général, les

hommes qui en avaient fait partie s'étaient ralliés à d'autres camps. Les uns avaient arboré la bannière de l'amiral Ker..., brave ours de mer, chef de l'école spartiate et goudronnée; d'autres s'étaient rapprochés de l'amiral L......., surtout renommé comme valseur et dont l'impertinent lorgnon jouit d'une immense célébrité; mais l'amiral Saint-A ..., le protecteur avoué de Dubreuil et de Merval, occupait alors la meilleure position au ministère de la marine. Autour de lui se groupaient la plupart des officiers qui n'avaient commencé à marquer que sous la restauration. Il était d'usage dans les salons de ce club de s'intituler *jeune marine*, et de traiter de *badernes* les vieux serviteurs de la République et de l'Empire. Au demeurant, la coterie Saint-A... comptait parmi ses membres une foule d'officiers de mérite. Son chef, quoique jeune,

avait su gagner à sa cause les plus recommandables de ces mêmes vieux capitaines dont on dénigrait la réputation non sans quelques motifs fondés. Dubreuil, que nous connaissons pour un modèle de loyauté, le brave Pénanru, Sillon le Bordelais, et Mathœus Pie, étaient les bienvenus, malgré leurs antécédents, parmi messieurs le comte de Roquevigne, le vicomte du Minou, Alfred et Joseph du Maine, jumeaux de naissance, d'avancement et de faveurs, le Prigent du Pecq, d'Hélinetz et autres qui n'avaient fait leurs premières armes qu'au blocus de Cadix, à Navarin ou même plus tard.

Liart se savait connu, haï et méprisé par la majorité du club Saint-A..., il n'en résolut pas moins d'y pénétrer envers et et contre tous. Les difficultés ne l'effrayèrent pas, il se sentait de force à les vaincre.

Il n'ignorait point, à la vérité, que le vieux P. N. souffrirait en apprenant qu'il passait dans le camp de son antagoniste déclaré, mais Liart était fait pour donner le coup de pied de l'âne. — Il le donna.

D'abord il négligea considérablement son protecteur impotent, caduc, et désormais inutile.

Au bout d'un an, il rendit ses visites extrêmement rares. Au bout de dix-huit mois, il cessa d'aller chez lui.

Pour faire son chemin, Liart avait éprouvé le besoin de reconquérir l'estime de ses égaux et de ses subalternes. A Paris, il était charmant. Il n'ignorait pas que la libéralité, le luxe et la représentation sont choses rares parmi les officiers supérieurs de la marine, pauvres d'ordinaire, pères de famille et nécessairement économes; il comprit qu'il gagnerait dans l'esprit d'un

grand nombre de jeunes gens en se montrant magnifique. Il déplaça son capital pour jouer quitte ou double. En remplacement de Cybélus, il eut un maître-d'hôtel, un chasseur et deux grands valets en livrée. — Il tint table ouverte.

Envers et contre tous, il se fit présenter chez l'amiral Saint-A.... Liart avait franchi les premiers obstacles. Il marchait à grands pas maintenant. Il posait en marin.

Le premier, il eut l'idée d'organiser des parties de canot, — divertissement qui ne tarda point à devenir à la mode. — Mesdames Saint-A..., la vicomtesse du Minou et les jeunes femmes de leur cercle furent émerveillées de son savoir-faire et de son grand genre.

A ce train-là, Liart devait se ruiner et mourir à Clichy ou conquérir enfin les

épaulettes de contre-amiral et faire un riche mariage.

Ces dames négociaient déjà son mariage avec mademoiselle Stéphanie de Princhevreille, qui cumulait cinquante automnes, cent mille livres de rente, un nom impossible et une laideur proverbiale.

Pour accepter le titre et le nom de baronne des Ardannes, l'aimable héritière n'attendait absolument que la promotion au contre-amiralat de son futur époux.

On entoura l'amiral Saint-A.... de toutes sortes de cajoleries ; il s'agissait de cette chère Stéphanie, une amie de pension, une cousine de la vicomtesse du Minou, une personne excellente, bien méritante et bien intéressante, qu'on chérissait d'autant plus qu'elle était couturée de petite vérole, parfaitement ridicule, et vieille fille.

Mais il restait un arrière goût de l'affaire Merval, Liart ne le savait que trop.

Se réconcilier publiquement avec Merval était un véritable coup de partie. Liart était prêt à le jouer, il guettait le moment. Malheureusement Merval ne se présentait que très-rarement chez l'amiral Saint-A... et ne daignait jamais s'apercevoir des avances, et des saluts empressés de l'ancien commandant de *la Gorgone*.

Adrien ne fréquentait guère que la maison de madame d'Héricourt.

La pauvre dame avait refusé de recevoir Liart et vivait dans la retraite.

Tous les jours Merval allait voir sa fiancée, et goûtait en pleine liberté les prémisses d'une union qu'un double deuil retardait.

Suzanne avait perdu son père; Adrien son frère de cœur.

En outre, l'officier démissionnaire brûlait du désir de s'être créé une position nouvelle, digne de celle qu'il aimait.

Sous ce dernier rapport les protections d'Adrien, sa fortune, ses talents et sa qualité d'éligible le servirent à souhait. Quoiqu'il eût à peine trente ans, il fut nommé chef du cabinet du ministre des affaires étrangères, et se présenta aux élections où son succès n'était pas même l'objet d'un doute.

Aussitôt le commandant Dubreuil, le vice-amiral Saint-A.... et les principaux membres de sa coterie, le capitaine Durocher, Madec et Fortanet qui étaient alors en congé à Paris, reçurent des lettres de communication du mariage.

M. le baron des Ardannes n'en reçut pas ; mais il se mit en grande tenue, monta dans son équipage et descendit à la porte

de l'église en même temps que les nouveaux mariés.

Déjà Liart avait ses coudées franches dans le club Saint-A.... où les manières qu'il savait prendre et le titre qu'il avait pris faisaient un effet délicieux.

Les dames de cette société maritime et coloniale se dirent que décidément M. de Merval avait fait la paix avec son ancien capitaine de *la Gorgone.* L'on ajouta, toujours par charité pour mademoiselle Stéphanie de Princhevreille, qu'en définitive, M. le baron des Ardannes n'avait pu se dispenser de traduire devant la cour martiale un officier qui l'avait publiquement frappé, que d'ailleurs il s'était montré généreux et clément en sollicitant sa grâce et bref que tous les premiers torts étaient du côté du lieutenant démissionnaire.

Suzanne, il est vrai, frémit à l'aspect du tigre.

Cécile, qui accompagnait son amie, tressaillit de dégoût.

Madame d'Héricourt elle-même, fit une grimace non moins exagérée que dédaigneuse.

La bonne dame avait passé d'un extrême à l'autre ; elle n'appelait plus son cher Liart d'autrefois, que l'anthropophage, l'ogre, le vampire ou le serpent venimeux.

Liart se rangea parmi les plus empressés complimenteurs de Merval ; Merval fut de glace pour lui, mais qu'importait ! le capitaine de vaisseau fit si bien, qu'à moins de scandale, le nouveau marié ne put se dispenser de lui adresser quelques mots de la plus vulgaire politesse. Aux yeux du monde, cette concession du savoir-vivre passa pour de la bonne intelligence.

Le baron des Ardannes ne s'en tint point là. Plusieurs fois il se présenta chez Merval sans être reçu ; mais un jour enfin, Schneider l'introduisit chez son maître.

Liart fut mielleux et plat.

L'ami de Nestor transporté d'une juste indignation lui reprocha en termes amers et sans ménagement la bassesse de sa conduite.

Liart s'humilia, dévora cette dure leçon et parut prêt à s'attendrir sur le sort malheureux de Laviolais :

— Pas d'hypocrisie ! monsieur, s'écria Merval, ne profanez pas son nom et sa mémoire ! ou je ne me contenterai plus de vous mépriser. Que désirez-vous ? monsieur ? parlez !...

Liart parla, et sortit emportant la promesse formelle que le jeune chef du cabinet du ministre n'essayerait jamais de lui nuire.

Ce fut ainsi que Merval respecta la dernière volonté de Nestor Laviolais, son matelot.

. . . . . . . . . . . . .

Le capitaine de vaisseau se faisait inscrire à la porte de temps en temps, et l'on disait dans le monde qu'ils se voyaient.

Les choses en étaient précisément à ce point, lorsque l'amiral P. N., atteint d'une crise dangereuse, fit prévenir Liart de venir recevoir son dernier soupir.

On rapporta au vieux lion de mer que M. le baron s'était excusé parce qu'il attendait précisément à dîner MM. du Maine, Penanru, Mathœus Pie et d'Hélinetz ainsi que le comte de Roquevigne et autres membres bien connus de la coterie Saint-A...

P. N. lâcha un juron qui fit trembler la garde-malade.

Pendant la nuit il mourut avec le re-

mords d'avoir protégé un misérable.

Alors, il y avait bien près de trois ans que *la Gorgone* était désarmée.

Le jour du convoi, Merval, Madec et Fortanet se rencontrèrent dans la foule des personnes convoquées pour la cérémonie funèbre, ils cherchèrent Liart et ne le virent point.

Liart, en ce moment même, faisait sa cour à l'amiral Saint-A'... fort galant homme, mais profondément rancuneux, et qui n'avait jamais pardonné à P. N. de l'avoir fait mettre en non-activité pendant les Cent-Jours.

Cette insigne lâcheté fut plus profitable au baron des Ardannes que n'eut été une action d'éclat; car le lendemain il reçut avec l'avis de l'annulation de son retrait-d'emploi, l'ordre d'aller prendre à Cherbourg le commandement du vaisseau

*le Magnanime* dont le commandant venait de mourir.

Le crédit était revenu tout entier; Liart comptait fermement cette fois sur les épaulettes de contre-amiral et sur la dot de mademoiselle Stéphanie de Princhevreille... Mais il comptait sans Pierre Cordier, maintenant officier au premier régiment d'infanterie de marine.

---

La fièvre jaune avait décimé le bataillon dans lequel servait l'ancien adjudant de *la Gorgone*. Au bout de deux ans, il avait été nommé lieutenant; au bout de deux autres années, il devait être élevé au grade de capitaine.

Sobre et prudent parce qu'il tenait à vivre pour venger Lebrave et Merlin, le fils de l'hôtesse avait échappé au fléau.

Après avoir longtemps attendu à Fort-

Royal quelque nouvelle touchant le procès de Liart, après avoir longtemps espéré, il commença de craindre, et un jour enfin il vit de ses propres yeux, sur l'annuaire de la marine, le nom du capitaine de vaisseau avec l'annotation suivante : — *En non-activité par retrait d'emploi.*

Il haussa convulsivement les épaules, et de la même voix sourde qu'autrefois, il répéta la même menace qu'il avait proférée en sortant du cimetière de Lorient : — Vengeance !

— Mais désormais, ajouta-t-il avec un ricanement affreux, je me ferai justice moi-même.

Puis il ouvrit son livre rouge et retrempa sa haine dans la lecture de cet étrange manuscrit.

. . . . . . . . . . . . . . . .

En débarquant à Brest, le capitaine Cor-

dier apprit que le baron des Ardannes commandait le vaisseau *le Magnanime*, et que ce vaisseau ne tarderait point à désarmer dans le port de Toulon.

Pierre Cordier demanda immédiatement un congé, l'obtint et partit pour le midi de la France.

*Le Magnanime* était déjà en plein désarmement lorsque l'ancien capitaine d'armes arriva enfin à Toulon ; Liart n'était pas encore retourné à Paris :

— C'est bien ! dit Pierre Cordier, il ne m'échappera plus !

Le fils de l'hôtesse se logea près du bureau de la poste et se mit à surveiller Liart aussi activement qu'il lui fut possible ; il s'informa du *Magnanime*, il n'en apprit rien de bien extraordinaire.

Mais le bruit courait que le baron des Ardannes était le plus agréable des com-

mandants. Ses officiers, ses maîtres, ses matelots se louaient de lui. La mère Bringuebale, la veuve Toinon, et M. Samuel Buchard n'osaient en croire leurs oreilles. Les bonnes âmes disaient que Liart s'était converti; d'autres affirmaient qu'il avait toujours été la meilleure pâte d'homme qu'on pût voir; d'autres faisaient confusion, ce baron-ci n'était pas même parent du fameux Liart de *la Gorgone*.

L'affaire Merval datait déjà de quatre ans, on s'en souvenait à peine.

Celle de Merlin datait de vingt ans, mais Pierre Cordier s'en souvenait comme si ces vingt ans n'eussent duré qu'un jour.

---

Quatre ans jour pour jour après la mort de Nestor Laviolais, quatre ans jour pour

jour après l'exécution d'Adrien de Merval, il faisait calme plat, un calme sinistre.

Et les montagnes blanchâtres se détachaient vaguement comme des tombeaux gigantesques, comme des fantômes endormis, sur le ciel immobile et lourd.

L'atmosphère brûlait.

Le soleil venait de s'éteindre sans rayons; seulement, pendant une seconde, à l'horizon, entre une zone de nuages sombres et une langue de sable torréfié, le globe de feu avait paru ; — pendant une seconde, les eaux muettes avaient eu la couleur du sang.

Après quoi, les ténèbres succédèrent au jour tout à coup.

Et maintenant pas une lueur au couchant ; au levant, pas une lueur; pas une étoile au zénith, pas un souffle dans l'air, pas une goutte de rosée sur le sol qui se

fend, pas d'échos, et pourtant une rumeur étrange, présage certain d'un violent orage.

Tout autre que M. le baron des Ardannes aurait pu trouver le temps fort triste, mais M. le baron avait tant de sujets de joie !... il partait pour Paris, où l'attendaient les épaulettes de contre-amiral et la main de mademoiselle Stéphanie de Princhevreille ; il partait après avoir désarmé le vaisseau *le Magnanime*, dont la campagne diplomatique avait été un chef-d'œuvre, — chef-d'œuvre de politique tortueuse, — chef-d'œuvre de platitudes dégradantes.

Le capitaine de vaisseau s'était fait le complaisant de ses lieutenants et de ses enseignes. Ses lieutenants et ses enseignes, bonnes pâtes de gens, l'avaient conduit à la malle-poste, en le comblant de remer-

cîments et de souhaits de bonheur. Jacques Liart passait pour la perle des commandants; — on oublie vite dans la marine!

M. le baron était seul; mais les deux places vides avaient été retenues, une minute après la sienne, par un voyageur malade qu'on devait prendre sur la route.

Les éclairs commençaient à déchirer le ciel.

Liart souriait à son brillant avenir.

Il avait, à la vérité, passé près de trois ans dans une position désagréable, à présent, il revenait, sûr d'une revanche complète.

La foudre sillonna les nuages, les vents rompirent leurs chaînes, l'ouragan éclatait.

En avant des chevaux se dressa un

homme plus pâle qu'un spectre, qu'on entrevit à la lueur des éclairs.

— Arrêtez! cria-t-il.

— Numéros 2 et 3, n'est-ce pas? demanda le courrier.

— Oui! c'est moi! répondit une voix sépulcrale.

On ouvrit la portière; et Pierre Cordier enveloppé dans un vaste manteau, s'assit à côté de Jacques Liart.

Les cataractes célestes fondaient; le tonnerre tombait à chaque minute autour de la malle; les gorges profondes se transformaient en torrents; le feu jaillissait des rochers, les éléments semblaient confondus. Les chevaux épouvantés écumaient.

Le postillon n'était pas maître de l'attelage.

Liart redescendit brusquement de la sphère des rêves. Il se rapprocha de son

compagnon de route, et dit quelques mots qui trahissaient ses inquiétudes.

— Ne craignez rien, monsieur, répondit Pierre Cordier d'un ton plaintif, vous arriverez au but.

Liart essaya de voir le silencieux voyageur; mais quoique les éclairs se succédassent presque sans interruption, il ne le reconnut point, car le fils de Lebrave s'était couvert la figure du pan de son manteau.

Pendant plusieurs heures, ils n'échangèrent plus une parole.

Seulement, à rares intervalles, l'ancien capitaine d'armes de *la Gorgone* poussait quelques gémissements comme un malade accablé par d'horribles souffrances.

Lorsque la malle-poste entra dans la petite ville d'Aubagne, Pierre Cordier redoubla ses plaintes.

Pendant que l'on relayait, il pria le commandant de l'aider à descendre de voiture et se fit conduire par lui jusqu'à la porte d'une auberge située à l'angle de la rue voisine.

Liart était sans défiance, il se montra complaisant; le coin de la rue fut doublé. — Les postillons ne pouvaient rien voir.

— Je n'irai pas plus loin, dit Pierre Cordier.

A ces mots, trois hommes se précipitèrent sur Liart et le garrotèrent. Le manteau du capitaine d'infanterie servit à la fois de bâillon et de bandeau pour les yeux. Le plus vigoureux des agresseurs s'empara de l'ancien commandant de *La Gorgone*, et prit la fuite en courant.

Tout se fit en un clin-d'œil, sans le moindre bruit; les trois hommes étaient

pieds nus ; Pierre Cordier, qui n'oubliait rien, s'était muni de chaussons.

Le courrier appela les voyageurs, il perdit sa peine.

Une minute après, la voiture partit au galop.

A travers la tempête, sur la route d'Aubagne à La Ciotat, les ravisseurs de Liart le traînaient avec une vitesse effrayante ; — ils le traînaient par les mains, en le forçant à courir de toutes ses forces.

Quatre démons et un damné ! des cris de joie féroces !

La foudre éclairait cette course infernale.

Liart tombait sur les genoux ; on le relevait en le frappant.

Ses vêtements étaient en lambeaux, et ses jambes écorchées ne le soutenaient qu'à peine, quand il fut jeté dans un bateau.

Puis il se sentit balloté par la grosse mer.

On partait d'une grève déserte; on se rendait à bord, d'une tartane à l'ancre.

Il faisait nuit encore; mais l'orage s'apaisait.

Un jeune garçon de quinze ans gardait seul le petit navire, au moment où le canot y toucha.

Liart, hissé à bord, fut amarré au pied du grand mât; Pierre Cordier lui découvrit la tête et lui mit un bâillon.

Et Liart vit formés en demi-cercle autour de lui : Caboche, Lartigue et Célestin, qui l'avaient amené d'Aubagne; Kerprigent, qui montait le canot; Flageolet, qui l'avait attendu à bord de *l'Union de la Ciotat*, la tartane de Martial Lartigue.

Pierre Cordier prit place au milieu des anciens matelots de *la Gorgone*.

Pendant deux minutes, il contempla le despote avec une sorte d'ivresse.

Les cinq autres marins toisaient de même Jacques Liart, qui se crut en proie à quelque cauchemar épouvantable.

C'était aussi le calme lourd et menaçant qui précède la tempête; — les serpents de *la Gorgone* se taisaient encore.

Le président du tribunal vengeur, Pierre Cordier, rompit enfin le silence :

— Jacques Liart, dit-il, le temps de mentir est passé pour moi. Ecoute :

Te rappelles-tu qu'à bord de *la Vigilante*, commandée par le capitaine Dubreuil, ta colère insensée causa la mort d'un gabier surnommé Lebrave ?

Te rappelles-tu que, neuf ans plus tard, quand tu commandais *la Claire*, tu fis

condamner à mort et fusiller maître Merlin, l'ancien matelot de Lebrave ?

Te rappelles-tu qu'une hôtesse de Lorient, Mathurine, la veuve de Lebrave, la femme de Merlin, vint te supplier à genoux d'épargner son second mari, et que tu la repoussas durement ?

Sais-tu qu'elle mourut de douleur ?...

Eh bien !... Lebrave s'appelait Jean Cordier, c'était mon père !

Merlin, maître Merlin, son matelot, était mon parrain, mon second père !

Et Mathurine, l'hôtesse, leur veuve à tous deux, était ma mère ! entends-tu ?...

Je suis le fils de l'hôtesse !... je suis le fils de l'hôtesse !...

Pierre Cordier rugissait, en buvant des larmes de rage.

Jacques Liart était haletant.

Caboche n'attendit pas que Pierre Cor-

dier continuât, et, s'avançant avec furie :

— Nous étions trois cents à bord de *la Gorgone* ! s'écria-t-il, trois cents que tu as fait souffrir pendant deux ans de campagne... je les vengerai tous de toi !... Le charpentier ramassa un bout de corde et le fit siffler comme un fouet, en criant : — Tu m'as fait donner des coups de corde injustement... tu en recevras !...

— Pas encore !... interrompit Pierre Cordier.

— Tu as fait condamner à mort M. de Merval ; tu as tué M. Nestor Laviolais ! disait Caboche.

— Tu as tué M. d'Héricourt ! s'écria Lartigue en menaçant Liart d'un harpon effilé : tu as tué mon vieux père qui n'a pu lui survivre !

Et Kerprigent, armé d'une hache, ajouta d'un ton sinistre :

— Tu as persécuté M. Madec, que j'aimais plus qu'un frère; tu as persécuté M. Rivelles, le vieux brave; tu as rendu fou Michel Brock, son frère de lait; tu m'as fait donner la cale, la bouline et vingt coups de garcette au cabestan; tu m'as forcé à frapper mon matelot!... tu as insulté ma bonne femme de mère!...

— Et moi! s'écria Célestin en bondissant vers Liart, me reconnais-tu? et te rappelles-tu la nuit de Mahon!...

— Tu m'avais pris pour bourreau! disait Lartigue.

— A notre tour! cria Célestin qui tenait à la main la barre de gouvernail du canot.

— Oui! à notre tour! interrompit le timbre perçant de Flageolet le novice.

L'enfant du bord s'avança vers Liart, le

regarda fixement, et se croisa les bras sur la poitrine.

Les farouches marins le laissèrent parler.

D'une voix douce et triste, le jeune garçon reprit alors :

— J'étais un malheureux orphelin ; vous m'aviez fait esclave !... je pleurais !... J'étais le plus petit, le plus chétif des enfants du bord, vous me faisiez battre à tout propos... Je pleurais !

Baissant encore la voix, le novice ajouta lentement :

— Mais un saint homme, l'ancien de la frégate, M. Duparc, essuyait mes larmes et me rendait courage... Vous l'avez frappé, vous l'avez outragé !... Il en est mort !

A ces mots la voix du mousse éclata en menaces ; ses cheveux se hérissèrent ; un coutelas brilla dans sa main.

— Je veux être vengé! criait-il, car c'était mon père!

— Tu seras vengé! hurla Pierre Cordier, en repoussant tous les acteurs de cette scène... tu seras vengé! Taisez-vous tous!... Ah!... ah!...

Des rires étranges grinçaient aux oreilles de Liart; il tremblait, des spectres vengeurs se dressaient autour de lui.

Pour lui, tous les serpents de l'antique Gorgone sifflaient.

L'ancien adjudant disait d'une voix caverneuse:

— Il y a vingt-quatre ans passés, il y a vingt-quatre ans, Jacques Liart, — je n'étais qu'un enfant alors, — j'ai maudit ton nom pour la première fois!... Il y a quinze ans, j'étais un homme déjà... je jurai de me venger... mais je ne voulais pas de vengeance misérable... J'avais réfléchi long-

temps!..... Je voulais te faire dégrader et fusiller aussi. J'ai travaillé dix ans pour devenir ton capitaine d'armes. Puis j'ai travaillé, nuit et jour, sans trève, sans relâche, sans repos, sans pitié pour moi, sans pitié pour personne, afin de te conduire devant le conseil de guerre sous la prévention de lâcheté insigne... car tu n'es pas seulement un assassin, tu es un lâche! Tremble donc! tremble! Jacques Liart, car je tiens ma vengeance à cette heure!

Liart, blême d'effroi, ne pouvait même demander grâce; il était bâillonné! Il laissait errer ses yeux hagards sur l'impitoyable tribunal qui l'entourait.

Pierre Cordier l'accablait de railleries, Pierre Cordier le remerciait en termes ironiques de tous les maux qu'il avait fait souffrir à Caboche, à Lartigue, à Célestin, à Kerprigent et à l'infortuné novice.

— Tu es ici entre amis, continua-t-il, sois donc à ton aise !..... Mais parmi ces chers compagnons, il n'en est pas un dont le dévoûment pour toi approche du mien; non ! leurs vœux pour ton bonheur ne sont rien auprès de ceux que j'ai formés.

Ils se seraient bornés à te décharger de la vie !.. Moi ! j'ai trouvé mieux que ça !..

Un éclair qui teignit en rouge la mer et le ciel passa sur les traits de Pierre Cordier.

Liart le vit rire de rage.

Et les matelots armés d'instruments de torture riaient aussi.

Ils riaient, comme les démons, d'un rire atroce....

Ils comptaient sur une invention de leur génie infernal.

— Oui ! mieux que la mort, mieux que les tortures ! poursuivit Pierre Cordier d'un ton véhément; nous aurions pu te

hâcher en petits morceaux, mais cela ne m'aurait pas contenté. Tu nous demanderas la mort comme une faveur, nous ne te l'accorderons pas ! Pendant deux ans je me suis fait ton bourreau et ton instrument de barbarie, pendant deux ans que je t'ai flatté, je t'ai servi à genoux, toi, toi, Jacques Liart, le meurtrier de mon père et de ma mère, le meurtrier de maître Merlin... Et pourquoi ? — Pourquoi ai-je recherché l'inimitié de tout un équipage ? pourquoi ai-je rivalisé de férocité avec toi ? Pourquoi ne t'ai-je point assassiné ? — Pourquoi ? — Parce qu'il me fallait, te dis-je, ton déshonneur, ta dégradation, ton exécution publique.

Pierre Cordier reprit haleine ; — Caboche, Lartigue, Célestin, Kerprigent et Flageolet admiraient avec horreur leur ancien capitaine d'armes.

— Il me fallait te montrer lâche !....... hurlait Cordier. Un incendie !...... Pour cela....., Pigale poussé à bout...... met le feu.... Tu allais déserter ton bord... Rivelles, Nestor, *L'Hécla* te sauvent !

Te montrer lâche !...., Une révolte !.... moi...,. trois cris terribles... aux armes !... ils ne bougèrent pas ! .. Rivelles, Madec les continrent !...

Te montrer lâche !... Voici Alger.... la tempête... c'est moi qui sciais les chaînes.,. moi qui coupais les câbles... moi ! le fils de l'hôtesse !....

Malédiction !

Pas de naufrage !... rien. Nestor ! Merval ! Rivelles ! toujours là pour te sauver !

Mais des masques !... Ah !... Enfin !.... *Tête-Noire* ! *Tête-Noire* !... me voici !.... je triomphe !.. Il est déshonoré !... flétri !.. fusillé !

Hélas! honte sur tes juges, ils ne t'ont même pas traduit devant le conseil de guerre...

Pierre Cordier fit encore une pause assez longue; mais nul ne reprit la parole, on attendait qu'il eût achevé. Tous éprouvaient une volupté farouche à voir trembler devant eux le tyran de *la Gorgone*.

L'ancien capitaine d'armes continua, en ricanant :

— Pardon! pauvre Jacques Liart, que dis-je? ne t'a-t-on pas mis en retrait d'emploi pendant deux ou trois ans? trois ans que tu as passés à faire pénitence!... En vérité, bon Jacques Liart, je suis trop difficile à satisfaire! Je suis injuste, j'ai tort... Je vais te renvoyer à Paris, indulgent et honnête commandant du *Magnanime*..... A tout péché, miséricorde! tu as été le modèle des capitaines de vaisseau depuis dix mois et quelques jours!... Et ce n'é-

tait ni par peur, ni par ambition, au moins!... Tu n'agissais point par bassesse, par le plus vil des calculs!... oh non!.... tu réparais de ton mieux tes peccadilles d'autrefois!... cher Liart des Ardannes, le meilleur des hommes! sois sans craintes, nous sommes ici cinq matelots et un officier qui apprécions tes vertus... Va! va réclamer ton brevet de contre-amiral! Détachez-le donc, mes amis!...

Il y avait tant de haine frénétique dans cette sanglante ironie de Pierre Cordier, que Liart, réduit au dernier degré de terreur, s'évanouit et tomba sans forces sur les liens qui le sanglaient.

— Qu'on le ranime! s'écria l'ancien capitaine d'armes, il faut qu'il entende le reste!

Lartigue vida sur Liart un seau d'eau froide; Kerprigent lui posa à plat sur la

figure le fer d'une hache ; Célestin ramassa un bout de corde et l'en frappa ; Caboche lui serrait le poignet à le briser.

La victime rouvrit les yeux.

— Qu'on le fasse boire et qu'il écoute! commanda Pierre Cordier.

Flageolet offrit à Liart un demi-verre d'eau-de-vie qu'il fut contraint d'avaler ; puis on lui remit son bâillon.

— Tiens-toi droit, chien ! ou je te fais traiter comme tu traitais les gens à bord de *la Claire* et de *la Gorgone*, dit le capitaine d'infanterie. La peine du talion... dent pour dent... œil pour œil...

Puis, sur le ton ordinaire, Pierre Cordier raconta qu'à son retour de la Martinique, il s'était empressé d'aller au-devant du *Magnanime*.

— Mais, pour m'aider, il me fallait le concours de tes ennemis ; j'ai écrit à celui-

ci, dit-il en montrant Caboche : c'était un de mes sous chefs de complot à bord de la frégate ; j'ai signé *Tête-Noire ;* il est venu, il a été fort surpris de reconnaître son ancien capitaine d'armes ; pourtant nous nous sommes entendus, comme tu vois. Ces braves gens m'ont tout pardonné en apprenant pourquoi je t'aimais si fort, pourquoi je te servais si bien !

— Oui ! nous lui avons pardonné, dit Caboche ; mais nous ne te pardonnerons pas !

— Oui, nous lui avons pardonné ! s'écria Lartigue, toujours armé de son harpon ; mais toi, tu n'as pardonné à personne, tu n'as pas eu pitié de personne !

— Tu n'as pas eu pitié de M. Duparc ! dit Flageolet en agitant son coutelas ; pas de grâce pour toi !

— Tu n'as pas eu pitié de M. de Mer-

val ! dit Kerprigent, en brandissant sa hache.

— Tu n'as pas eu pitié de ton nègre Cybélus ! dit Célestin. Le dernier des forçats vaut mieux que toi !

Et Célestin cracha au visage de l'ancien commandant de *la Gorgone.*

Alors Pierre Cordier écarta de nouveau les gens du bord, qui tournaient tels que des furies autour de Jacques Liart, et, d'un ton solennel, il lui dit :

— Maintenant voici ta sentence ! Tu vas être conduit sur la côte d'Afrique, tu y seras livré aux Bédouins comme un esclave renégat maudit de Dieu et des hommes. Ils te feront mourir à petit feu ; ils t'arracheront peut-être la langue, peut-être les yeux, pour t'employer à tourner la roue d'un moulin ; car ils sauront que tu es un monstre et qu'il est méritoire de te faire

souffrir. — Va ! souffre et meurs !... esclavage pour esclavage !

---

Dix minutes après, du haut d'une colline, Caboche Guy-Tanguy, maître charpentier dans le port de Marseille vit la tartane, courbée sous la brise, déployer ses ailes et fuir vers l'horizon.

— Justice est faite ! dit-il.

Puis il prit à grands pas le chemin de Marseille où l'attendaient Paoletta sa femme, et le groupe joyeux de leurs enfants.

---

Quinze jours entiers n'étaient point révolus, que Jacques Liart, baron des Ardannes, tournait la meule chez le fanati-

tique Sidi-Mohammed-Ben-Abdallah, frère du fameux Bou-Maza.. Un nègre, armé d'un fouet, stimulait les efforts du maudit...

---

Vers la même époque, le ministre de la marine et des colonies reçut une lettre singulière, dont tous les clubs Saint-A***, Ker..., Mid** et autres des rues Saint-Florentin, et de la Madeleine s'entretinrent pendant toute une semaine.

Cette lettre datée d'un couvent d'Italie et signée par Liart, disait qu'accablé de remords, il était allé faire pénitence de ses fautes dans la retraite et la prière.

Pierre Cordier en arrivant à Paris donna le commentaire de cette missive étrange.

Il raconta que pendant la route de Toulon à Aubagne, le commandant n'avait

cessé de parler de *la Gorgone*, qu'il s'était mis à s'accuser avec véhémence des crimes les plus odieux, et que tout-à-coup, saisi d'une sorte de délire, il était sorti de la voiture en disant :

— Je vais de ce pas m'enfermer dans un monastère !

— Étonné de ces paroles et ne voulant pas encore faire une scène déplorable, poursuivit Pierre Cordier, je voulus le retenir. — « Ne parlez ainsi, commandant, lui disais-je, on vous prendra pour un fou. » Il se mit à courir. Malgré mon extrême faiblesse, je tâchai de le rejoindre, mais à peine avais-je fait cent pas que les forces me manquèrent... je m'évanouis. Des paysans me recueillirent le lendemain, et enfin m'étant rendu à Marseille, j'y fus très-gravement malade.

Personne ne mit en doute les assertions

du capitaine Cordier, qui obtint avec la protection de Merval de passer dans l'infanterie de ligne et d'être envoyé en Algérie où il se fit remarquer par une intrépidité à toute épreuve.

---

Par l'effet d'une de ces contradictions dont il est réservé aux chefs du personnel de posséder le secret, — les notes du commandant de *la Gorgone* même à l'époque de sa disgrâce, avaient eu la plus grande influence sur les destinées des divers membres de son état-major.

Rivelles n'obtint ni commandement, ni avancement, et fut mis en retraite, la marine perdit en lui un noble et loyal serviteur.

Phylon-Binôme, quand le nombre de ses heures, minutes et secondes de service

fut mathématiquement écoulé, prit la sienne à sa très-grande joie; la marine n'y perdit rien, mais n'y gagna pas davantage. Il est présentement attaché à l'Observatoire de Paris, fait des tables et autres calculs, publie de gros livres pleins de chiffres et vit dans l'espoir d'être un jour membre de l'académie des sciences.

Montoire, par compensation, a été nommé au choix lieutenant de vaisseau, il commande un vapeur de 160, et prend pour modèle son ancien capitaine de *la Gorgone*; ses officiers et ses matelots le détestent.

Une puissance occulte avait longtemps entravé l'avancement de Madec et de Fortanet, mais depuis la disparition de Liart, ils ont cessé d'être poursuivis par la mauvaise fortune.

Madec est lieutenant de vaisseau, Fortanet capitaine de corvette.

Quand l'un ou l'autre de ces amis vient à Paris, il trouve chez Merval la plus affectueuse hospitalité; mais Suzanne est surtout heureuse lorsque Cécile accompagne son époux.

Par un juste revirement des choses d'ici-bas, le commandant Dubreuil, que Jacques Liart baron des Ardannes, avait cru faire mettre à la retraite cinq ou six ans auparavant, fut nommé contre-amiral en ses lieu et place; mais (soit dit entre parenthèse) il n'épousa point l'inconsolable Stéphanie de Princhevreille qui, en désespoir de cause, vient de donner son cœur, sa main et ses 2,000,000 francs à un memdre ruiné du Jockey-Club.

La flotte entière a applaudi à l'heureux ch[illegible] commandant Dubreuil qui dirige [illegible]hui les mouvements d'une petite

escadre d'évolution et dont le pavillon flotte sur le vaisseau *le Colbert.*

Faut-il dire que l'adroit commissaire Gerbier a fait son chemin et que l'infortuné docteur Blaye continue à trembler de compromettre le gagne-pain de sa famille? — Non, de tels détails sont inutiles. — Mais il importe de raconter un obscur épisode de la bataille de l'Isly.

---

Au moment où les Marocains en déroute abandonnaient à notre armée leurs tentes et leur parasol impérial, un vieillard à demi-nu, dont le corps portait la trace livide de coups récemment infligés, accourut, en traînant un fragment de chaîne, au devant des troupes françaises.

Les mains tendues, il s'avançait vers le front d'une colonne d'infanterie. Ch

Tout-à-coup, un chef de bataillon, quittant son poste, s'élança au galop jusqu'à la rencontre de l'esclave évadé.

— Ami ! ami ! je suis Français !.. Ami ! ami ! criait-il.

— Ami! répéta l'officier. Regarde bien!

— Dieux ! Pierre Cordier ! murmura le fugitif en tombant à genoux.

— Oui ! le fils de Lebrave !... le fils de Merlin !.. le fils de l'hôtesse !... dit le cavalier, qui déchargea ses deux pistolets à bout portant.

Le régiment, continuant sa marche, foula aux pieds le cadavre de Jacques Liart.

FIN.

---

COULOMMIERS. — IMPRIMERIE DE A. MOUSSIN.

